L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1066 - VENDREDI 18 JUIN 2010 — 2 €

ISSN 1776-0224

Ets COIGNET

58 CIEZ Tél. 03 86 26 43 28
CLAMECY Tél. 03 86 27 19 38
LA CHARITÉ Tél. 03 86 70 15 93



MICHELIN
Exelagri

COMBUSTIBLES ET CARBURANTS
TOUS LUBRIFIANTS

- Tous pneumatiques neufs et occasions
- Équipement jantes et jumelage
- Vulcanisation à chaud des pneus accidentés
- Véhicules ateliers - Dépannage
- Nettoyage et vente de cuves à fioul aux normes en vigueur
- Granulés de bois (norma DIN+)

Sommaire



Faneuses "Grandes largeurs"
Un choix varié *p.14*

P 04 **Actualités** Côte d'Or
Aiserey: Moulin Decollogne s'installe pour l'avenir du bio

P 05 **Actualités** Nièvre
Caves de Pouilly-sur-Loire: Retour à un chiffre d'affaires «normal» en 2009

P 06 **Actualités** Yonne
«Journée à la ferme»: A la découverte de l'agriculture d'aujourd'hui.

P 08 **Vie syndicale**
Point de vue: L'identification électronique des ovins vue par Marcel Cottin

P 10 Filières **Cultures**
Semis direct sous couvert végétal: Énorme succès pour "Objectif Sol"

P 12 Filières **Élevage**
Le 25 juin à Villefranche d'Allier Fest'ia: un rendez-vous génétique et économique

P 13 Filières **Bio**
Printemps bio: Quand deux polyculteurs-éleveurs bio partagent leur expérience.

P 15 **Analyses&Tendances**

P 15 Petites **annonces**

P 15 **Annonces** légales

P 15 **Vie quotidienne**

Encarté avec cette édition: Dépliant JF-Stoll-Lemken

Réforme des Chambres d'agriculture

Une révolution tranquille pour plus de proximité



INTERVIEW
Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale d'agriculture

Les Chambres d'agriculture sont engagées dans un grand processus interne de réforme. Ce projet baptisé "Terres d'avenir" par le groupe des Chambres réunies au sein de l'APCA, implique une réflexion en profondeur sur le fonctionnement des Chambres et leur adaptation aux nouvelles contraintes économiques, dans la logique de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) en particulier. *p 07*

GROUPE BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



< FINANCEMENT
5 CAMPAGNES À 0%*
sur toute la gamme FENAISON en stock

1ère échéance septembre 2010

* sous réserve d'acceptation du dossier

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)

Assure le risque GRÊLE depuis toujours !

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

* Selon conditions générales et particulières.

l'Agenda

Côte d'Or

Dates des collectes des EVPP et plastiques

JFB Appro, EVPP : EVPP : **13 et 14 septembre** - EVPP : **15 et 16 novembre** - PPNU permanents tous les mercredis matins - Plastiques agricoles : début 2011 - Coopérative Bourgogne du Sud, PB Régnier et Soufflet Vigne : toute l'année.

Réunions de mise en place de Groupements d'employeurs

La FDSEA vous invite à réfléchir sur la mutualisation de vos besoins de main d'œuvre et la création d'emplois partagés.Le **29 juin** à 14h30, à la Maison Familiale de Grandchamps

Printemps Bio 21

Lundi 21 juin : Portes ouvertes de Baum' Plantes. Plantes médicinales et marché bio. Repas bio le midi. Contact : 06 78 54 48 48.

Printemps des Traits à Salives

Les **19 et 20 juin** le village de Salives va accueillir la 4ème édition du Printemps des Traits, festival du cheval de trait, de l'âne et du mulet. Ce festival fait la promotion des utilisations modernes du cheval de trait : agriculture biologique, attelage de loisir ou de compétition, spectacle équestre. Samedi à14h, exposition de chevaux, démonstrations d'attelage, de viticulture à cheval, promenades en calèche, maréchalerie, carrousel, etc. Samedi soir, spectacle équestre sous chapiteau de cirque avec la troupe Symphonie équestre (réservation). Dimanche à 10h, concours d'attelage de chevaux de trait Auxois et programme identique au samedi. 16h : représentation gratuite de cirque. 17h : course de chevaux de trait. Renseignements et inscriptions : 06 99 26 17 75 Mail : soc.salives@yahoo.fr

Démonstration d'autochargeuse à Marcheseuil

La Fdcuma et la Chambre d'agriculture organisent une démonstration d'autochargeuse à Marcheseuil (canton de Liernais). Le rendez-vous est donné le jeudi **24 juin** à 10h45 chez Laurent Serpillon à Suze (fléchage depuis la ferme). Les autochargeuses sont des machines assez anciennes mai remises «au goût du jour» depuis 5 à 6 ans avec une amélioration du hâchage et une augmentation des capacités. La machine qui sera présente peut contenir 40 m3 compressés soit 70 mètres cubes non compressés (equivalent 1 hectare).

Nièvre

Bouclage électronique des ovins et caprins

L'établissement départemental de l'élevage (EDE) invite les éleveurs d'ovins et de caprins à 4 réunions d'information sur les obligations faites à partir du **1er juillet**, de boucler électroniquement les animaux. Ces réunions sont prévues le **21 juin** de 9h30 à 12 heures à la mairie de St-Saulge, le **21 juin** de 14h30 à 17h à la Sicagemac de Corbigny, le **22 juin** de 9h30 à 12h à la Sicafome de Moulins-Engilbert et le **23 juin** de 9h30 à 12h à la mairie de Decize. Rappel: tous les animaux nés après le **1er juillet** doivent être bouclés électroniquement et le délai est porté au **1er juillet 2013** pour apposer les boucles sur tout le cheptel (animaux nés avant le **1er juillet 2010**). Les éleveurs (+ de 50 brebis) qui le souhaitent peuvent reboucler tout leur cheptel dès le **1er juillet 2010** de façon volontaire au prix des boucles conventionnelles.

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne vous informé

Site de la NIEVRE vous informe :
A compter du **1er Juillet 2010**, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, site de la Nièvre, emménage dans ses nouveaux locaux situés :
5 Avenue Colbert
58000 NEVERS
Pour permettre les opérations de déménagement, les Services de la Caisse et l'accueil du public seront fermés les :**25 juin** après-midi
28,29 et 30 juin 2010 toute la journée
Le public sera accueilli sur le nouveau site à compter du **1er juillet 2010** aux horaires habituels.
Les coordonnées téléphoniques et l'adresse postale sont inchangées :
Caisse Régionale MSA de Bourgogne
Site de la NIEVRE
14 rue Félix Trutat
21046 DIJON Cedex

Retrouvailles à Brassy le 19 juin

Pour la cinquième année consécutive, la journée des Enfants des écoles de Brassy va permettre à tous les anciens élèves de partager un moment de joie et de convivialité autour d'un bon repas à la salle des Fêtes de Brassy, le **19 juin** à 12h. Ces retrouvailles sont chères au coeur de tous les anciens qui accueillent avec plaisir les plus jeunes.
Renseignements et inscriptions : 03 86 22 29 30.

Fermeture de la DDCSPP

Les services de la Direction Départemental de la cohésion Sociale et de la Protection des Populations, seront fermés au public le lundi **21 juin** 2010.
Cette fermeture concerne tous les sites de la DDCSPP :Site Claude Tillier (6, rue Claude Tillier - BP 54 - 58020 NEVERS CEDEX) Site Charles Roy (24, rue Charles Roy BP 92 - 58020 NEVERS CEDEX) Site Saint-Laurent (3, place St Laurent -58019 NEVERS CEDEX) Site Pierre Emile Gaspard (11, rue Pierre-Emile Gaspard - 58019 NEVERS CEDEX) Site Pasteur (2, rue Pasteur – 58000 NEVERS)

Yonne

Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra **jeudi 24 juin** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture : Jocelyne Foutoyet tél 03 86 94 22 11.

«Se mettre en société»

Pour vous aider dans votre démarche, une session de deux journées aura lieu les **mercredi 23 et 30 juin**, de 9h30 à 17h30 à la FDSEA de l'Yonne (salle 9), 37 rue de la Maladière à Auxerre. Inscriptions :
tél 03 86 49 48 20 - Fax 01 56 72 57 31 - Mail : martine.nigon@fdsea89.fr

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les prochaines permanences se dérouleront en juin à **Sens :** à la Mairie, au 2ème étage, **lundi 21 juin** de 9h à 12h. **Auxerre :** en nos bureaux où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, tél. 03 86 94 22 22

Fermeture exceptionnelle

L'unité territoriale de la DIRECCTE (ancienne direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), située 1 rue de Preuilly à Auxerre, sera exceptionnellement fermée au public mardi **22 juin**, toute la journée.

Stage « Perfectionner son utilisation du tableur (Excel, Calc) »

Le CFPPA Auxerre-La Brosse propose une formation perfectionnement au tableur.
Pour réaliser des tableaux évolués et se perfectionner avec les fonctions avancées.
Utiliser efficacement les bases de données du tableur.
Sur trois jours : **mardi 22, vendredi 25 et mardi 29 juin**
Pour tout renseignement : Gilles Berdal - CFPPA La Brosse 89290 Venoy
Tél: 03 86 94 60 20 - fax : 03 86 94 60 21 - Maill : cfppa.auxerre@educagri.fr

Assemblée générale Section des Anciens Exploitants

L'assemblée générale de la Section des Anciens Exploitants de la FDSEA de l'Yonne aura lieu **lundi 5 juillet**, à 9 h, au lycée la Brosse à Venoy.
Au proramme :
Rapports d'activité par Marcel Huré, vice-président et Elisabeth Pathier, secrétaire générale adjointe
Rapport moral par Jean-Marie Sapin, président et Josiane Charpentier, membre du bureau
Interventions de Jean-Paul Bizien, secrétaire général de la Section Nationale des Anciens Exploitants et des personnalités.
Questions, débats, présentation et vote de la motion
Date limite d'inscription : **23 juin**.
Renseignements auprès de Martine Nigon au 03 86 49 48 20

Région

Assemblée générale du CERD

Le Centre d'études et de ressources sur la diversification (CERD) tiendra son assemblée générale le **25 juin** prochain, à partir de 9h30 à la salle des fêtes de Poil.

Les grands rendez-vous techniques de Bourgogne

Pour la première fois le Bureau interprofessionnel des vins (BIVB) organise une manifestation technique d'envergure sur le thème : "Mise en bouteilles : évitons les clichés!".
Du **6 au 8 juillet 2010**, le Centre interprofessionnel technique des vins de Bourgogne ouvrira ses portes et accueillera de nombreuses sociétés qui exposeront leurs matériels et les dernières innovations en matière de mise en bouteille. Outre les expositions et les démonstrations, ces trois journées proposeront aussi des conférences animées par des experts techniques, ainsi que des tables rondes. Aucun tabou lors de ces rencontres !
Chaque après-midi une visite d'usine de recyclage plastique et de fabrication de bouteilles PET est organisée (navettes gratuites).
Renseignement sur le site : www.rendez-vous-technique-bourgogne.fr

Ailleurs **aussi...**

Fest'ia à Meillard dans l'Allier

Le Festival insémination avenir charolais se déroulera le 25 juin au Centre d'élevage de l'Allier La Roche-Meillard, à partir de 10h. Avec 100 animaux en présentation, c'est l'événement génétique et économique Charolais, en partenariat avec le Conseil général de l'Allier, du Puy-de-Dôme, la Chambre d'agriculture de l'Allier, les CER et Bovins Croissance et tous les groupements dont Global-Gecsel, Sicagieb et Socaviac.

Euroforest ouvre ses portes du 17 au 19 juin en Saône-et-Loire

Euroforest, le salon des forestiers réunit du 17 au 19 juin tous les acteurs de la forêt, du bois énergie, du transport, des entreprises de travaux forestiers, abattages, élagages, etc. Cette 5ème édition, qui va accueillir 35 000 visiteurs et 350 exposants, présente toutes les innovations de la filière forêt/bois. Les organisateurs de la manifestation - Aprovalbois et la CFBL- ont prévu un circuit de 4kms sur 150 hectares sur le territoire de la commune de Saint-Bonnet De Joux en Saône-et-Loire. Quinze ans après son lancement le rendez-vous a désormais tous les attributs d'une grande foire forestière d'envergure internationale.

à noter

Distribution
Une nouvelle référence pour l'Epoisses Berthaut

Ne comprendront que les initiés au langage marketing... Mais la fromagerie Berthaut vient de s'associer à Système U pour le lancement d'un Epoisses «Saveur U» sous marque de distributeur (MDD) "co-brandé"*, ce qui représente une «première». Une production MDD co-brandé c'est l'assurance pour le produit de rester sur son segment de marché. L'assurance aussi, comme le confirme Jean Berthaut «*de continuer à distribuer le produit dans un segment de niche Premium, l'Epoisses restant à sa place dans le haut de gamme. Ce choix de distribution et le partenariat engagé avec Système U permet de démocratiser le produit tout en conservant les mêmes exigences de qualité*». L'Epoisses Saveur U est distribué dans le réseau des magasins indépendants «U» depuis le début du mois d'avril. L'Epoisses Berthaut était déjà présent sur des MDD premium en libre-service à l'étranger mais pas en France. Le pas a été franchi avec Système U et l'initiative récompensée par un "Grès d'or", à l'initiative de la FEEF (Fédération des entreprises et entrepreneurs de France). L'Epoisses est désormais présent sous la marque de référence «*C'est notre histoire*», qui vise dans un premier temps un développement régional

*Association de deux ou plusieurs marques pour le développement, la commercialisation et/ou la communication d'un produit /service ou d'une gamme de produits.

Le PS à l'écoute des agriculteurs

Le Parti socialiste a choisi l'agriculture pour son premier «*Forum des idées*» destiné à établir les bases de son programme électoral pour les présidentielles de 2012. C'est à Cluny en Saône-et-Loire que la première secrétaire du PS, Martine Aubry, accompagnée de Germinal Peiro, son secrétaire national à l'Agriculture et d'Erik Orsenna, académicien et vice-président de la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (Farm), a rencontré les représentants des agriculteurs et notamment Yves Bonnot, le président de la FDSEA et Christian Decerle, le président de la chambre d'agriculture. Tour à tour les responsables syndicaux ont exprimé «*le malaise*» et «*la détresse*» du monde paysan et stigmatisé «*l'évolution permanente de la réglementation européenne*». Tout en demandant davantage de lisibilité et de perspectives de la part des responsables politiques.
Réponse du PS : «*25 propositions pour une révolution agricole et alimentaire*» dans lesquelles Martine Aubry prône «*une relocalisation de la production agricole*» et «*une politique de régulation*» des prix pour « mettre en place un autre système ». En insistant sur la fait que «*les agriculteurs ne veulent pas d'assistance, ils veulent des prix et des règles qui leur permettent de vivre de leur travail*». La première secrétaire a également évoqué l'élaboration «*de conventions de filières*» qui permettraient «*d'assurer un prix minimum pour le producteur*». Ainsi qu'une « harmonisation par le haut des règles sociales en Europe» pour éviter «*les distorsions de concurrence intra-européennes*», en prenant l'exemple de l'Allemagne qui «*n'applique pas les salaires de son pays à ceux qui viennent travailler de l'extérieur*».

En bref

Perspectives 2010-2019 : la FAO et l'OCDE optimistes sur les prix

« Les cours moyens du blé et des céréales secondaires sur les dix prochaines années seront de 15 à 40 % supérieurs en termes réels à leur moyenne de la période 1997-2006 », précisent l'OCDE et la FAO dans leur dernier rapport sur les perspectives agricoles 2010-2019. Le rapport met également l'accent sur les risques liés à la volatilité des prix. Les responsables de la FAO et de l'OCDE encouragent les gouvernements à développer contrats de production, régimes d'assurance et marchés à terme.

en chiffres

+ 46

Euros/1000 litres. C'est le montant total de la hausse du prix du lait d'avril 2009 à avril 2010. Ce qui se voyait il y a quelques semaines sur les marchés des produits industriels se répercute chez les agriculteurs. Les prix des produits laitiers devraient être plus élevés de 16 à 45% en moyenne. En Allemagne, les prix augmentent et seraient, à lait équivalent, supérieur au prix français. Reste à savoir si les négociations interprofessionnelles vont aboutir à une progression sur plusieurs mois. Aujourd'hui chaque branche de l'interprofession affûte ses arguments.

en lettres

"Nous sommes dans une spirale libérale et concurrentielle qui ne crée pas une grande dynamique... Face à cette réalité, notre réponse c'est de travailler ensemble, faire des économies d'échelle, rationaliser les intrants… Nous disposons aujourd'hui d'outils qui vont dans ce sens, je pense aux sociétés civiles laitières, aux assolements en commun, aux Gaec, aux EARL… On est à l'aube d'une nouvelle réflexion sur le développement de l'agriculture qui passe par un rapprochement des forces".

Hubert Beaudot, président de Gaec et Sociétés qui tiendra son assemblée générale le 25 juin prochain.

L'info à suivre

PAC 2013

Bruxelles hostile à un soutien uniforme

La commission européenne semble avoir écarté l'option consistant à prévoir une aide directe d'un niveau équivalent dans tous les États membres

Les critères selon lesquels les aides directes seront distribuées aux agriculteurs des 27 États membres après 2013, constituent l'un des enjeux majeurs des négociations sur la réforme de la Pac. Le 4 juin, face à un parterre d'économistes prônant une réduction substantielle des paiements directs, Klaus Dieter Borchardt, directeur général adjoint de l'Agriculture à la Commission européenne, a défendu, devant le bureau de la Basse-Saxe à Bruxelles, le maintien du «*modèle européen*» d'agriculture. Attirant l'attention sur la moyenne des revenus des agriculteurs qui sont tombés au niveau de 1994, ce haut fonctionnaire de la Commission s'est prononcé contre toute modification rapide du système actuel qui, selon lui, pourrait conduire à la faillite un nombre conséquent d'agriculteurs. Actuellement, la Commission de Bruxelles planche sur une système qui pourrait être uniforme au sein d'un même pays mais non pas identique entre tous les pays.
Par ailleurs, lors d'un voyage le 7 juin à Varsovie, le ministre français de l'Agriculture, Bruno Le Maire, a déclaré que «*la France comme la Pologne veulent une politique agricole commune forte, moderne avec un budget nécessaire. La France a parfaitement conscience que nous avons besoin d'une Pac plus légitime et c'est pour cela que la France reconnaît que les références historiques doivent être revues*», a-t-il précisé.

Revoir les références historiques

Une révision en ce sens du régime des aides aux agriculteurs pourrait permettre de «*niveler les différences entre les anciens et les nouveaux membres*» de l'UE, a estimé de son côté le ministre polonais de l'Agriculture.

Par ailleurs, les régions d'Europe tiennent à être impliquées dans la future gestion des aides. Ainsi, en témoigne un avis sur «*le futur de la PAC après 2013*», voté le 9 mai par le comité des régions de l'UE, sur la base d'un rapport du socialiste français René Soucon, président du conseil régional d'auvergne. Le rapport estime que les financements pour les agriculteurs doivent être plus équitables et mieux ciblés sur les besoins locaux et régionaux.

Il est clair que «*la Pac doit rester une politique de l'UE*», explique René Souchon. Le Comité des régions s'opposera à toute tentative de renationaliser les dépenses agricoles, comme cela est souhaité par quelques Etats membres. En second lieu, le comité des régions veut définir «*les objectifs que nous voulons assigner à la Pac avant d'en arrêter le budget - et ne pas limiter nos ambitions à ce qui peut être réalisé avec l'argent disponible. Troisièmement, nous avons besoin d'une politique qui réponde mieux aux demandes de l'agriculture moderne, a poursuivi le rapporteur du Comité des régions. Cette politique doit récompenser les exploitants qui agissent de façon responsable pour l'environnement ou qui investissent dans la production biologique, par exemple*».





Bourgogne Franche-Comté

Decollogne s'installe pour l'avenir du bio

Moulin Decollogne construit à Aiserey un moulin de 20 000 tonnes d'écrasement (capacité à l'ouverture) sur le site de l'ancienne sucrerie. Cette nouvelle installation sera en place pour accueillir la moisson 2011, les travaux débuteront sur ce second semestre 2010.

Le bio est dans l'air du temps. Pour Decollogne, filiale du groupe Dijon Céréales depuis 1998, c'est par contre une vieille histoire d'amour. Depuis 50 ans, à Précy-sur-Marne (77), Decollogne a développé et mis au point la technique de la mouture sur meule de pierre. La société se positionne en artisan meunier véritable créateur de farines d'exception à partir de blés issus de l'agriculture biologique. C'est Decollogne qui, pour la petite histoire, a été à l'origine de la maquette de la célèbre *«boule bio Carrefour»*. Depuis 1998, Decollogne est filiale du groupe Dijon Céréales. En partenariat avec le groupe coopératif, Decollogne initie aujourd'hui la construction d'un nouveau moulin 100% bio à Aiserey, dans le cadre de la réindustrialisation du site après la fermeture de la sucrerie en 2008.

Un dossier fédérateur

Ce projet jouit d'une forte assise coopérative et interrégionale. Plusieurs coopératives et meuniers de la grande région se sont investis dans le dossier. Biobourgogne Cocebi (Nitry, Yonne), coopérative historique du bio en Bourgogne, s'associe aux côtés de Dijon Céréales dans le projet. Sa parfaite connaissance du marché et de la production bio seront des atouts pour le développement de l'outil. Parallèlement, Dijon Céréales apporte dans le dossier sa puissance logistique, ses infrastructures et son potentiel de production avec ses 3000 agriculteurs adhérents. La réussite du moulin d'Aiserey passe par le développement des surfaces bio en Bourgogne Franche-Comté. Il faudra quelques 15 000 tonnes de blés bio régionaux supplémentaires pour alimenter le moulin dans un premier temps. Le bassin d'alimentation du moulin (150 km) en produit actuellement 6 000 tonnes. Au rythme des conversions actuelles, l'objectif de 4% de la surface agricole régionale en bio (blés et cultures complémentaires de la rotation) pour alimenter le moulin, est tout à fait atteignable. Par ailleurs, depuis 1999, Dijon Céréales travaille en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or sur l'adaptation des variétés au terroir régional et leur conduite, pour obtenir des blés de qualité meunière dans toutes les situations.

L'ambition d'un projet durable

Le moulin bio d'Aiserey (construction prévue de septembre 2010 à mai 2011) se lancera avec une capacité de 20 000 tonnes d'écrasement et de possibilités d'accroissement de l'activité. Originalité, le moulin sera équipé à la fois de lignes de production avec des meules de pierre et des lignes avec des cylindres, ce qui lui permettra de répondre à toutes les demandes de sa clientèle. Côté conditionnement, le moulin pourra gérer des livraisons en gros volumes jusqu'au sachet, d'autres céréales y seront également écrasées (seigle, kamut, sarrasin, avoine…). Avec ce projet d'Aiserey, Decollogne, Dijon Céréales et leurs partenaires ont l'ambition du projet durable, avec un moulin proche de sa zone de production qui répond à une demande de plus en plus forte du marché. Avec ce nouvel outil, les agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté disposeront de leur côté d'une nouvelle filière permettant une diversification de leurs activités. Le débouché devrait apporter de la valeur ajoutée, les prix du bio restent soutenus ces derniers mois, en raison du manque d'offre, quand le blé conventionnel a décroché.



Étienne Genet (directeur de Bourgogne Pellets), Jacques Rebillard (vice-président du Conseil régional), Pierre Guez (Dijon Céréales) et Marc Patriat (président de Dijon Céréales), tous les quatre réunis à Aiserey pour la présentation du futur moulin bio Decollogne.



Michel Laderach, responsable bio de Dijon Céréales, a fait la présentation *«agronomique»* du blé : *«Dans la rotation, le blé bio ne revient pas aussi souvent que dans le cas du conventionnel. L'approche variétale est totalement différente. Une multitude de cultures va permettre de gérer la fertilité des sols, les maladies et les adventices. L'introduction de légumineuses comme la luzerne, le pois ou encore le soja vont servir de sources d'azote au système»*. Michel Laderach indique que les rendements en blé bio sont inférieurs à ceux du conventionnel (rendements de 60% si l'on compare avec le conventionnel, lorsque les conditions sont bonnes). La marge brute bio est en revanche supérieure de 20% à celle du système conventionnel (calculs établis sur une période de huit ans).

▶ Double rendez-vous

Decollogne a organisé la semaine dernière sa première convention Bio au siège du Groupe Dijon Céréales à Longvic. Plus de 80 personnes y ont participé (clients de l'entreprise, partenaires économiques et institutionnels, agriculteurs bio...). Après une présentation du projet du moulin bio, des interventions sur la filière bio régionale et la qualité des blés biologiques, les participants ont visité le laboratoire Cérélab (spécialisé dans les analyses sur céréales) et découvert des essais de blés AB réalisés par Dijon Céréales et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or. La journée s'est terminée par une visite du site d'Aiserey. Dans le même temps se sont déroulées les Rencontres du Technopôle Agro-Environnement, toujours sur le site d'Aiserey. A lire dans la prochaine édition de Terres de Bourgogne.

GRTgaz

Gaz de France Réseau Transport réaliseras du 17/06/2010 au 31/08/2010 une campagne de remise en état de la signalisation. Pendant cette période, l'entreprise PORTAL interviendra sur le secteur Nièvre-Allier dans les communes de:

- Avermes (03)
- Trevol (03)
- Aurouër (03)
- Dornes (58)
- Neuville les Décize (58)
- Luthenay Uxeloup (58)
- Chevenon (58)

Principalement dans les bandes de servitude.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le 04.70.30.90.00. En cas d'urgence, vous pouvez contacter 24h/24h au n° vert 0.800.24.61.02

▶ Zoom

Questions à Marc Patriat

Pourquoi un moulin bio?

«Nous avons des adhérents qui souhaitent faire du bio. Ce moulin est une réponse à leur demande. Nous allons les aider et les conseiller au mieux pour passer en bio».

Pour quand, pour qui et pour combien d'argent, ce moulin?

«En principe, le moulin sera fonctionnel pour septembre 2011. Il s'adressera aux agriculteurs restant dans un périmètre de 250 kilomètres. La réalisation du moulin est de l'ordre de 6 millions d'euros».

Quels vont être les problèmes rencontrés?

«Avec la production de blé bio, les assolements sont plus longs et plus complexes. Il faut des agriculteurs très au point techniquement. Nous les accompagnerons, bien entendu, pour qu'ils dégagent de la marge et pas seulement pour le blé bio dont la récolte ne se fera pas tous les ans».



Caves de Pouilly-sur-Loire

Retour à un chiffre d'affaires «*normal*» en 2009

2008 avait été un exercice exceptionnel. La SCA Les Caves de Pouilly-sur-Loire avait réalisé un chiffre d'affaires de plus de 4,5 millions d'euros, soit un million de plus qu'en année «*normale*» selon Christophe Denoël, son directeur. Mardi 8 juin, les coopérateurs ont validé une année 2009 revenue dans la moyenne.



Sans pavoiser, Christophe Denoël, le directeur général, se félicite que les Caves de Pouilly-sur-Loire demeurent un outil de stabilité économique pour ses adhérents. En dépit de la crise, la société a vendu 800 000 bouteilles en 2009, soit une activité dans la moyenne.

Réunis en assemblée générale au siège de la société, les vignerons coopérateurs de Pouilly-sur-Loire se sont vus féliciter pour «*la qualité des apports de cette année, des jus agréables à vinifier*» par le directeur général. Même si depuis deux ans, à cause de la grêle, les Caves de Pouilly-sur-Loire tournent à 70% du potentiel en volume, leur activité est stabilisée. Moins fournis, les Pouilly Fumé, Pouilly-sur-Loire et autres Côteaux-du-Giennois de la coopérative se sont écoulés normalement en 2009, ce qui se traduit en chiffre d'affaires par un retour à 3,7 millions d'euros. «*Somme toute, un retour à la moyenne*» de ces dernières années pour Christophe Denoël. Mais «*un grand écart par rapport à 2008 qui avait été exceptionnelle*» avec plus de 4,5 millions d'euros de chiffre d'affaires. En 2009, l'effet grêle aura finalement contribué à retarder l'échéance de la crise.

Travailler plus pour gagner autant

La relative stabilité économique de la SCA, l'an dernier, s'est matérialisée par la vente de 800 000 bouteilles (95% de blanc, 5% de rouge) soit l'équivalent de 7 000 hectolitres. Evidemment, «*les marchés étaient beaucoup moins dynamiques et il a fallu travailler beaucoup plus pour arriver au même résultat*». Le secret tient en une maxime, chère au directeur de la coopérative: «*ne jamais mettre ses œufs dans le même panier*». Cela fait bien longtemps que la société a diversifié ses modes de distribution, entre la vente directe, les réseaux de commercialisation aux professionnels et aux supermarchés et l'exportation. En 2009 -crise oblige- l'export (Union européenne, Canada, Japon, USA, Chine...) a reculé de 10% et a représenté 40% des débouchés au lieu des 50% de 2008. Les ventes sur le marché national ont partiellement compensé ce recul.

Quant à la vente locale, elle a changé de nature. «*Auparavant, nous avions une clientèle proche et des touristes qui s'arrêtaient à l'occasion. Aujourd'hui, on ne vient plus nous voir par hasard, les clients qui viennent savent ce qu'ils veulent lorsqu'ils rentrent dans notre boutique*» explique Christophe Denoël. La cave a dû faire des efforts pour sécuriser ses débouchés, avec succès.

Ses coopérateurs -93 associés sur les 150 vignerons de l'appellation Pouilly- lui sont reconnaissants. Toute l'histoire de la cave depuis sa création en 1948 se résume «*au service commercial rendu à ses adhérents*» selon le directeur général. «*Nous ne sommes pas un négociant ou un commerçant normal qui cherche à acheter le moins cher possible et à revendre le plus cher possible. Notre but, c'est d'assurer le meilleur revenu à nos coopérateurs*» explique le directeur qui conçoit sa structure «*comme une mutuelle*». A court terme, le volume convenu est contractualisé. Sur 5 ans, le système de rémunération se situe au-dessus des cours et tout le monde est content. La seule coopérative vinicole de la Nièvre joue son rôle de «*tampon amortisseur*» ou plutôt de filet de sécurité. Tant mieux pour les quelques adhérents qui livrent la totalité de leur production mais, et c'est une particularité de la Cave, la majeure partie des vignerons n'y apportent qu'un volume partiel. Le gros des vendanges est le plus souvent pressé et vinifié puis commercialisé directement chez eux. En ces temps de crise et de repli de la demande, l'exercice 2009 leur a donc rappelé tout l'intérêt de l'outil coopératif.

E.C.

Propriétaires ruraux et bailleurs de la Nièvre

«Garder confiance en l'avenir»

L'assemblée générale de l'association des propriétaires ruraux et bailleurs de la Nièvre, le 11 juin à Nevers, a permis à André Neveu, membre de l'Académie d'agriculture de France, de définir le potentiel et les limites des exploitations moyennes de demain.



André Neveu a expliqué, graphique à l'appui, que le prix des terres agricoles depuis 1850, a beaucoup varié mais en oscillant toujours autour d'un prix d'équilibre constant.

Garder l'espoir. Dans un exposé du contexte agricole et agro-alimentaire mondial et européen, tel est le message qu'a voulu faire passer le titulaire d'une licence en sciences économiques, auteur en 2005 des «*Grandes heures de l'agriculture mondiale*».

Et comme source d'optimisme, l'intervenant fait ce constat: «*dans le passé, l'activité agricole a connu... des périodes fastes et des crises profondes. Le prix des terres reflète ces aléas*». Si depuis 1850, «*ce prix a beaucoup varié*», il a oscillé sans cesse «*autour d'un prix d'équilibre qui est quasiment le même en 1850, 1914, 1940, 1962 et 2005*». De quoi rassurer, graphique à l'appui, les propriétaires ruraux et les bailleurs. Mais André Neveu ne cache pas que la période qui s'annonce, entre demande croissante de l'humanité et volatilité des marchés, va nécessiter des adaptations.

«*Et plus particulièrement pour nos exploitations moyennes*», en Europe et particulièrement en France, «*où elles constituent la trame de nos sociétés rurales*».

Croissance agricole

Pour répondre aux besoins de 9 milliards d'individus en 2050, André Neveu préconise une croissance forte de l'activité agricole. Et elle doit être raisonnable, «*c'est-à-dire, pour maintenir un équilibre approximatif entre offre et demande, que la demande de viande et la production de biocarburants restent modérées*».

Il y voit là une condition de maîtrise de la volatilité des prix (il croit à une hausse sensible sur le long terme), celle-ci étant dûe à l'absence de régulation des marchés et au démantèlement de la PAC. Pour passer le cap, la taille des structures jouera -et joue déjà- un rôle fondamental. «*Une bonne partie des exploitations moyennes peut réussir à s'adapter en faisant d'autres choix que de se positionner sur les produits de grande consommation*».

La phrase est lâchée

André Neveu parle de «*nouvelles stratégies visant à accroitre leur valeur ajoutée*» et évoque «*la diversification des productions, accompagnée de la recherche de qualité, et les activités para-agricoles ou non agricoles telles que la vente directe, la transformation à la ferme, le tourisme, le travail du bois et l'entretien des chemins...*».

Tout ce qui permettrait aux exploitations moyennes de gagner en compétitivité pour subsister.

60 ans de politique d'agrandissement.

Les exploitations moyennes auront d'autant plus besoin de s'adapter que le mouvement d'agrandissement des structures s'accélère. Il est le fruit de 60 ans de politiques d'agrandissement. Au XIX^{ème} siècle, une exploitation moyenne s'étendait sur 20 hectares, aujourd'hui, elle se situe entre 40 et 100 hectares.

«*Les politiques nationales puis communautaires ont favorisé la mécanisation, l'exode rural et la concentration des exploitations agricoles dans l'ensemble de l'Europe*» constate André Neveu. Mais elles n'ont pas toutes pu suivre le rythme: «*beaucoup ont déjà disparu et la réforme de la Pac en 2013 devrait accentuer cette évolution*».

Quand les subventions communautaires sont en baisse, inspirées par les politiques libérales des agricultures du Nord, les exploitations sont à la merci des prix. Pour les exploitations intermédiaires, l'ouverture des marchés peut être une chance comme une source de fragilité.

Le mouvement de concentration n'est pas prêt de s'arrêter.

E.C.

GLACE DE LA FERME
Diversification?
Glace de la ferme
Vous êtes agriculteur?
Vous cherchez un revenu annexe ou principal?
Vous voulez créer de la valeur ajoutée en transformant votre lait et/ou vos fruits dans votre exploitation?
Nous avons la solution!
Contactez-nous:
08 20 22 50 04
info@glacedelaferme.com

Journée à la ferme

«Bonjour madame patate !»

La traditionnelle *«journée à la ferme»* organisée par la FDSEA de l'Yonne a encore connu le succès cette année. L'occasion pour les visiteurs, de conjuguer le plaisir d'une promenade en famille avec la découverte de l'agriculture d'aujourd'hui.

« *Bonjour madame patate !* » Du haut de ses 6 ou 7 ans, le petit visiteur n'a pas oublié le surnom de l'hôtesse des lieux, qu'il avait déjà rencontrée avec sa classe. Florence a une passion, sa ferme et ses animaux. Et un plaisir, celui de la faire partager à ses visiteurs. Chez les Pouteau, producteurs céréaliers et de pommes de terre dans le Sénonais, une «journée à la ferme» se vit en famille : Bruno, le mari, à l'accueil, Florence aux animaux et leurs enfants, guides d'un jour pour la visite détaillée de l'exploitation. Animations variées garanties! De la ballade à poneys à la dégustation de crêpes, en passant par un petit cours sur les céréales, les caresses à Géraldine, la vache jersiaise ou les explications sur l'énergie solaire produite sur la ferme, il y en avait pour tout le monde, petits et grands. Comme un petit air d'arche de Noé qui se serait échouée dans un petit coin de paradis…

Plus près d'Auxerre, à Branches, Joël Desmoutiers et Gérard Breton avaient eux aussi ouvert les portes de leur chèvrerie. Plusieurs centaines de personnes venues tout au long de la journée saluer les quelques 200 chèvres alpines chamoisées du troupeau et déguster les fromages produits sur l'exploitation. Plus de 140 repas servis le midi, un record ! Gérard se souvient encore de la première édition organisée il y a 5 ans : *«on pensait voir personne, c'était le jour de la finale de Roland-Garros et il faisait une de ces chaleurs !»* Non seulement ce jour là, les promeneurs étaient au rendez-vous, mais depuis, ils reviennent !

Quoi de mieux pour accompagner un fromage de chèvre qu'un verre de sauvignon ou d'aligoté? Et pour cela, les visiteurs avaient juste à reprendre leur voiture, direction Saint-Bris, où Marylène et Philippe Sorin, viticulteurs, avaient donné rendez-vous au public ce dimanche, pour une visite de leur exploitation, à la *«Cave du Maître de Poste»*. Histoire de «s'affranchir» (avec modération), sur les trésors gouleyants du lieu !

DOMINIQUE BERNERD



Succès assuré pour la dégustation de fromages fermiers



Dans le rôle du guide, Etienne Henriot, pour une petite formation accélérée sur les céréales, la symbiose et les adventices !



Pas évident de caresser cette drôle de bestiole avec son bec qui pique… !



Allez ! Une dernière caresse pour la route et on y va… !



Les perruches de Florence attendaient elles aussi le visiteur de « pied ferme » et s'étaient fait belles pour l'occasion !



La réforme des Chambres d'agriculture est en marche

Une révolution tranquille pour plus de proximité

Les Chambres d'agriculture sont engagées dans un grand processus interne de réforme. Ce projet baptisé "Terres d'avenir" par le groupe des Chambres réunies au sein de l'APCA, implique une réflexion en profondeur sur le fonctionnement des Chambres et leur adaptation aux nouvelles contraintes économiques, dans le cadre de la Révision des politiques publiques en particulier. Avec une volonté : qu'une meilleure efficacité économique et stratégique se traduise par un renforcement de la proximité avec les agriculteurs.

La révision des politiques publiques a ouvert la voie. Le secteur public fait peau neuve, s'adapte à l'évolution de la société, aux contraintes budgétaires, il innove. Le grand mouvement de réformes structurelles initié au niveau de l'Etat a laissé un sillage suffisamment profond pour que l'effort de modernisation touchent à son tour l'ensemble des établissements concernés par la mise en oeuvre de ces politiques publiques, dont les Chambres consulaires.

Les Chambres d'agriculture se sont donc à leur tour livrées au difficile exercice de la réorganisation. Une réorganisation basée sur des orientations stratégiques partagées par l'ensemble des Chambres d'agricultures qui forment le *«groupe»* Chambres. En jeu : un schéma de développement durable pour l'agriculture - et les agriculteurs- du XXI^{ème} siècle. Mais en jeu aussi, une amélioration de la performance des exploitations au service du développement de la valeur ajoutée et du revenu des agriculteurs.

Le développement des outils, des compétences et des savoir-faire, l'amélioration de l'efficacité économique, sont au coeur des missions des Chambres. Et leur propre efficacité économique passe aussi par la mutualisation des moyens et des compétences. Au travers du projet Terres d'avenir, le groupe Chambres d'agriculture, a défini ses objectifs et les moyens à mettre en oeuvre pour mener à bien cette mutation. C'est une *«réforme tranquille»*, vue de l'extérieur et de la cour de la ferme. Mais c'est une petite révolution pour les structures existantes. Le projet *«Terres d'avenir»* repose sur un triple pari : renforcer la proximité et l'accompagnement des agriculteurs, travailler plus étroitement avec les collectivités locales et les Pouvoirs publics, améliorer l'efficacité économique en renforçant les synergies entre les Chambres sur les grands dossiers transversaux et dans le domaine administratif.

Mutualisation des compétences, rationalisation des actions

Pivot de la réforme et interlocuteur privilégié des services de l'Etat et des collectivités représentés au plan régional, la Chambre régionale assure la coordination des actions de proximité et la mise en commun des compétences. En lien avec le niveau national et les départements, elle assume aussi une mission de veille, d'études et de prospective, l'organisation des réseaux et l'animation des filières. Au sein d'une même région, les Chambres départementales mutualisent une partie des domaine techniques prioritaires, en partageant des fonctions d'ingénierie, de veille, de prospective, d'expérimentation des références. Ces mutualisations peuvent aussi concerner des domaines plus *«fonctionnels»*. Avec toujours la même recherche d'une meilleure efficacité sur le terrain et surtout d'une meilleure mobilisation des ressources techniques et humaines au service de l'agriculteur. Le niveau départemental reste ainsi le niveau d'intervention de proximité, où les conseillers sont au contact quotidien avec les agriculteurs, à l'écoute de leurs besoins. Au Chambres départementales aussi le conseil, la formation, la communication de proximité et l'animation des territoires et des projets locaux. Telles sont les grandes lignes du projet global *«Terres d'avenir»*, conduit par les Chambres réunies au sein de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture.

Un gros travail d'ajustement

A la Chambre régionale de Bourgogne la réforme avance et on devrait découvrir en 2011 son nouveau visage. De l'extérieur, rien ne peut le laisser penser, mais *«c'est un très gros travail d'ajustement»* explique Yves Charpiot, directeur de la Chambre régionale d'agriculture. *«Le dossier est particulièrement complexe sur le plan administratif et de la gestion du personnel»*. Une telle réforme n'est pas sans conséquence sur la réorganisation des compétences et des équipes professionnelles, mais *«elle doit aboutir à améliorer encore la proximité»* pour coller au besoin du terrain. *«C'est l'objectif prioritaire»* de ce challenge.

La nouvelle organisation qui se dessine voit la constitution de quatre pôles mutualisés :

- Recherche, développement et références
- Interventions : conseil, interventions terrain, formation, installation, territoires
- Filières : des comités d'orientation fonctionnent déjà comme le Corel (Elevage), ou le Corebio, d'autres sont en cours de constitution ou en réflexion pour la viticulture, les grandes cultures. Le pôle filière constitue aussi un espace de travail avec des organismes extérieurs (organisations économiques, instituts, organismes divers...).
- Fonctions supports : informatique, comptabilité, achats...

ANNE-MARIE KLEIN

▶ Zoom

Trois questions à Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale d'agriculture

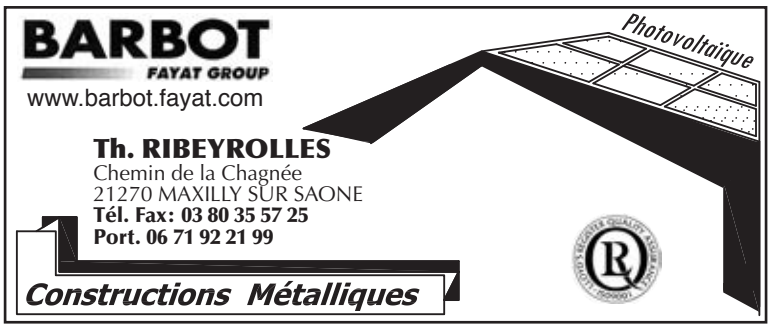


Terres de Bourgogne : Quelles sont les implications de la réforme des Chambres d'agriculture en Bourgogne ?
Dominique Chambrette : La Chambre régionale est appelée à prendre une dimension de plus en plus importante, en parallèle avec les évolutions des services de l'Etat dans le cadre de la révision des politiques publiques. Le grand chantier en cours, "Terres d'avenir" constitue une voie médiane, une évolution en douceur du système que nous connaissons. Mais c'est une évolution qui s'inscrit dans le sens de l'histoire. Quand la réorganisation, axée sur la mutualisation des moyens et des compétences, aura été menée à son terme, nous disposerons de plus de moyens pour accompagner les agriculteurs sur le terrain. Sans mutualisation, cette réforme était impossible, car une Chambre régionale ne dispose pas de ressources propres et ses moyens humains restent limités par rapport aux Chambres départementales qui lèvent l'impôt et emploient en moyenne entre 60 et 70 personnes. Dans ce contexte, je considère que le fonctionnement de la Chambre régionale repose sur trois pieds : la Chambre régionale elle-même, la DRAAF et le Conseil régional. La concertation étant à la base de notre fonctionnement. Nous sommes dans une phase de mutation à tous les niveaux, car la typologie des agriculteurs évolue aussi. Le nombre d'agriculteurs diminue c'est un fait, mais en 2020, il faut savoir que 50% des installés ne seront pas issus du milieu agricole. Ce fait, associé à l'évolution de la politique européenne et l'évolution des pratiques, ne sera pas sans conséquence sur le nouveau visage de l'agriculture.

Terres de Bourgogne : Comment vont s'organiser la répartition des rôles et des missions entre les Chambres départementales et la Chambre régionale ?
Dominique Chambrette : La Chambre régionale devient un centre de ressources et de partage des références. En fait, nous sommes actuellement entrain de définir les meilleurs modes de fonctionnement entre nos cinq Chambres d'agriculture. L'organisation est basée sur le transfert de compétences et le travail en commun sur les grands dossier horizontaux. Le schéma définitif n'est pas encore connu, nous sommes en période de transition, mais nous avançons par dossiers et par filières, ce qui nous permet de poser les problématiques par grands territoires. Pour aborder ces dossiers nous devons anticiper, travailler avec un maximum d'efficacité ce qui suppose d'éliminer les lourdeurs. Tous les grands dossiers transversaux sont ainsi portés par la Chambre régionale avec la mise à disposition des ressources des Chambres départementales. Cette période de transition a l'avantage de faciliter l'apprentissage du travail transversal en groupes. Les personnels des départements apprennent ainsi à se connaître et à travailler ensemble.

Terres de Bourgogne : Concrètement, quels sont les dossiers qui illustrent le mieux les évolutions en cours ?
Dominique Chambrette : La coordination du Bulletin de santé du végétal est un dossier exemplaire de l'efficacité des partenariats et d'un fonctionnement parfaitement maîtrisés entre de nombreux acteurs terrains. Sur le PRN* sucre également, la Chambre d'agriculture assure la maîtrise d'ouvrage et le travail mené a d'ors et déjà amené un certain "retour" financier sur la Bourgogne. Le travail au sein du Corel a permis de définir une nouvelle politique de l'élevage. En bio, la Chambre régionale accompagne les conversions et suit de grands projets comme celui du moulin bio d'Aiserey. C'est un projet d'envergure, d'une dimension industrielle exceptionnelle, qui montre notre volonté d'organiser les productions en fonction des outils économiques. C'est avec ce type de démarche que nous sommes parvenus aussi à relocaliser en partie la production de graine de moutarde en Bourgogne. Tous ces dossiers impliquent de nombreux partenaires, des convergences à établir entre des acteurs très différents, un travail de réflexion à mener, un effort de prospective, une capacité d'anticipation, des synergies à trouver. L'intérêt de la mutualisation des compétences et des moyens devient alors évident pour mener à bien techniquement et politiquement des dossiers complexes dont les retombées sur le terrain sont évidemment positives.

*Programme régional d'aide à la restructuration de la filière sucre



Point de vue

L'identification électronique des ovins vue par Marcel Cottin

Marcel Cottin, président de la section ovins FDSEA de la Nièvre, expose le point de vue syndical sur l'identification électronique des ovins.

L'entrée en vigueur de cette nouvelle obligation réglementaire approche. Comment abordez vous cette évolution ?

«Il y a deux approches. Il est sûr que d'un point de vue strictement réglementaire, c'est une nouvelle contrainte qui vient se cumuler aux obligations administratives existantes et qui pèsent sur le travail et le revenu des éleveurs. Or le temps que chacun devra passer d'ici 2013 à reboucler le cheptel déjà présent sur l'exploitation ainsi que le surplus de papiers qu'engendre cette modification n'est pas productif et n'est surtout pas rémunéré. Cet aspect exaspère il est vrai les éleveurs, d'autant plus que c'est la seconde fois en 5 ans que les règles changent en matière d'identification ovine. Il y a de quoi perdre ses repères. Malgré tout, et c'est la position que nous avons soutenu à la FNO, je pense que cette contrainte doit être transformée en atout. Aujourd'hui trop d'éleveurs travaillent encore dans des conditions non optimales et perdent temps et argent sur des tâches qui pourraient être effectuées beaucoup plus rapidement. Or, et dans la situation que nous connaissons depuis quelques années, il ne nous sera pas possible de relever la filière ovine, sans s'appuyer sur des outils modernes et permettant à l'ensemble des acteurs de la filière, producteurs compris, de gagner en productivité. En somme, cette contrainte réglementaire doit être vue comme un levier pour la production, une occasion de moderniser nos exploitations et de donner une image plus positive de notre métier, notamment vis-à-vis des jeunes qui pourraient potentiellement s'orienter vers la production ovine. Et puis, tous les éleveurs ayant testé l'électronique le disent. Jamais ils ne feraient marche arrière, ne serait-ce que pour le confort de travail une fois la troupe équipée».



Le passage à l'électronique ne risque t-il pas de générer des surcoûts pour les éleveurs ?

«Nous avons réussi à arracher au niveau de la FNO, des financements pour que le passage de l'identification classique à cette nouvelle technologie ne coûte pas le moindre € aux éleveurs. Ainsi, jusqu'en 2013, tous les agneaux nés sur l'exploitation bénéficieront d'une subvention de 0,8 € par boucle. Celle-ci sera de 1 € par reproducteur rebouclé d'ici 2013. Ce financement permet la prise en charge financière du surcoût de la boucle électronique et sera automatiquement déduit de la facture qui sera adressée à l'éleveur par l'EDE. En ce qui concerne le matériel de lecture, l'État n'est pas en mesure d'apporter des financements car la réglementation communautaire n'impose que l'obligation du bouclage, ce qui par ailleurs est totalement insensé. Il nous faudra donc au niveau syndical trouver d'autres sources de financements sur le plan local ou régional, ce à quoi nous travaillons au niveau de la FDSEA. Je crois d'ailleurs que cet enjeu doit regrouper tous les acteurs de la production ovine départementale pour que des opportunités soient offertes aux éleveurs ovins Nivernais.

Ne craignez-vous pas que cette nouvelle modification rebute définitivement les éleveurs ovins ?

«Je ne crois pas que cette évolution rebute définitivement les producteurs. Vous savez, pour être paysan aujourd'hui il faut être obstiné, parfois même croire à l'insensé, et ceci peu importe la production de l'exploitation. Sans cela c'est la «gamelle» assurée. Et alors que nous avons connu depuis des années des périodes difficiles en production ovine, je ne pense pas qu'une nouvelle évolution, je me répète, quelque peu positive, fasse plier les producteurs. J'aurai même envie de dire que contrairement à d'autres productions, l'horizon des moutonniers se dégage légèrement. Au bilan, le travail de la FNO a permis de renverser la tendance en matière de soutien PAC avec la mise en œuvre du bilan de santé et le rééquilibrage en faveur des ovins. La contractualisation avec ses effets bénéfiques sur la gestion des volumes, de l'offre, et en bout de chaîne sur le prix a été mise en place cette année. Enfin, le travail enclenché par le biais de la reconquête ovine, sur la technique et la communication ne peut que servir les éleveurs et la filière. Certes, les éleveurs sont impatients ce qui est légitime à la vue des difficultés rencontrées. Mais les personnes raisonnables le savent : toute tentative d'intervention sur les dossiers structurels ne produit pas d'effets palpables à court terme. Dans l'attente, et dieu sait si cela est difficile, il nous faut encore un peu courber l'échine. Mais des perspectives se dégagent aujourd'hui pour les producteurs et là est bien l'essentiel. Si on compare les perspectives des éleveurs il y a ne serait-ce que 5 ans, à celles d'aujourd'hui, il n'y a pas photo. Reste à s'armer de patience et surtout de courage car il en faut, mais et l'investissement collectif et syndical des producteurs depuis 4 ans portera bientôt ses fruits».

PROPOS RECUEILLIS PAR S.L

FDSEA de la Nièvre

Climat orageux pour le conseil décentralisé

Le conseil d'administration de la FDSEA de la Nièvre de cette fin de printemps s'est tenu à Collancelle, puis au bord de l'étang de Baye.

C'est à La Collancelle puis au bord de l'étang de Baye que le conseil a examiné les dossiers *«chauds»* de cette fin de printemps. Dans un climat orageux, les administrateurs ont souligné la profonde dégradation de la situation financière de nombreux agriculteurs nivernais (des compensations ministérielles loin de compenser les pertes des revenus que ce soient en grandes cultures, lait ou viande, face à des charges toujours plus importantes). C'est Paul Labonde qui précise que, lors des négociations pour les bénéfices agricoles forfaitaires, c'est la première année que tous les indicateurs économiques sont au rouge quelles que soient les productions : des abeilles à la volaille, au porc… tout dégringole.

Concernant l'élevage, les délégués ont souligné l'inquiétude des éleveurs dont les ventes d'animaux gras restent très préoccupantes ainsi que les marchés italiens et grecs avec la récession économique en Europe et en particulier dans ces pays.

Les propositions d'actions syndicales se précisent et, une fois encore, le dernier recours des agriculteurs reste la manifestation massive où celle-ci peut provoquer des désagréments chez les consommateurs. Après l'action de communication de Paris avec les céréaliers (bien perçue par les Parisiens), d'autres modes d'action pourront être envisagés.

La loi de modernisation agricole, la PAC 2013, le zonage défavorisé simple ont également fait l'objet de discussions lors de ce conseil. Les représentants de la FDSEA de la Nièvre participeront aux débats organisés par les instances régionales et nationales de la FNSEA qui auront lieu dans les semaines à venir.



Visite sur le terrain au bord de l'étang de Baye.

Après un déjeuner sur l'exploitation de Benoit Mathé, l'accueil du sous-préfet de Clamecy, M. Almazan, a permis de rappeler l'attachement des administrateurs FDSEA au recentrage des priorités agricoles pour le département.

En effet, loin des problématiques commerciales par une industrialisation débordante (il n'y a pratiquement plus d'entreprises industrielles dans la Nièvre), loin des agglomérations dévoreuses d'espaces agricoles (on perd 200 ha de terre paysanne par jour en France), dans un département où l'équilibre terre, pré et forêt reste stable. Faut-il continuer à sanctionner les agriculteurs, premiers aménageurs de l'espace ?

Le débat sur les contrôles, en particulier sur la déforestation et les fossés, a été une nouvelle fois ouvert devant le sous-préfet qui souhaite qu'un dialogue constructif s'établisse entre les différentes administrations et les représentants de la profession, en tout premier lieu de la FDSEA et des JA.

A Baye, où l'étang a été aménagé sur des fonds de la collectivité pour que les promeneurs bénéficient d'un cadre exceptionnel, les administrateurs ont insisté sur l'importance du travail des agriculteurs, des éleveurs pour maintenir cette mosaïque paysagée et ainsi conforter les efforts réalisés par le conseil général pour que la Nièvre développe l'accueil de touristes.

Enfin, dans le cadre des technologies du futur, Benoit Mathé a présenté son installation photovoltaïque qui est fonctionnelle depuis février 2010. Là aussi, les exploitants agricoles nivernais montrent leur capacité à inscrire leur entreprise dans la modernité, la diversification et la recherche de nouvelles voies de développement.

FDSEA - RA

Finale départementale de labours: les JA à pied d'œuvre

Réunis autour du président, Fabrice Prévotat, les membres du Conseil d'administration des JA58 se sont retrouvés à Chiddes le 8 juin dernier pour préparer la finale départementale de labours.

Cet événement majeur de la vie syndicale agricole, qui rythme la vie du monde rural, l'été venu, se déroulera cette année à Rémilly, sur le canton de Luzy. Ainsi en a décidé le conseil d'administration, la semaine dernière, qui s'est réuni au restaurant Montcharlet de Chiddes. L'heureux hôte de la finale départementale sera M. Bonnet qui recevra donc les jeunes et les visiteurs de cette manifestation populaire le dimanche 22 août à partir de 10 heures. Trente cinq concurrents s'affronteront pour ce dernier tour de champs de l'année, tous ayant fini premiers de leurs épreuves cantonales respectives. Rien que de très classique, si ce n'est que le 22 août comportera une innovation majeure. A côté de la finale *«normale»*, une épreuve dite *«concours de labour économique»* viendra pimenter la compétition. Le but du jeu est simple et fait écho aux exigences de la conjoncture: chaque concurrent utilise un même tracteur et c'est celui qui utilise le moins de carburant qui gagne. De quoi alimenter, dans une joyeuse ambiance, les spéculations sur le style des compétiteurs. Les JA aiment les défis.

Une journée de festivités

Comme à leur habitude, les jeunes profitent du prétexte de la compétition -très sérieuse- pour offrir à tous ceux qui les rejoindront une journée entière de festivités, en espérant que la météo sera de la partie. Le conseil d'administration a ainsi validé un programme éclectique. Parmi les animations, un concours de moiss'batt'cross réunira une dizaine de ces engins spécialement préparés pour la piste. Un concours de 2CV cross, sur le même principe, verra s'affronter une dizaine des modèles mythiques de la marque Citroën. Attention les yeux! La journée sera également interactive, avec pour les enfants un stand de maquillage et des ballades à poney et pour les adultes, un marché de producteurs locaux. Et comme une finale départementale de labours est aussi une fête de l'agriculture dans son ensemble, les JA vous inviteront à un repas sur place le midi et à un repas dansant le soir. D'ici-là, les responsables syndicaux ont du pain sur la planche...

E.C.

Conjoncture

Le marché des céréales avant la moisson

Invité de la Section Végétale de la FDSEA de l'Yonne, Thibaut Périnet, animateur terrain AGPB, a fait un point avant moisson, de la conjoncture sur le marché des céréales et des pistes à développer pour la PAC d'après 2013.

La tendance des prix est à la baisse générale pour l'ensemble des céréales, particulièrement les orges. Un constat souligné par Thibaut Périnet : *«cette baisse devrait continuer sur la campagne prochaine, tant sur les orges brassicoles que fourragères, celles-ci n'étant pas recherchées dans l'alimentation animale car moins digestibles que le blé. On a également connu une mauvaise campagne à l'export, du fait que nos principaux clients, comme l'Allemagne, ont bénéficié d'une bonne récolte»*. Pour le blé, si les stocks ont été reconstitués en 2 ans, du fait d'une forte capacité d'adaptation de la production mondiale, *«la vigilance doit cependant rester de mise car il suffit de peu de chose pour que la production ne satisfasse pas la demande»*. Au niveau prix, la baisse de l'euro permet de redonner du souffle au marché, rendant ainsi de la compétitivité à la production, face aux propositions de la Mer Noire : *«la qualité constante de notre production faisant sa force»*.

Céréale la plus produite dans le monde, le maïs n'en a pas moins le marché le plus tendu, permettant également de tirer les prix du blé. Pour le représentant de l'AGPB : *«on remarque une baisse de l'utilisation du maïs dans l'alimentation du bétail, mais l'export a permis de compenser les volumes non utilisés et les stocks sont restés raisonnables»*.

Dans un contexte d'échanges mondiaux en diminution, les clients traditionnels ont produit correctement, ce qui explique en partie la baisse des cours au niveau européen : *«la baisse des coûts de frets a également occasionné plus de concurrence sur nos marchés traditionnels, mais cela nous a permis également d'atteindre de nouveaux marchés. En France, par exemple, nous avons connu la 2ème campagne d'exportation en blé la meilleure depuis 10 ans»*.

A l'heure où l'Europe souhaite démanteler les outils de gestion de marché, Thibaut Périnet se félicite du fait que *«l'intervention a pleinement cette année, joué son rôle de filet de sécurité, face à une volatilité des prix, particulièrement en ce qui concerne les orges, dont 5,3 millions de tonnes ont été placées à l'intervention»*.

Rester vigilant face aux demandes sociétales

«La PAC de l'après 2013 se dessine aujourd'hui, nous devons y travailler et faire des propositions réalistes et acceptables». Mais pour cela, encore faut-il répondre



Thibaut Périnet, animateur terrain à l'AGPB.

à plusieurs contraintes: nécessité de re-légitimer la Pac et les aides directes face aux interrogations de la société, lutter contre la volatilité des prix agricoles, assurer la sécurité alimentaire mondiale. Le découplage total des aides n'est plus un débat en Europe, comme l'a rappelé l'animateur terrain de l'AGPB : *«pour la commission européenne, la sécurité alimentaire est indépendante des choix de production et les handicaps naturels ne se résoudront pas en les figeant»*. La mise en place d'un DPU unique semble inévitable, du fait du rejet, par la majorité des États membres, de DPU calculés sur une base historique. Mais pour quel niveau ? Avec quel budget ? Et sur quels hectares ? Pour répondre aux interrogations liées aux marchés, Thibaut Périnet avance quelques pistes : *«s'appuyer par exemple sur l'intervention publique sur les marchés qui, même si elle reste affaiblie, est encore utile et nécessaire. Autre piste : réintroduire du stockage public en réformant et en développant en parallèle le stockage privé. Ces mécanismes ne suffiront pas ! Il faut également que des mécanismes de gestion individuelle des soutiens soient mis en place sous forme de provisions facilement mobilisables les années à faible revenu»*.

Concernant les demandes sociétales, Thibaut Périnet insiste sur le fait de se montrer vigilant face à l'effet mode actuel de la notion de *«biens publics»* : *«nous y opposer serait contre productif. Nous devons donc nous l'approprier et monnayer nos services à leur juste valeur, en s'appuyant sur des indicateurs pertinents»*.

SANDRINE VATINELLE
(SECTION VÉGÉTALE FDSEA 89)

Blé et Colza

Visite des expérimentations de la Chambre d'agriculture de la Nièvre

Les 2 et 11 juin dernier la Chambre d'agriculture de la Nièvre a organisé une visite de ses essais blé et colza. Plusieurs thématiques ont été abordées, des plus conventionnels (variété, stratégies fongicide) au plus innovants (bas volume, interaction conduite x variété).

L'atout principal des expérimentations menées par la Chambre d'Agriculture est d'apporter des références dans un contexte local. Les agriculteurs peuvent alors se servir de résultats issus du même contexte pédo-climatique que leur exploitation pour choisir leurs variétés ou leur programme fongicide.

Particularité : pour tenir compte de la complexité des nouveaux itinéraires techniques, la Chambre d'agriculture oriente, depuis deux ans, davantage ses expérimentations vers des essais «conduite» (étudiant l'itinéraire technique dans son ensemble : densité, dose d'azote, fongicide, régulateur, ...) plutôt que des essais «monofactoriels» (étudiant seulement un facteur comme les variétés ou les fongicides). Chaque année, les CETA et GDA organisent une visite de ces expérimentations. L'occasion de faire ensemble un premier bilan de la campagne écoulée.

Du coté des blés

Pour être représentatif des sols du département, la Chambre d'agriculture a implanté ses expérimentations dans deux secteurs distincts:

- le centre nivernais (Montapas) au sol à dominante limoneuse : la nuisibilité des maladies y en est en général plus importante.
- la Bourgogne nivernaise (Entrains sur Nohain et Suilly la Tour) à dominante plus argilo-limoneuse voire argilo-calcaire où la nuisibilité des maladies est plus modérée.

Compte-tenu de la climatologie de l'année (printemps sec), les maladies sont restées cantonnées sur les feuilles basses si bien que les premiers comptages effectués ne montrent pas de différences entre les stratégies en 2 passages (*«2 noeuds»* et *«dernière feuille étalée»*) ou en 1 passage au stade *«dernière feuille étalée»*. Les récents épisodes pluvieux vont sans doute faire évoluer la situation mais cette évolution tardive risque d'avoir de faibles répercussions sur le rendement. A suivre.

A noter cependant, en centre nivernais, la présence de symptômes atypiques ressemblant à des taches de septoriose sur la première feuille. Un essai fongicide sur la parcelle a montré que ces symptômes étaient présents quelle que soit la protection fongicide appliquée (1 à 3 traitements).

Un essai fertilisation azotée et fractionnement à Bitry a également permis de tirer une première conclusion sur la campagne passée. Dans le contexte de l'essai (argilo-calcaire, précédent pois de printemps, bande double densité au semis et reliquat sortie hiver de 57 unités), la stratégie des apports décalés (impasse de l'apport de tallage et intervention avant le stade *«épi 1cm»* puis entre *«2 noeuds»* et *«dernière feuille étalée»*) ne montre pas pour l'instant de différences de population épis par mètre carré avec la stratégies des apports plus précoces (tallage). Une courbe de réponse à l'azote a également montré qu'en précédent pois de printemps, une dose d'azote de 100 unités (correspondant au calcul de la dose bilan) ne décrochait pas visuellement par rapport à une modalité majorée de 40 unités. La récolte des microparcelles permettra de confirmer ou non ces observations.

La Chambre d'agriculture a également mis en place des essais «conduite» dont l'objectif est de comparer 12 variétés selon deux conduites différentes. Une première conduite dite «classique» correspondant à un itinéraire technique moyen et une seconde dite « bas intrants » dans laquelle des leviers agronomiques ont été utilisé pour diminuer la pression des maladies (densité de semis plus faible, dose d'azote minorée et apport décalé, impasse régulateur) et ainsi ne réaliser qu'une intervention unique au stade « Dernière Feuille Étalée». L'objectif est de repérer les variétés les plus adaptées aux conduites «bas intrants». L'intérêt des agriculteurs pour les traitements «bas volume» est grandissant. Afin de répondre aux interrogations des agriculteurs sur cette pratique, la Chambre d'agriculture a crée, avec le concours d'agriculteurs motivés, un réseau d'expérimentation «bas volume» (150 et 80 litres/ha). L'objectif est de vérifier si la baisse des volumes de bouillie permet de diminuer les doses utilisées ou tout au moins d'en améliorer l'efficacité. Les premiers résultats sont attendus cette campagne.

Du coté des colzas

La visite des essais s'est déroulée en présence de Louis Marie Allard, Ingénieur Régional du Cetiom. L'objectif était de faire le point sur les variétés classiques mais également sur les nouveautés. Adriana reste une valeur sûre même si sa sensibilité au froid fut très marquée cette année. Certaines nouvelles inscriptions tirent leur épingle du jeu : NK Festivo (lignée), Albatros (hybride) et NK Alamir (hybride). Rendez-vous à la récolte pour confirmer ou non ces tendances.

Dans les deux sites, la matinée s'est conclue par un buffet froid, moment de convivialité cher au GDA.

Tous ces essais seront récoltés et les résultats seront disponibles sur le site de la Chambre d'agriculture (www.nievre.chambagri.fr).

L'ÉQUIPE GRANDES CULTURES



Découverte de la technique du semis direct sous couvert végétal

Énorme succès pour "Objectif Sol"

Les membres du Geda de la Tille ont vu les choses en grand. Leur journée du 10 juin, consacrée à la technique du semis sous couvert végétal, a attiré 630 personnes dont 500 agriculteurs. Une belle récompense pour un petit groupe d'agriculteurs qui travaillait sur ce projet depuis un an.

Six-cent trente : c'est le nombre de personnes qui ont participé à Objectif Sol la semaine dernière. Pas moins de 56 départements français étaient représentés. Plus d'une centaine de techniciens, parfois venus de très loin, étaient là, de même qu'une délégation belge. Des intervenants de qualité, une organisation irréprochable et un temps clément : tout était réuni pour satisfaire des visiteurs très friands en informations techniques. A l'issue d'une matinée en salle à Clénay et d'un après-midi passé sur le terrain à Chaignay, les visiteurs étaient unanimement satisfaits de la richesse de l'évènement. Bernard Darosey, le président du Geda de la Tille, l'était tout autant et tenait à saluer tous les partenaires financiers d'Objectif Sol, les JA d'Is-sur-Tille/Selongey et bien entendu les membres du Geda pour leur remarquable implication.

Du bon sens

En matinée, la Chambre d'agriculture a tout d'abord divulgué des premiers résultats expérimentaux -très intéressants- menés localement (voir encadré avec tableaux). Un agronome brésilien est ensuite intervenu sur le thème de la vie du sol. Dirceu Gassen a utilisé de nombreux exemples et comparaisons pour démontrer le bon sens d'une couverture permanente et de l'arrêt du travail du sol. Un exemple d'une température pouvant atteindre 60°C sur un sol nu en plein soleil a été assez parlant. «*On comprend que la vie biologique et en particulier la micro-faune, n'apprécie pas !*» commentait Benoit Lavier, membre du Geda de la Tille. L'agronome brésilien a ensuite comparé la préparation du sol pour la production avec celle d'un athlète pour la compétition. La nécessité de s'occuper de toutes les caractéristiques du sol (chimiques, physiques et biologiques) a été mise en avant. Pour l'athlète comme pour le sol, une nutrition équilibrée est essentielle. Le couvert végétal (parce qu'il retourne au sol sous forme de matière organique) permet cet équilibre. Par ailleurs, en favorisant l'exploration de l'ensemble du profil (à cause de la porosité verticale créée par les racines et les galeries de vers de terre), on augmente les ressources. «*Dans nos types de sol à faible RU, un matelas organique qui joue simultanément le rôle de protecteur contre l'évaporation et d'éponge pour garder l'eau, c'est plutôt intéressant*» conclut Benoit Lavier.

Plus ou moins de traitements ?

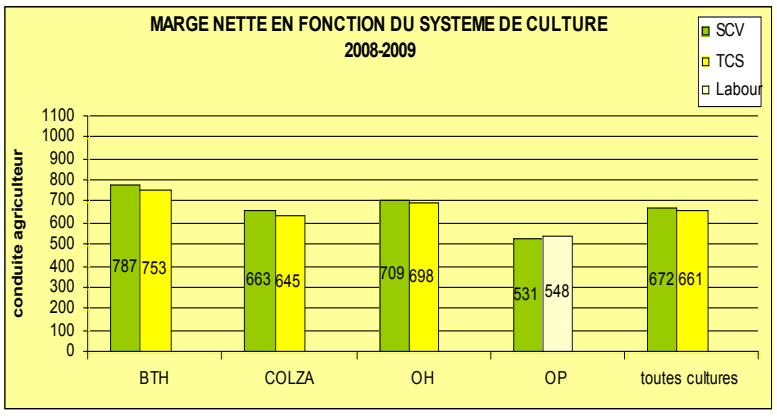
Malgré ses nombreux avantages environnementaux, la technique du SCV est utilisatrice de produits phytosanitaires, car l'objectif de productivité reste majeur. En utilise-t-on plus ou moins qu'en agriculture conventionnelle ? «*Nous n'avons pas suffisamment de recul pour être catégorique*» répond Benoît Lavier, «*j'observe néanmoins que mes parcelles sont plutôt moins sales que lorsque j'étais en TCS. C'est particulièrement évident pour les géraniums dans le colza. On nous parle souvent du glyphosate qui est souvent attaqué. L'an dernier, nous avons, sur notre ferme, utilisé moins de 2 litres de glyphosate par hectare. Personnellement, cela me dérange moins d'utiliser du glyphosate (dont le profil écotoxicologique est particulièrement favorable) que d'autres produits «moins médiatiques» et pourtant beaucoup plus dangereux*». L'agriculteur côte d'orien est conscient qu'il reste quelques points à améliorer : «*oui, la biodiversité qui se développe avec le SCV n'est pas que positive. L'augmentation des populations de limaces entraîne des applications d'anti-limace. Nous espérons que l'équilibre avec les prédateurs (carabes) s'établisse au bout de quelques années. Nous cherchons des espèces à mettre dans les mélanges de couverts qui pourraient avoir un effet dépressif sur les limaces, c'est apparemment le cas du lin*». **AG**

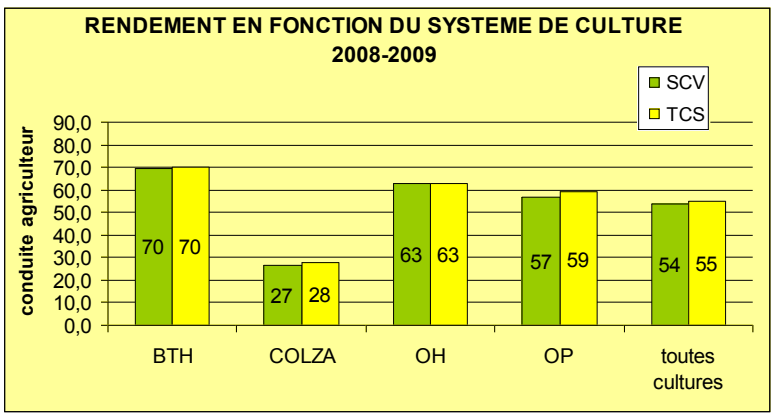
▶ Premiers résultats «très positifs»

Florent Sauvadet, conseiller grandes cultures à la Chambre d'agriculture de Cote d'Or, a fait la présentation d'un travail d'expérimentations actuellement mené sur le semis direct sous couvert végétal. Le protocole est le suivant : deux techniques culturales sont menées simultanément sur plusieurs parcelles afin de mesurer les impacts agronomiques, économiques et environnementaux de la technique du SCV. Cette expérimentation, d'une durée minimale de 6 ans, va permettre une évaluation multicritères des deux systèmes de production à travers des indicateurs techniques, économiques et environnementaux. Avec seulement deux années de recul, Florent Sauvadet a pu donner des premiers éléments d'informations: «Les rendements bruts sont très proches. Les critères qualitatifs et sanitaires des cultures sont identiques. La marge nette (marge brute moins les charges de mécanisation) n'est pas dégradée alors qu'il s'agit d'une période de transition. Ce premier bilan est donc très positif. Il laisse entrevoir des perspectives encourageantes pour le SCV si l'on considère aussi l'ensemble des aspects agronomiques et environnementaux».



Dirceu Gassen, agronome brésilien spécialiste du SCV, a exposé son point de vue sur la vie du sol. La vitesse d'adoption du semis direct au Brésil est impressionnante. En 1994, les surfaces ne représentaient que 3 ou 4%. Suite à une nécessité économique et agronomique (perte des sols par érosion), ces surfaces ont dépassé les 50% en seulement 10 ans.



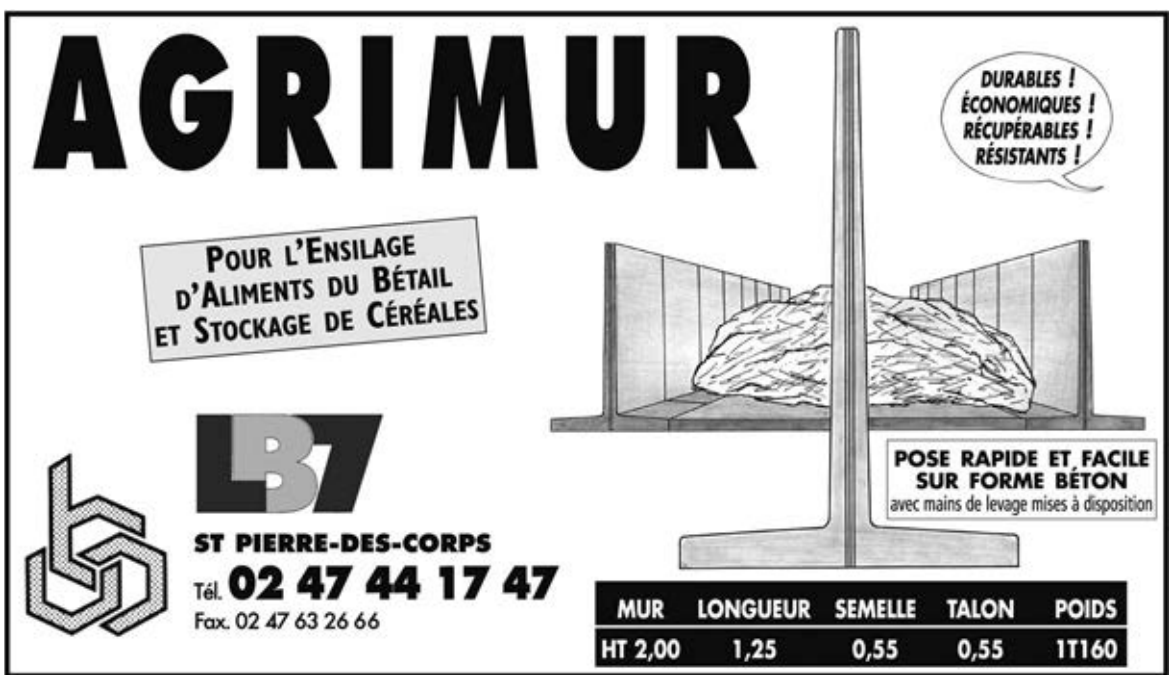


Avec le SCV, le taux de matière organique augmente, tout comme la vie biologique des sols. La portance, la structure et la résistance à la sécheresse des sols sont améliorées. Lutte contre la battance. D'un point de vue environnemental, il y a suppression de l'érosion et du ruissellement, développement de la biodiversité, séquestration du carbone et réduction des émissions de CO_2, du lessivage des nitrates et des consommations d'énergie.

▶ Benoît Lavier (Geda de la Tille)



«La découverte du SCV nous a ouvert les yeux sur la nécessité et la possibilité de modifier radicalement nos pratiques. Vraiment, je ne le regrette pas. Cela redonne beaucoup de saveur à notre métier. Pour affronter la crise économique et presque morale de l'agriculture, il nous faut améliorer notre compétitivité et répondre aux enjeux environnementaux. Sur ces deux plans, le SCV apporte de vrais bénéfices !».





Épandage des boues de lagunes domestiques

La MCEA informe les élus

La Mission de coordination des épandages en agriculture (MCEA) de l'Yonne a tenu début juin une réunion d'information à l'attention des élus municipaux sur le thème du curage et épandage des boues de lagunes domestiques.

Les lagunes sont des systèmes de traitement des eaux usées communales, constituées de plans d'eau peu profonds, en général au nombre de trois. L'apport d'oxygène naturel, par échange avec l'atmosphère ou par photosynthèse des algues de surface, peut être complété exceptionnellement par des aérateurs pour stimuler l'activité biologique et diminuer les surfaces. Les bassins de traitement des eaux brutes éliminent essentiellement les polluants carbonés. Les bassins suivants, dits d'affinage (eau déjà traitée), permettant l'élimination des contaminants biologiques par l'action du rayonnement solaire.



MCEA de l'Yonne

Lagune domestique

Le lagunage a connu un fort développement en France dans les petites communes rurales, de 1970 à 1990, en raison de sa rusticité et de ses performances d'épuration honorables. Le procédé de lagunage convient moins bien aux communes plus grandes en raison de surfaces de bassin très importantes (emprise au sol : 11m²/habitant rien que pour les bassins).

L'Yonne compte aujourd'hui 82 lagunes communales

Le curage des boues accumulées, en priorité dans le premier bassin, est à prévoir tous les 10 à 15 ans et peut apparaître comme une opération lourde, difficile à organiser. Cette réunion avait pour objectif d'indiquer les démarches à suivre pour entreprendre ce curage, nécessaire aux bonnes capacités épuratoires de la lagune. Roland Chuine, du service d'assistance technique aux exploitants de station d'épuration (Satese) du Conseil général, a présenté le fonctionnement d'une lagune, l'entretien nécessaire, les méthodes de curage.

Pour qu'une lagune fonctionne correctement, les eaux doivent être diluées (réseau unitaire par exemple). L'entretien nécessaire est le suivant : Fauchage des abords, gestion des lentilles d'eau et des rongeurs, éventuellement pompage du cône de sédimentation par un vidangeur. En effet, pour limiter les quantités de boues à curer, on peut faire appel à un vidangeur qui pourra pomper 5 à 10m³/200 habitants au niveau de ce cône. Le coût de cette prestation est d'environ 70 euros/m³. Le vidangeur ayant également l'obligation d'avoir un plan d'épandage, un suivi analytique... d'où ces coûts. Dans le cas de tarifs très bas, on peut s'interroger sur le débouché des boues, probablement non conforme à la réglementation.

Le Satese réalise à la demande de la commune, une mesure des quantités de boues présentes dans les bassins, appelée bathymétrie. Celle-ci est utile pour dimensionner correctement le plan d'épandage. Pour donner un ordre d'idée, environ 2cm de boues se déposent au fond du premier bassin par an. Ce dépôt se fait irrégulièrement au fond, d'où l'intérêt de la bathymétrie qui localise les boues.

Un épandage tous les 10 ou 15 ans

Didier Maltête, de la direction départementale des territoires, a présenté pour sa part, l'ensemble de la réglementation relative aux épandages de boues : plan d'épandage, suivi… Retenons que pour tout épandage de boues de station d'épuration, de lagune domestique, de matières de vidange, le plan d'épandage est obligatoire. Un suivi des épandages, avec mise en place d'un suivi analytique des sols et des boues est également nécessaire. Dans le cas des lagunes, un nombre important d'analyses de boues est à prévoir, car on épand tous les 10 ou 15 ans et la fréquence analytique est fonction des quantités de boues produites et épandues.

La société traitement valorisation décontamination (TVD) spécialisée dans la réalisation de plan d'épandage de boues d'épuration et le curage de lagunes est intervenue sur l'organisation de ces opérations. C'est la seule société spécialisée ayant travaillé à ce jour, dans l'Yonne, le curage étant réalisé avec un radeau, qui n'endommage pas la lagune. Les boues sont envoyées dans une benne tampon qui permet de les homogénéiser. Au niveau des boues de lagune, il faut retenir que la dose d'épandage maximale à préconiser est de 80m³/ha. Pour une dose moyenne de 70m³/hectare, on apporte environ 35kg d'azote disponible par hectare, 55kg de phosphore, 350kg de chaux. Les apports en éléments fertilisants sont donc plus faibles qu'avec des boues de station d'épuration habituelle. Dans les premiers plans d'épandage de boues de lagune réalisés dans l'Yonne, les agriculteurs ont néanmoins facilement intégré le plan d'épandage. Celui-ci est obligatoire. L'accord pour épandre est concrétisé pour la délivrance par la police de l'eau, du récépissé de déclaration. Le curage doit être réalisé par une entreprise spécialisée et les épandages réalisés avec du matériel adapté (tonne à lisier).

CATHERINE DESPLANTES
(MCEA DE L'YONNE)

L'ensemble des présentations de cette étude est téléchargeable sur le site Internet de la Chambre d'agriculture : www.yonn.chambagri.fr

MCEA : Catherine Desplantes et Juliette Lefèvre - Tél 03 86 94 28 94 - Mail mcea@yonne.chambagri.fr

▶ L'exemple de Fontenay-Près-Chablis

Maire de Fontenay-Près-Chablis, Michel Ventura a témoigné du curage de la lagune, qu'il a entrepris durant l'été 2009, avec la société TVD. Celle-ci lui a donné entière satisfaction. Il a mentionné la nécessité pour une telle opération d'anticiper les dépenses, et ceci dès la conception de la lagune, indiquant que la commune avait entrepris les démarches environ 18 mois avant le curage. Il a également recommandé de choisir une seule entreprise pour toutes ces opérations (plan d'épandage, suivi, curage). Au niveau du coût, il faut prévoir environ 5 000€ pour le plan d'épandage (avant subvention de l'Agence de l'Eau) et 20 à 25€ HT par m³ de boues pour le curage - épandage - suivi. Pour une lagune, présentant une accumulation de boues de 500 m³, cela représente donc un coût moyen total HT de 16 000€. Sur ce total, seul le plan d'épandage est aidé par l'Agence de l'Eau à concurrence de 50 ou 70% (IXème programme), le reste étant des dépenses de fonctionnement.

En conclusion, Gilles Abry, président de la MCEA, a insisté sur la nécessité d'anticiper le curage de lagune, conseillant aux élus municipaux et agriculteurs, de prendre contact avec la MCEA afin de connaître les démarches à engager pour l'élaboration du plan d'épandage de boues, obtenir un cahier des charges des études à réaliser, des informations sur les aspects réglementaires, ainsi que sur la composition des boues.





GDS 89

Assemblée des sections ovine et caprine

A l'ordre du jour de l'assemblée générale des sections ovine et caprine du Groupement de Défense Sanitaire de l'Yonne : une présentation par un vétérinaire conseil, de la maladie de la coxiellose, plus communément appelée *«Fièvre Q»*.

La baisse du nombre de cheptels ovins constatée l'an passé se poursuit, avec 270 troupeaux enregistrés dans l'Yonne, le nombre d'animaux étant pour sa part en légère progression, avec 500 têtes de plus. Cheptels et animaux étant à la baisse en secteur caprin. Concernant l'activité, l'on constate une forte baisse des avortements ovins sur l'exercice 2008/2009, alors que le nombre d'autopsies est en légère hausse. Aucune analyse réalisée à ce jour en 2010, que ce soit en section ovine ou caprine.
Il est rappelé que les adhérents bénéficient d'une prise en charge à 100% pour ces actes et qu'une baignoire à moutons pour le traitement de la galle est également mise gratuitement à leur disposition.
Concernant l'auto-contrôle des fromages fermiers, les adhérents bénéficient d'une prise en charge à 100% par le GDS 89 (autocontrôles des produits laitiers et la validation des plans de nettoyage désinfection) et de 50% du coût HT des validations des dates limites de consommation sur produits frais. Le laboratoire IDEA ayant souhaité recentrer ses activités à la date du 30 juin prochain, le Groupement de Défense Sanitaire de l'Yonne est actuellement à la recherche d'un nouveau laboratoire partenaire.
Un débat s'est engagé sur la vaccination FCO et ses conséquences sur l'agnelage. Si l'enquête menée suite au questionnaire envoyé n'apporte pas de réponses probantes, le sentiment commun des éleveurs est bien qu'une vaccination sur une brebis pleine génère des problèmes d'ordre divers : absence de contractions, pas de dilatation, des agneaux ayant des difficultés à sortir… En l'absence de préconisation de vaccination, difficile toutefois de faire la part des choses avec des maladies résiduelles. Il est rappelé que tout problème doit être signalé, le vétérinaire ayant pour obligation de faire remonter l'information et ouvrir un dossier de pharmaco vigilance.

Un milliard de bactéries dans un gramme de placenta !

Maladie infectieuse animale, transmissible à l'homme, la *«fièvre Q»* est fréquente en France, comme un peu partout dans le monde. Rarement posé, du fait du peu de spécificité de la maladie, le diagnostic ne peut être confirmé que par la biologie. L'agent de la maladie, la bactérie « Coxiella burnetii », pouvant résister 2 ans à des températures allant de +20° à -20°, ainsi qu'aux désinfectants usuels.
L'infection des ruminants domestiques se caractérise par des avortements en fin de gestation, des mises bas prématurées ou animaux mort-nés. La contamination humaine pour sa part, se fait le plus souvent par inhalation de poussières ou de particules infectées. Les bactéries pouvant être présentes dans les produits de mise bas et les déjections des animaux infectés et dans une moindre mesure par contact direct des animaux. Une seule bactérie peut suffire à infecter un être humain, 1 gramme de placenta de brebis pouvant en contenir 1 milliard !
Principaux publics visés : les éleveurs, vétérinaires, personnel des abattoirs… L'incubation est de 2 à 3 semaines, la maladie étant asymptomatique dans la moitié des cas. Durée moyenne de la *«fièvre Q»* : entre 2 et 14 jours, avec une guérison spontanée complète dans la majorité des cas. Des risques d'avortement ou d'accouchement prématuré étant possibles chez la femme enceinte.
L'épidémie est particulièrement importante aux Pays-Bas, où l'on a compté en 2009 jusqu'à 2300 cas dont 6 mortels. Des mesures drastiques ont été prises, comme la vaccination obligatoire et l'interdiction de mise à reproduction des femelles.
Rien de tel en France, où la maladie n'est pas soumise à déclaration obligatoire, dans l'attente des avis de l'AFSSA. A noter que chaque prélèvement d'avortement effectué dans le département fait l'objet d'une recherche systématique de *«fièvre Q»*.



Etaient présents les présidents des sections ovine et caprine : Alain Soliveau et Anita Germineau.

DOMINIQUE BERNERD

Le 25 juin à Villefranche d'Allier

Fiest'ia: un rendez-vous génétique et économique

Le 25 juin, le centre d'élevage de Meillard, dans l'Allier, va accueillir 100 animaux, 50 élevages et une vingtaine d'entreprise et d'organisations-conseils sur le thème "de la mère à taureau aux broutards".

L'UCATRC et tous ses partenaires se sont réunis pour proposer un plateau assez exceptionnel que les visiteurs de Fest'ia pourront découvrir le 25 juin prochain au centre d'élevage de Meillard, dans l'Allier.

Tous les maillons du travail génétique seront ainsi visibles. Broutards et femelles de boucheries illustreront les qualités recherchées par la filière. Des génisses de 18 et 30 mois incarneront aussi les qualités maternelles. En tout, une centaine d'animaux de reproduction et de viande feront l'objet de tous les commentaires et de toutes les analyses.
Depuis plusieurs mois, les éleveurs sélectionnés par Patrick Chevalier (Génesia), Jacky Martin (Eliacoop) et Philippe Doradoux (Genoe) se préparent. L'objectif final étant de présenter des lots de reproductrice aux performances zootechniques et économiques prouvées.

C'est le moment de tout apprendre sur l'intervalle vêlage/vêlage (IVV), le gain moyen quotidien (GMQ) et autres informations à une conduite performante de l'élevage. Les données des centres de gestion, des organismes départementaux d'élevage (Chambre d'agriculture, Bovins croissance) et des groupements compléteront ces donnée et nourriront les échanges.



45 élevages de 8 départements de la zone UCATRC ont été retenus pour présenter des animaux à Fest'ia.

▶ Au programme

Deux temps forts sur le ring :
De 11h à 12h30, défilé commenté des animaux ou témoignages. Interventions concrètes
De 15h à 16h30 : solutions économiques.
En permanence : échanges, forums dans les ateliers thématiques ou à proximité des animaux exposés.

Contact : UCATRC au 04 73 42 17 07
Accès : suivre le gléchage Fest'ia ou Centre d'élevage de l'Allier. RD 33 - La Roche 03500 Meillard. Entre Chatel de Neuvre et Treban.
Entrée gratuite de 10h à 18h30. Restaurant et snack-buvette sur place.

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Printemps bio

Quand deux polyculteurs-éleveurs bio partagent leur expérience

Dans le cadre du Printemps bio, deux visites de fermes en agriculture biologique étaient organisées en Côte d'Or les 9 et 11 juin derniers par le Sedarb (Service d'éco-développement agrobiologique et rural de Bourgogne) et le Gab 21 (Groupement des agrobiologistes de Côte d'Or). Deux systèmes polyculture-élevage ont été choisis, au vu des nombreuses conversions qui ont démarré en 2009-2010 en céréales et élevage en Côte d'Or.



Visite d'une parcelle du Gaec de la Seine, à Billy-les-Chanceaux, chez Pascal et Sylvie Guerin et leur associé Michel Morisot.

A l'EARL Zarat à Saint-Broing-les-Moines, Jean Zarat et son fils Jean-Baptiste sont en bio depuis 2001 et exploitent 170 ha, dont environ 100 ha de prairie naturelle pour 50 vaches allaitantes charolaises. C'est une ferme de dimension habituelle pour la zone, qui fait vivre trois actifs à temps plein grâce à une activité de transformation à la ferme développée par Jean-Baptiste quand il s'est installé en 2006.

Avant d'aller sur les parcelles, Jean-Baptiste fait visiter l'atelier de meunerie, le four à pain, la presse à huile ainsi que le local de vente, où les diverses farines (blé, épeautre, engrain, seigle, sarrasin...), les lentilles, les huiles (tournesol, colza, cameline, lin…) sont présentées, avec des idées recettes et des fiches sur les qualités nutritionnelles des produits. Depuis que Jean-Baptiste s'est lancé dans la fabrication du pain (vendu à la ferme sur le marché de Châtillon-sur-Seine), un salarié a été embauché pour les travaux des champs.

Et le travail ne manque pas, vu la grande diversité de cultures pratiquées ! L'assolement est réfléchi en fonction des nécessités agronomiques (choix d'une rotation permettant de gérer l'apport azoté et le salissement sans apports de produits chimiques de synthèse), mais aussi de la valorisation économique de la culture (transformation en huile ou farine, alimentation animale pour les mélanges céréales-protéagineux).

Au Gaec de la Seine, à Billy-les-Chanceaux, Pascal et Sylvie Guerin et leur associé Michel Morisot, ont eux aussi misé sur la transformation et la vente directe à la ferme, afin de garder un maximum de la valeur ajoutée pour conforter leur revenu. A la création du Gaec en 1999, ils ont choisi une reconversion progressive à l'agriculture biologique, conscients des problèmes de qualité de l'eau au village (1er village traversé par la Seine !) et soucieux de leur santé.

La reconversion bio s'est doublée de la création d'un atelier de découpe en 2000. Environ 20 bêtes par an sont découpées à la ferme par un boucher agréé, et vendues en caissette sur commande, ce qui permet de n'avoir aucune perte et de bien valoriser tous les morceaux. Grâce au bouche à oreille et à la pratique de petits prix (11€/kg en moyenne), la clientèle s'est étoffée et fidélisée, et Pascal salue la démarche des consommateurs qui viennent à la ferme (dans une région où il n'y a que 4 habitants au km²) et la relation de confiance qui s'est établie avec eux.

La visite des parcelles montre, là encore, la grande diversité des cultures pratiquées. La luzerne, valorisée en déshydratation à Baigneux-les-Juifs, constitue la tête d'assolement, avant un blé puis une paille secondaire (épeautre, triticale…) ou un mélange pois/orge. Pascal pratique aussi des mélanges fourragers (4-5 légumineuses + 3-4 graminées) pour disposer d'une alimentation de qualité pour son troupeau, fondamentale pour un bon état sanitaire.

Passionné, Pascal partage son expérience avec enthousiasme et pointe les fondamentaux de la conduite en bio : l'intérêt d'une rotation longue et variée en bio, l'ajustement à la parcelle des apports azotés en fonction des objectifs de rendement et de la valorisation prévue, l'expérimentation permanente pour tester ce qui marche ou pas, comme son essai de couverture en trèfle violet ou blanc sous céréales d'hiver…

Le bilan de ces visites est positif, pour les organisateurs comme pour la quinzaine de producteurs – essentiellement en conversion bio – qui ont participé à chacune des visites. En plus de mettre en avant des pratiques agronomiques permettant de prévenir les risques de pollution des eaux, ces échanges à la ferme sont un excellent moyen de donner un coup de pouce aux agriculteurs en conversion bio, et, pourquoi pas, de donner des idées aux autres !

MARION MORIZE (GAB21)

▶ Vient de paraître

La durabilité environnementale dans le secteur de la betterave

«Secteur betterave-sucre européen et environnement. Un modèle pour une agriculture et une industrie durables».



DR

Il s'agit d'une brochure de six pages que viennent de publier la Confédération internationale des betteraviers européens (Cibe) et le Comité européen des fabricants de sucre (CEFS), à l'issue de l'assemblée générale des planteurs de betteraves des 18 pays européens (à Brasov en Roumanie, le 27 mai 2010). Ce document présente leurs travaux sur la durabilité environnementale dans le secteur betteravier européen. Ils s'engagent notamment à un meilleur respect de la biodiversité, une meilleure conservation du sol, une amélioration de la gestion de l'eau ainsi que sur des efforts pour l'adaptation et la lutte contre le changement climatique. Cette brochure présente de façon synthétique les efforts communs réalisés par la CIBE et le CEFS pour évaluer et améliorer la durabilité environnementale du secteur betterave-sucre de l'UE, avec l'objectif de partager leurs résultats. Plusieurs graphiques chiffrent certaines améliorations dans le secteur (apport d'azote minérale, applications d'insecticides et nématicides…).

Pour en savoir plus :
Les sites www.cibe-europe.eu et www.cefs.org proposeront bientôt une publication plus complète et plus détaillée. La brochure est téléchargeable sur ces deux sites.



Portes ouvertes aux Ets Maréchal

140 ans, ça force le respect



Fait rare dans ce monde où les sociétés se font et se défont rapidement, les Ets Maréchal fêtaient les 28 et 29 mai leurs… 140 ans. Excusez du peu ! Et c'est tout naturellement à Donzy, là où tout a commencé en 1870 avec un atelier de maréchal ferrant qui fabriquait déjà des charrues, que les agriculteurs étaient invités à fêter l'évènement. Et ils ont répondu nombreux à cette invitation : près de 1000 visiteurs ont fait le déplacement.

Il faut dire que les dernières portes ouvertes à Donzy remontent à 1989. Certes, l'entreprise a bien changé depuis sa création, et notamment depuis 1970, date à laquelle elle se développe à St Satur et devient concessionnaire Case IH. A partir de cette date, les Ets Maréchal ne cesseront de se développer pour atteindre avec le rachat des Ets Page à Corbigny en 2001, un effectif de 45 personnes, un chiffre d'affaires moyen de 15 M€ et une part de marché tracteurs de 28% sur ce secteur polyculture-élevage.

Pour cet anniversaire, Claude Maréchal et son équipe ont bien entendu invité l'ensemble de leurs clients. Certains ont fait le déplacement du Cher ou du Morvan pour découvrir une large exposition de la gamme Case IH (plus de 35 matériels présentés), Caterpillar, distribué depuis 2 ans ou encore Amazone qui effectuait une démonstration de pulvérisateurs à coupure des tronçons par GPS. Clou de cette exposition, un Quadtrac 485, tracteur à 4 chenilles de 430cv, a attiré la curiosité des petits et des grands. Sagement, la transmission de l'entreprise se prépare.

Christophe et Isabelle sont amenés à prendre les rênes derrière leur père Claude. Ce sera la 6ème génération aux commandes de l'entreprise familiale. Chapeau !

New Holland

Un tour de France pour présenter sa gamme



Désormais fidèle à son habitude, New Holland organise 6 journées en France, étalées sur un mois, afin de présenter sa gamme complète à des agriculteurs invités par leur concessionnaire.

Ces 6 jours devraient accueillir 3500 agriculteurs. Le 9 juin dernier, c'est au Palais des Congrès de Beaune que plus de 600 agriculteurs invités par 13 concessionnaires du Centre Est se sont retrouvés autour d'une présentation dans le style du Sima avec présentation en salle, découverte du matériel, stands spécifiques élevage, récolte, financements, Top Services (24h/24, 7j/7 durant la première année de garantie) Trelleborg et…diner pour clôturer le tout.

Pour New Holland, ces journées sur un même site, permettent de renforcer l'image de marque du constructeur et de son réseau dans une ambiance conviviale.

Deux attractions ont suscité le déclen-chement de nombreuses photos. Le tracteur expérimental NH2, présenté au SIMA 2009, fonctionne à l'hydrogène.

IL reprend la base d'un modèle T6000 dont le moteur et la transmission ont été remplacés par une pile à combustible, une réserve d'hydrogène et desmot-eurs électriques et développe 106 chevaux, fonctionnant dans le silence et ne rejetant que de la vapeur d'eau.

Autre nouveauté exposée à Beaune : une version limitée de deux modèles de la gamme T7000 : 7060 (215 ch) et 7070 (224 ch) Blue Power proposées pour concrétiser les 4 distinctions obtenues depuis le lancement de la gamme 7000. Ces 2 modèles issus d'une collabo-ration avec Ambra et Trelleborg arborent la couleur bleu Maserati, un pot chromé et un parement style chrome.

Faneuses "Grandes largeurs"

Un choix varié

En plein essor, les faneuses de 7,50 à 8,50 mètres proposent une multitude de configurations : un vrai casse-tête pour les futurs acquéreurs.



Certaines faneuses proposent des systèmes pour les bords de champs.

Ces dernières années, le marché des faneuses a fortement évolué vers les machines de grandes largeurs, à savoir 7 mètres et plus. Or, lorsqu'il s'agit de s'équiper d'une faneuse d'une largeur de 7,50 à 8,50 mètres, il est parfois difficile de s'y retrouver. Pour une même largeur, l'offre du marché s'étend en effet des modèles portés aux modèles traînés ou semi-portés, dotés de six grandes ou à huit petites toupies. Quel que soit le nombre de ces dernières, le nombre total de bras « grattant le sol » est sensiblement le même, les faneuses à six toupies proposant 6 ou 7 bras par rotor, contre 5 sur les huit toupies. Bien que plus coûteuses, ces dernières connaissent actuellement un phénomène de mode en France. Les faneuses à six grandes toupies exigent d'être un peu plus pointilleux sur le réglage de l'inclinaison pour ne pas trop gratter le sol. En revanche, plus on augmente le nombre de rotors, plus le cadre doit être rigide pour éviter que les rotors périphériques ne partent vers l'arrière. Certains constructeurs annoncent des vitesses périphériques moindres sur les grandes toupies, synonymes de meilleur respect du fourrage et d'usure moindre. Si d'autres fabricants conseillent les six toupies pour l'ensilage et les huit toupies pour les fourrages plus volumineux comme le foin, le choix du nombre de rotors, et donc de leurs dimensions, dépend également de la largeur de coupe de la faucheuse : l'idéal est d'avoir deux toupies reprenant une bande de fauche. Le semi-porté se démocratise. Pour ce qui concerne le châssis, sur ces largeurs de machines, les faneuses portées atteignent leurs limites à 9 mètres : difficile de proposer un outil porté large capable d'offrir un gabarit convenable au transport. Les machines portées imposent par ailleurs une puissance relativement importante (70 à 80 chevaux) pour les soulever (jusqu'à 1,2 tonnes), puissance qui n'est pas nécessaire pour la traction et l'entraînement. Pour réduire ces consommations de carburant inutiles, les agriculteurs préfèrent davantage investir dans un matériel tracté pouvant être animé par leur tracteur de 50 à 60 ch. Moins coûteuses, les faneuses traînées ne sont pas conçues pour couvrir de grandes distances de transport et demandent un peu plus de doigté quant à la maniabilité. Sur ce dernier point, les machines semi-portées se manœuvrent comme une remorque. Selon les constructeurs, soit l'essieu est positionné à l'arrière et bascule vers l'avant au travail, soit il précède les toupies : au travail, il est relevé ou évolue en position flottante. Sur les machines à essieu arrière basculant, la position de l'essieu interfère sur le travail : il ne doit être ni trop en avant ni trop en arrière. De plus, le poids de l'essieu est reporté essentiellement sur les deux toupies centrales, généralement renforcées et plus largement chaussées. Les modèles à essieu avant relevé au travail ne reportent qu'une partie du poids sur les toupies centrales, l'autre partie s'effectuant sur le timon.

LUDOVIC VIMOND

En bref

Les ficelles Ste Germaine récompensées.

Le fabricant de ficelles, films et filets s'est vu remettre un double prix lors de la troisième édition des trophées Sociéthica, société qui accompagne les entreprises dans leurs projets de développement durable. Ste Germaine reçoit le premier prix et le prix environnement notamment pour le développement du programme CYCLAFIL : fabrication de ficelles à partir de matière régénérée et collecte des déchets et l'obtention de la norme ISO 14001. Un encouragement pour les dirigeants de la société girondine qui souhaitent pérenniser SAINTE GERMAINE dans une démarche de développement durable, devenir la référence qualitative et technique dans les produits de récolte et de conservation des fourrages et maîtriser 35 % du marché de la ficelle agricole en Europe.

Pöttinger lance la Jumbo série 10

L'autochargeuse Jumbo série 10 voit le jour chez Pöttinger. Cette nouvelle dénomination s'applique aussi bien aux remorques Jumbo Ensileuse que Combiline. Ces dernières profite d'un timon plus robuste (de l'ordre de 3 tonnes) et plus effilé. En plus d'un changement de look, la Jumbo voit ses performances croître, avec un rotor de 800 mm de diamètre à 8 rangées de doigts disposées hélicoïdalement.

Ces autochargeuses peuvent recevoir en option le système d'affûtage des couteaux Autocut.



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 09 juin

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2009: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 9,77 euros/t du 1er au 15 juin et de 10,24 euros/t. du 16 au 30 juin pour toutes céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2009			
Rendu	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/220/11%	juin	108,00	T C
Saône-et-Loire	BPMF 220/11% mini	-	inc	C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11% mini	juin	116,00	N C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11% Mini	-	inc	C

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2009			
Sud-Est	normes semoulières	-	inc	C
Sud-Ouest	normes semoulières	-	inc	C C selon départ

ORGE DE MOUTURE		RÉCOLTE 2009		
Sud Côte d'Or	66-67kg/hl	juin	98,00-100,00	V C
Aube/Yonne	-	-	-	-
Sud Est	68-70kg/hl	juin	112,00	T C

MAÏS	RÉCOLTE 2009			
Sud Côte d'Or		juin-juillet	132,00	A C
Sud Est		juin	140,00	N C

AVOINE noire	RÉCOLTE 2009			
Aube/Yonne	51-52kg/hl	juin	85,00	V C
Haute Saône	-	-	-	-

Céréales France (disponible ou rapproché) 11 juin

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir (sans garantie) : 111,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 123,00 à 125,00; Blé standard Rendu Rouen A.R. : 12500; Orge de Mouture Rendu Rouen A.R. : 94,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir: 93;00; Maïs FOB Rhin (mai-juin) :140,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire: 307,00; Pois Départ Oise: 158,00; Colza Rendu Rouen (mai-juin) : 325,00.

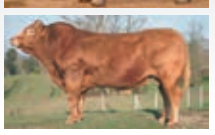
Pailles et fourrages 09 juin

Paille de blé : Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ)300-400 kg : 50€/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc. **Nord-Est** Balles de 20-25 kg à l'abri,:**région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ **toutes régions**, à l'abri :50 €/t.Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie : Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne,balles pickup 25 kg :inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc. **Nord-Est** Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne : Centre-Bassin parisien A titre indicatif
1ère coupe :..... inc., balles rondes 1e coupe : inc., petits ballots

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département **BATIMENTS AGRICOLES**
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Avec





Tellus
Nutrition animale

Engagez-vous en broutard

Une gamme complète et 1500 € d'aide au financement d'un taureau *(par tirage au sort)*

NOUVEAU

FIDELUS
Le goût du succès, le succès du goût

- **Une appétence garantie:**
 - augmentation de l'appétence en amplifiant les prises d'aliments
- **Limite le stress**
- **Augmente les performances d'élevage du fait de l'optimisation de la consommation**

03140 SAINT-GERMAIN-DE-SALLES - Tél. 0470906072
36160 POULIGNY-NOTRE-DAME - Tél. 0254302121

Analyse du marché des grandes cultures

Céréales : récolte mondiale de blé corrigée à la baisse

Les chiffres de l'USDA prévoyant une récolte de blé en recul, les exportations européennes qui se tiennent bien et les incertitudes liées aux récoltes ont permis aux cours de rester fermes depuis l'arrivée des pluies sur le territoire hexagonal. L'activité est quant à elle limitée en cette période d'attentisme.

Blé tendre : cours bien tenus

Alors que l'activité se concentre surtout sur les places portuaires pour assurer les exportations, les prix restent bien orientés sur le marché du blé tendre français. Même si le dollar a reculé en ce début de semaine, les exportations européennes ont bien profité du niveau toujours faible de l'euro face à la devise américaine. L'activité sur le territoire hexagonal est quant à elle réduite, les meuniers restant attentifs à l'évolution des cultures jusqu'à la récolte. En nutrition animale, quelques affaires sont rapportées sur la soudure mais le différentiel de prix avec l'orge fourragère empêche tout intérêt sur la nouvelle récolte. Côté fondamentaux, le dernier rapport du département de l'Agriculture nord américain a revu ses prévisions de récolte à la baisse. Dans son rapport sur l'offre et de la demande, l'USDA a corrigé ses prévisions de production mondiale de blé pour la campagne 2010/2011 à 668,52Mt contre 672,18Mt prévus au mois de mai. A consommation constante à 667,49Mt, les exportations sont relevées de 2,18Mt à 667,49Mt, alors que le stock fin de campagne se voit diminué de 4,16Mt à 193,93Mt. A l'échelle européenne (UE à 27), La production est révisée en baisse à 142,97Mt contre 145,07Mt et les stocks de fin de campagne affichent un retrait de 2,1Mt avec la baisse de la consommation intérieure (-1Mt à 127,50Mt).

Maïs : petite baisse

La demande est réduite sur l'intérieur du territoire français. Les fab privilégient les orges fourragères et n'achètent du maïs qu'en quantité minimale. Le marché de l'export tire plus les prix. Toutefois, les cours reculent sur la semaine. Sur le marché mondial on notera l'achat de 120 000 t de maïs US par la Chine. Par ailleurs, l'USDA a réévalué ses projections de récolte mondiale de maïs à 835,77Mt (+ 0,74Mt).

Orge de brasserie : détente

Des affaires se traitent en orges de printemps. Concernant la nouvelle récolte, les précipitations ont rassuré les opérateurs. En conséquence, les prix ont eu tendance à reculer.

Blé dur : stock de report important

Le marché est très calme. Le stock de report serait réduit de 25 000t selon France-Agrimer, mais reste haut à 250 000t.

Orge fourragère : reprise dans le sillage du blé

Sans élément nouveau : FranceAgrimer n'a pas modifié ses prévisions de report avec 3,5 Mt dont 1,1Mt à l'intervention. La nutrition animale procède à des achats de complément sur la période de soudure et s'intéresse à la nouvelle récolte, très compétitive par rapport au blé.

Colza : marché ferme

La baisse de la production française attendue à 4,6Mt selon Agreste et de la récolte canadienne à 12,5 Mt (-3Mt). La fermeté du pétrole favorise aussi les cours.

Service Analyses Abc/La Dépêche

TELLUS NUTRITION ANIMALE

Monsieur APAIRE Philippe on ne change pas une équipe qui gagne !



Monsieur Apaire Philippe exploite au lieu dit le Sioudray sur la commune d'Urciers (Indre) 130 ha de SAU constitués de 50 ha de Scop, son exploitation est sur des sols argilo-limoneux.
Il élève un troupeau de 65 mères de race pure charolaise. Ses vaches vêlent entre la fin décembre et mars. Cette production est parfaitement adaptée à son type d'exploitation et parfaitement maitrisée. Pour s'en convaincre, il suffit de passer au sein du troupeau avec Monsieur Apaire et d'admirer avec ce passionné la tranquilité des couples mères-veau, preuve d'une attention accrue et d'un travail quotidien de l'éleveur. Enfin un regard attentif sur les résultats zootechniques obtenus finira de vous convaincre.

Pour obtenir ces excellents résultats, il applique une méthode approuvée depuis plusieurs années, à savoir :
• Une complémentation des mères l'hiver avec un complémentaire spécifique Dynamic Complémentaire à raison de 1.5 kg en complément de la ration de base. Cet apport spécifique permet d'obtenir des veaux sains et robustes à la naissance et d'avoir un colostrum riche en anticorps.
• Une complémentation des veaux dés le premier mois avec Baby Junior un aliment starter de la gamme Tellus poursuivi d'un aliment haut gamme Elite Magic.
• Un allotement des veaux en fonction de la date de naissance.
• Un suivi technique de notre spécialiste ruminant Tellus ;
Monsieur Apaire Philippe tient à préciser qu'en plus des bons résultats technico-économiques obtenus avec les aliments Tellus depuis de nombreuses années, il a d'excellentes relations avec le technico commercial Tellus, et souligne les avantages de la proximité du dépôt Epis Centre situé à Champillet.

Résultat Contrôle de Croissance

Catégorie	Mâles
Age moyen à la vente en jours	261 J
Poids moyen	409 kg
GMQ Naissance vente	1469 gr

Philippe Laurent

PUBLI-REPORTAGE

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Viande bovine

CORBIGNY Sicagemac 14 juin

Bovins:320	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Broutards (200-360 kg)	500-820	2,26-2,60
Taurillons d'herbe (325-380 kg)	790-920	2,15-2,46
Taurillons d'herbe (445-550 kg)	970-1180	2,09-2,40
Laitonnes (185-345 kg)	400-750	1,09-2,18
Génisses 16-24 mois (330-390 kg)	740-770	1,94-2,24
Génisses 24-36 mois (370-700 kg)	610-1390	1,49-2,00
Taureaux (660-1240 kg)	1060-1700	1,26-1,40
Vaches légères	600-890	-
Vaches entre deux	900-1050	
Vaches lourdes	1060-1500	-

Broutards et Taurillons, seuls les lots supérieurs seront pas trop pénalisés dans les tarifs, baisse pour les sujets ordinaire ou âgés.
En laitonnes etGénisses d'export, la tendance reste similaire et la demande orientée sur lesfemelles lourdes.
Pas de changement en taureaux.
Pour les génisses et les vaches, les animaux trop lourds et viandés sont les plus recherchés,vente à des tarifs fermes.
En sujets légers ou trop maigres, on notera une légère baisse des cours.
Prochain marché : 21 JUIN

Bovins gras:14
Vaches de viande : 2,96 à 3,26 €/kg de viande
La demande en bêtes grasses est plus sélective, légère baisse des cours.

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 15 juin

Effectif: Bovins gras : 02 • Broutards: 118 • Génisses + 2 ans: 35 • Génisses - 2 ans : 161 • Laitonnes : 32 • Taureaux : 29 • Taurillons: 262 • Vaches: 273 • Vaches suitées: 27 • Veaux :15 Culards: 15 • Divers: 15

	E	**U**	**R**	**O**
Taurillons 300 à 400kg (800 à 1000 €)	-	2,40 à 2,60	2,20 à 2,40	-
Taurillons 400 à 500kg (900 à 1260 €)	2,50 à 2,70	2,30 à 2,50	2,10 à 2,30	-
Taurillons 500 à 580kg (1070à 1200 €)	2,22 à 2,35	2,00à 2,22	-	-
Broutards 200 à 250kg (610 à 700 €)	-	2,80à 3,00	2,65 à 2,80	-
Broutards 250 à 300kg (650 à 800€)	-	2,70 à 2,80	2,45 à 2,70	-
Broutards 300 à 350kg (820 à 950 €)	-	2,60 à 2,75	2,40 à 2,60	-
Laitonnes 220 à 300kg (500 à 650 €)	-	2,10 à 2,35	1,95 à 2,10	-
Laitonnes +300kg (580 à 760)	-	2,00 à 2,30	1,85 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois <400kg (580 à 760 €)	-	2,00 à 2,30	1,85 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (790 €)	-	1,95 à 2,05	1,85 à 1,95	-
Génisses 24/36 mois (700 à 1540 €)	2,00 à 2,80	1,65à 2,00	1,50 à 1,65	-
Vaches -5 ans	1,90 à 2,35 (1170 à 1690€)	1,60 à 1,90(1020 à 1480€)	1,40à 1,60 (770 à 1110€)	1,20 à 1,40 (530 à 800)
Vaches 5 à 10 ans	1,86 à 2,28 (1200 à 1660€)	1,50 à 1,86 (900 à 1520€)	1,30 à 1,50 (700 à 1050€)	
Vaches +10 ans	-	1,42 à 1,70(800à 1500)	1,20 à 1,42 (700 à 1000)	1,30 à 1,40 (700 à 920)
Taureaux (1020 à 1700 €)	-	1,37 à 1,45	1,25à 1,37	
Vaches grasses	-	1,55 à 1,69 (1080 à 1360)	-	-

Vaches suitées(mâles/Femelles) : 1150 à 1770- Veaux (mâles/Femelles) : 230 à 410

DIVERS

1 génisse culardе 2 ans 528 kg: 5,17 €
génisses formée 2 à 3 ans 554 à 650 kg: 1540 à 2110 € (2,78 à 3,71)

Amenés 1 006 Apports satisfaisants pour la saison.
Broutards/Taurillons : Ambiance commerciale plus difficile se traduisant par un décrochement des tarifs dans le second choix. et par des cours reconduits en bonne marchandise (insuffisamment présentée).
Laitonnes/ Génisses : Comme la semaine passée, les transactions sont plus fluides, les cours sont facilement maintenus sans évolution spectaculaire.
Vaches: L'accalmie des prix du gras provoque une dégradation des cours des vaches maigres notamment en inférieures, tandis résistent en lourdes de qualité. Taureaux: Baisse siasonnière après quelques semaine de meilleure activité

SANCOINS 09 juin

Total des animaux présentés sur le marché
Amenés 270, dont 1 bœufs, 43 génisses, 212 vaches, 10 taureaux et 4 jeunes bovins.
Vente plus calme.

Bovins de boucherie

Total des animaux présentés sur le marché
Amenés 189, dont 5 bœufs, 78 génisses, 90 vaches, 10 taureaux et 6 jeunes bovins.
Cours reconduits en génisses et taureaux. Tarifs orientés à la baisse, toutes catégories de vaches.

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

07 au 13 juin

RACE CHAROLAISE

Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE Cot Reg.	SEM. PRECEDENTE Diff.	SEMAINE EN COURS Cotation	SEMAINE EN COURS Ecart
MÂLES	6/12 M	250	E	INC		INC	
			U	2,70	=	2,70	=
			R	INC		INC	
		300	E	INC		INC	
			U	2,56	=	2,56	=
			R	INC		INC	
		350	E	INC		INC	
			U	2,47	=	2,48	0,01
			R	INC		INC	
		400	E	2,48	=	INC	
			U	2,37	0,02	2,37	=
			R	INC		INC	
	12/18 M	450	E	INC		INC	
			U	2,24	=	2,24	=
			R	INC		INC	
		500	E	INC		INC	
			U	2,12	=	2,12	=
			R	INC		INC	
FEMELLES	6/12 M	270	E	INC		INC	
			U	2,03	=	2,03	=
			R	INC		INC	
	12/24 M	400	E	INC		INC	
			U	1,81	=	1,81	=
			R	INC		INC	

Tendance précédente : Stabilité des cours

Tendance de la semaine : Cours reconduits grace à la faiblesse de l'offre.

Amenés 89.
Meilleure demande en sujets frais et buveurs. Les bêtes âgées trouvent difficilement preneurs.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 210,00-290,00-255,00 (+10,00); lourds 290,00-350,00-320,00 (+10,00); conformation supérieure 350,00-410,00-375,00 (+10,00); Charolaises femelles légères 180,00-235,00-210,00 (+10,00); lourdes 235,00-310,00-290,00 (+10,00); conformation supérieure 310,00-365,00-340,00 (+10,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 210,00-280,00-250,00 (+10,00); lourds 280,00-335,00-320,00 (+10,00); conformation supérieure 335,00-390,00-365,00 (+10,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 190,00-235,00-210,00 (+10,00); lourdes 235,00-300,00-290,00 (+10,00); conformation supérieure 300,00-355,00-330,00 (+10,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon

du 07 au 13 juin

	E	**U**	**R**	**O**	**P**
BOEUFS	-	-	3,16 (-0,02)	2,798(-0,01)	-
GENISSES	-	3,92(-0,08)	3,35 (-0,05)	2,95	-
VACHES	-	3,55 (+0,03)	3,25 (-0,03)	2,75 (-0,03)	2,45 (-0,05)
TAUREAUX	-	2,38(-0,02)	2,33 (-0,02)	2,23 (-0,02)	-
JEUNES BOVINS)	-	3,28 (-0,01)	3,01 (-0,01)	2,70 (-0,02)	

Saint Christophe en Brionnais

09 juin

Amenés 638 broutards et 488 bovins maigres.
En broutards,apports de très bonne qualité. Augmentation dans les animaux jeunes et moins de 450 kg, tadis que les vieux animaux et de plus de 500 kg sont plus difficiles à vendre.
En bovins maigres, apports de qualité supérieure. Vente active et augmentation dans les moins de 5 ans.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg 560,00-660,00; 250-300 kg 740,00-790,00; 300-350 kg 580,00-920,00; 350-400 kg 890,00-1100,00; 400-450 kg 980,00-1130,00; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 310,00-510,00; 220-300 kg 460,00-890,00; plus de 300 kg inc. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 540,00-980,00; 400-450 kg 940,00-1340,00; 450-500 kg U 960,00-1220,00; 500-600 kg 1110,00-1290,00; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 390,00-780,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 660,00-1670,00-1112,00. Vaches moins de 5 ans 780,00-1740,00-1131,00; 5-10 ans 750,00-1620,00-1114,00; plus de 10 ans 550,00-1360,00-1007,00; suitées 1120,00-1750,00-1480,00. Châtrons inc.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 2,65-2,91; R inc.; 250-300 kg U 2,59-2,86; R inc.; 300-350 kg U 2,48-2,69; R 2,32-2,48; 350-400 kg U 2,60-2,79; R 2,51-2,60; 400-450 kg U 2,32-2,56; R 2,24-2,32; 450-500 kg U inc.; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,12-2,50; R 2,02-2,12; 220-300 kg U 2,25-3,40; R 2,10-2,25; plus de 300 kg U inc.; R inc. Taurillons moins de 300 kg U inc.; 300-400 kg U 2,38-2,56; R 2,22-2,38; 400-450 kg U 2,39-3,09; R 2,28-2,39; 450-500 kg U 2,30-2,64; R 2,12-2,30; 500-600 kg U 2,21-2,51; R 2,10-2,21; plus de 600 kg U inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,78-2,40. Vaches moins de 5 ans U 1,54-2,95; 5-10 ans U 1,43-2,64; plus de 10 ans U 1,25-1,82; suitées U inc. Châtrons U inc.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,10-2,60; R 1,90-2,10.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 14 juin

Ovins:125	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Agneaux laitons	95-120	2,21-2,75
Brebis	30-61	0,46-0,81
Béliers	80-95	-

Demande sélective en agneaux, cours difficilement maintenus. Nouvelle baisse en brebis.
Prochain marché : 21 JUIN

MOULINS ENGILBERT Sicafome 14 juin

Amenés 946 - 96% de vendus.
Agneaux: Après plusieurs semaines de baisse, les cours semblent se stabiliser; On enregistre mêmeune demande un peu plus active en qualité supérieure.*Il faut que les lots soient triés sévèrement*. **Brebis**: Les importantessortiessaisonnières semblent s'atténuer, les courssont facilement reconduits. **Béliers/Caprins :** Vente régulière et cours inchangés. **PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 28 JUIN (pesée :6h - vente : 9h)**

	E	**U**	**R**	**O**
Brebis Béliers: 82 à 122 € - Chèvres: 9à 26 € - Boucs: -	-	0,65 à 1,00 (45 à 74€)	0,40 à 0,60(22 ;à 45€)	0,30 à 0,40(15 à 20€)
Agneaux gras -38 kg (79 à 92 €)	-	2,40 à 2,70	2,15 à 2,40	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (87 à 112 €)	2,65 à 2,85	2,30 à 2,65	2,10 à 2,30	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (95 à 114 €)	-	2,20 à 2,55	2,05 à 2,20	-
Agneaux gras + 50 kg (104 à 124 €)	-	1,80 à 2,10	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 716 - **Brebis**: 213 - **Béliers**: 06 - **Caprins**: 11. www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS 09 juin

Amenés 365, dont 115 agneaux, 30 agneaux d'embouche, 197 brebis et 13 béliers.
En agneaux, la faiblesse de l'offre permet tout juste de reconduire les cours. L'activité commerciale reste toujours morose. Commerce toujours très difficile en brebis.
A la pièce : Brebis suitées 70,00-110,00-90,00 (=). Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 50,00-70,00-60,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,05-5,40-5,20 (=); R 4,85-5,20-5,05 (=); 19-22 kg U 4,60-5,00-4,90 (=); R 4,35-4,75-4,60 (=); plus de 22 kg U 4,00-4,35-4,25 (=); R 3,85-4,25-4,15 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,50-1,60-1,55 (=); R 1,11-1,25-1,15 (=); O 0,79-0,94-0,90 (=).

Viande porcine

PLÉRIN Marché du porc Breton du 10 juin

Présentés : 65.293. Vendus au classement de 1,244 à 1,253E soit une cotation Base 56 T.M.P.. 1,248E (+0,001).Base 56 TMP + charte qualité T : 1,248E.409 coches vendues à 1,032 (+0,005).départ élevage de 1,032 à 1,086 regroupées de .1,030 à 1,039

INDICEporcelet

Du 07 au 11 juin
Prix à 25kg: 2,060 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 35,217
Du 24 au 28 juin
Prix à 25kg: 2,023 • Par kg suppl.: 0,56 • Porcelet 8kg: 34,520

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 04 au 10 juin

Bretagne : 1,40 (+0,03)
Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes : 1,39 (+0,02)
Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes : 1,36 (+0,02)
Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse : 1,44 (+0,03)
Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin-Aquitaine : 1,41 (+0,02)

RÉFÉRENCE NATIONALE : 1,40 (+0,03)

PORCINS Sancoins 09 juin

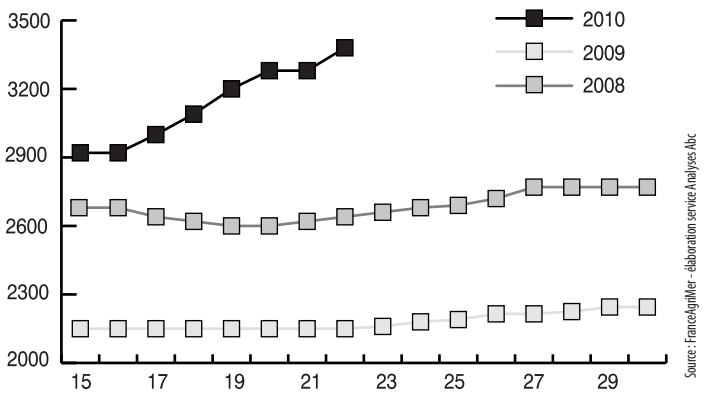
Amenés : non communiqués. Cours en légère hausse en porcs charcutiers et coches de réforme. Au kg net : Porcs charcutiers 1,16-1,53. Coches de réforme 0,74-0,97.

Œufs - Produits laitiers

Produits laitiers : nouveau record des cours du beurre

La cotation nationale du beurre a marqué un nouveau record en semaine 22, culminant à 3 380 euros la tonne, un niveau qui n'avait plus été observé depuis fin 2007.
Les fondamentaux du marché laissent envisager des cours élevés à court et moyen terme, du fait d'une demande soutenue et d'un manque de disponibilités en matières premières. Cependant, le début de la nouvelle campagne a été un peu moins tendu que l'année dernière. Ainsi la collecte a dépassé, en semaine 20 comme en semaine 21, son niveau de l'an passé à la même période, ce qui n'avait pas été vu depuis longtemps. Les éleveurs pourraient être incités, par la demande soutenue et des prix revalorisés, à reprendre la production.

Évolution de la cotation nationale du beurre (en euros/tonne)



V.P. (Analyses Abc)

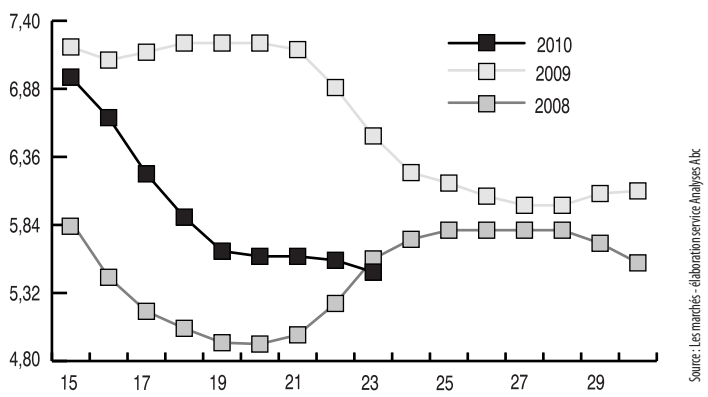
▶ Des professionnels à votre service

CHAUX DE TERNANT
Amendement minéral basique sous forme d'oxyde de calcium
CaO garanti : 78% Valeur neutralisante: 80 IPA 150
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

METALBAC
ZA DES CHAMPS GILBARDS
89240 POURRAIN
Tél : 03 86 418 814
Tôles de couverture, bardage, tôles tuile - Fer au détail - Quincaillerie
Grillage - Pliage - Bois de charpente

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Évolution de la TNO (tendance nationale officieuse de l'œuf calibré(en euros/100 œufs)



Œufs : un marché encore lourd en calibre M

Aucun grand changement la semaine dernière pour le calibré. L'équilibre de marché s'est confirmé tant bien que mal pour les calibres XL, L et P. Il était en revanche plus délicat de placer tous les volumes de M. En effet, la production est désormais dans cette catégorie de poids. Or, dans le même temps, et bien que jugée tout à fait correcte pour la saison, la demande ne peut tout absorber. Il faudrait que ces surplus soient expédiés à l'industrie, mais l'écart de prix avec ce débouché est tel que l'amont n'est pas incité à se tourner vers les entreprises d'ovo-produits. Sans oublier que certaines d'entre elles commencent à limiter leurs achats, après leurs importants approvisionnements de ces dernières semaines.

L.-A.L. (Analyses Abc)

Analyse du marché des Productions animales

INDICATEURS DE PRIX
Allemagne
Espagne

Porc : l'amont espère une hausse tarifaire plus marquée

Alors que tout le monde s'attendait à une nette reprise des cours des porcs charcutiers à partir de début juin, la tendance n'est, pour le moment, pas aussi nette qu'espérée par l'amont. Une tendance liée à un commerce certes plus fluide, mais pas euphorique pour autant.

Le marché est actuellement propice à un redressement des cours des porcs charcutiers, en France comme dans le reste de l'Union. Les disponibilités en élevage sont plus mesurées, tandis que la demande des consommateurs apparaît plus régulière, notamment en produits de saison (brochettes, grillades, saucisses,...). Une telle confrontation entre l'offre et la demande a donc permis aux différentes références européennes de gagner entre 5 et 8 centimes depuis la fin mai. En France, la hausse s'élève, pour le moment, à 3,5 centimes. Une progression bien moins significative, qui n'est pas sans laisser un petit goût amer à nos éleveurs.
Plusieurs raisons peuvent expliquer cette timide hausse, à commencer par la météo, très mitigée depuis quelques semaines, qui tend à inciter les détaillants à s'approvisionner avec prudence et à résister aux velléités de hausse tarifaire des abattoirs comme des grossistes. Faute d'aisance pour revaloriser leurs prix de vente, ces derniers tentent de freiner le redressement des tarifs en amont, pour ne pas voir leurs marges s'amoindrir et se garantir un minimum de trésorerie.

Un autre paramètre est aussi à prendre en compte : l'export. Selon Plérin, les écarts d'orientation de prix entre la France et ses voisins laissent à penser que " *les pays très exposés à l'export valorisent leurs ventes plus facilement que ceux dont le marché intérieur est prioritaire* ". Un propos confirmé en partie par l'abattage découpe. Si quelques clients étrangers semblent revenir s'intéresser à nos marchandises, elles ne sont pas encore plébiscitées, ce qui ne permet pas d'alléger notre marché intérieur. Une tendance qui pourrait néanmoins s'inverser à moyen terme, lorsque les contrats en cours prendront fin.

Regain de compétitivité à l'export
Si l'origine France n'est pas la plus demandée, elle n'en demeure pas moins mieux vendue que l'an dernier. La filière est unanime : la récente baisse de l'euro face au dollar s'est traduite par un regain de compétitivité de toutes les origines européennes sur la scène internationale, y compris pour la marchandise française. Les dernières données du Ministère font d'ailleurs état d'une augmentation de 11% de nos exportations en mars comparé à 2009, dont +7,9% vers l'UE à 15, +3,3% vers les nouveaux états membres et +24,3% vers les Pays-tiers.
L'amélioration du commerce extérieur européen est aussi à rapprocher de la moindre attractivité des produits nord-américains. Aux Etats-Unis, 2009 a été marquée par des prix très bas pour les porcs charcutiers. Les offres étaient trop abondantes pour répondre aux besoins. Les éleveurs ont donc rapidement limité leur production. Selon l'Institut du porc (Ifip), depuis le début de l'année les abattages aux États-Unis ont diminué de 1,6 million de porcs comparé à 2009. Ce net repli des volumes n'a pas tardé à avoir un effet de levier sur les prix à la production : + 53% entre octobre 2009 et avril 2010.

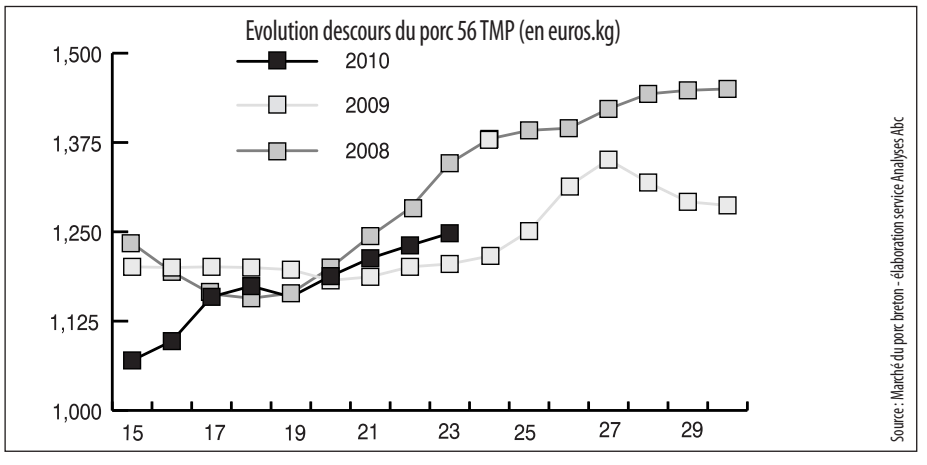
Une envolée tarifaire qui resserre sérieusement l'écart de prix avec nos marchandises. La reprise de nos expéditions de viande au détriment de l'Amérique du nord devrait d'ailleurs se poursuivre ces prochaines semaines, les mêmes causes entraînant les mêmes effets.

L.-A.L.(Analyses Abc)

Evolution des exportations del'Union Européenne vers les pays tiers (en1 000 tonnes)

	1er trim. 2010	1er trim. 2009	Var. 1er trim. 10/09
Russie	155,7	130,0	+20 %
Hong-Kong	90,1	111,8	-19 %
Japon	51,8	47,5	+9 %
Chine	42,7	42,8	=
Ukraine	25,4	36,8	-31 %
Corée du Sud	24,2	27,8	-13 %
Philippines	23,4	6,7	+249 %
Australie	15,4	11,4	+36 %
Etats-Unis	15,2	14,2	+7 %
Bélarus	8,7	6,6	+32 %
Autres	100,5	99,0	+2 %
Total	553,2	534,6	+3 %

Source : IFIP - élaboration service Analyses Abc



Matériel

Tracteur

38 - Vend charrue Naud 4 socs type RX25, sécurité boulons, bon état, prix : 3000 E HT, tuyaux irrigation Crimia galva diam. 120 long 6 m env. 200 m prix : 18 E/les 6 m.
✆ **06 83 48 17 25**

21 - CHERCHE MD, presse Claas Markant 41, 50, 51,52, 55, 60, 65, Constant Dominant John Deere 332, 336, 342, 346, Fahr, Rivière, Casalis, New Holland, Welger et autres. (240B)
✆ **06 29 81 80 05**

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE - (71) Charnay-les-Mâcon - Service Occasion
Marc MICHEL/Fabrice POINT : Tél : 03 85 34 66 15 - Port : 06 30 25 98 26

TRACTEURS :	
CLAAS ARES 816 RZ	2007 - 06
CLAAS ARES 616 RZ	2004
CLAAS ARES 657 ATZ	2007
CLAAS ARES 557 ATZ	2006
CLAAS AXOS 340	2009
CLAAS CELTIS 456 RX	2005
CLAAS CELTIS 446 RX	2008
CLAAS CELTIS 426 RC	2005
CLAAS NECTIS 257 VL	2009
RENAULT ARES 836 RZ	2003
RENAULT ARES 735 / 710 RZ	2002 - 97
RENAULT ARES 816 RZ	2003
RENAULT ARES 630 / 620 / 610 RZ	1998 - 02
RENAULT ARES 556 RZ	2004
RENAULT ARES 550 / 540 RX	1998 - 02
RENAULT CELTIS 446 RX	2004 - 03
RENAULT CELTIS 436 RC	2004
RENAULT TEMIS 630X	2001
RENAULT 155-54 – TZ	1996 - 94
RENAULT 110-14 TS	1988
RENAULT 106-14 TS	1986
RENAULT 103-14	1989
RENAULT FRUCTUS 130	2004
RENAULT ERGOS 95	1999
RENAULT 951-4	1975
RENAULT 854 MI	1992
RENAULT CERGOS 350	1999 - 98
RENAULT CERES 85	1993 - 96
RENAULT 90-34 MX	1993 - 90
RENAULT 70-34 MX	1990
JD 3200	1995
DEUTZ AGROTRON K 420	2010
FENDT 309 LSA	1983
CASE 5140	1994
CASE IH 845 XL	1996 - 85
IH D 439	1964
MF 8160	1999
SISTRA	1995
MERCEDES UNIMOG	1973
MOISSONNEUSES-BATTEUSES :	
CLAAS LEXION 540 / 2 RM	2005
CLAAS MEDION 330 / 4RM	2005
CLAAS MEGA 204 / 4 RM / 2 RM	1994 - 97
JD 9780 CTS HILL MASTER / 4 RM	2001
JD 2266 HILL MASTER / 2 RM	2000
NH TC 56 / 2 RM	2001
LAVERDA 2550 LXE / 4 RM	2003
ENSILEUSES :	
CLAAS J 820 / 4 RM	1999
CLAAS J 850 / 2 RM	2002
TELESCOPIQUES :	
JCB 531-70 AGRI SUPER	2006
JCB 530 SXL	2004
JCB 530 – 70/S	1998 - 97
JCB 528 S	2000
JCB 526-55	1995
MANITOU 742 HLSV/629 T/730 LS/628	2005 - 00
NH LM 425 / LM 410	2005 - 01
FARESIN FH 7-30	2004
PRESSES A BALLES RONDES :	
CLAAS VARIANT 360-350-280-180	2008 - 00
CLAAS ROLLANT 250-66-46-44	2003 - 87
HESTON 5950	1996
NH 648 BC-648-5950	03 - 00 - 96
JD 590-580-550	01 - 98 - 92
SUPERTINO 1500-1200	2000 - 97
GALLIGNANI 2120 SL / 9220	1997 - 87
MASCAR VARIA 165	2005
VICON RV 156 L / RV 136	1997
KRONE BIG PACK 1290	2006
FAUCHEUSES :	
CLAAS DISCO 3050 FC/ CP/ TC+	08 - 06 - 04
CLAAS CORTO 270 S	2001
KUHN FC 243 / 280 P	2003 - 99
KUHN GMD 602	1999
VICON CM 230	2001
POTTINGER CAT 230 / CAT 210 / 310 T	2005 - 01
FELLA SM 300	2001
KRONE AM 283	2004
ANDAINEURS :	
KUHN GA 6002	2002
FANEUSES :	
KUHN GF 6401T - 7001 T	1998 - 03
FELLA TH 800 T- TH 680 D-800 D	1998 - 03
STOLL Z 550	1999
POTTINGER HIT 64-69 N	2001 - 90
DEBROUSSAILLEUSES	
CMV 450 GP	2005 - 96
ROUSSEAU M35	1996
SOLS	
COMBINE 3M KUHN	2001
CHARRUE VOGEL 4 SOCS	1999
CHARRUE GREGOIRE RWB 7	1998
CHARRUE HUARD M 120 / 365	1996 - 92
COVER CROP QUIVOGNE PVM 36 27	1999
VIBRO QUIVOGNE MS 3	2000
VIBRO ASKEL 4M50 REPLIABLE	1999
MAXICULTEUR QUIVOGNE 5M50	1998
ROULEAUX CULTIPACKER QUIVOGNE 3 M	1993
DESILEUSES PAILLEUSES MELANGEUSES :	
LUCAS CASTOR	2005
LUCAS PAILLOTTE	2000
LUCAS HULOTTE 425	1999
JEANTIL PR 2800	2005
KUHN EUROMIX 2	2000
LELY SGARIBOLDI	2006
EPANDEURS TONNES :	
MAITRE EMV 85	2002 - 99
TONALIS RE 602	1996
PICHON TCI 10400-8100-7000	2003 - 01
JOSKIN 8400L	2003

CLAAS

26 - Urgent Cherche chauffeur poids lourds
✆ **04 75 02 14 26 ou 06 85 66 10 28**

38 - Tracteur collection à rénover, S.F.V. 204 avec fourche à fumier.
✆ **04 74 18 63 12**

42 - Exp. céréale rech. stagiaire école été et/ou automne 2010, logé, nourri, indemn
✆ **04.77.76.11.77 HR**

51 - Vends John Deere 6220 de 2003, 3.100 H, clim., prix à débattre.
✆ **06 80 52 16 54**

55 - Vends tracteur Case IH MX 180, année 1999, 2.200 H, jum. 620 70 R 42, vit. lentes..., excellent état, prix 50.000 euros.
✆ **06 83 57 51 13**

55 - Vends 3 tracteurs + 1 moissonneuse de collection, prix 10.000 euros.
✆ **06 89 27 99 00**

70 - URGENT achète MB 186-187-307 MF 4cyl. LAVERDA 3350 Soméca M100-M112 presse MD Soméca Classe JDRC MF - Semoir Mais b. plastique Monosem 2-3-4 rg fertilisateur.
✆ **06 83 59 05 70**

84 - Vds broyeurs (mat.neufs défraîchis), covercrops 20-24-28-30-40 disques, décompacteur 6 d., charrues non-stop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,50 m-3 m-4 m
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS tracteur NH G 190 super steer rel. av., pneus larges neufs, TBE, 4 000 h., prix: 37 000 € (2402)
✆ **03 86 56 05 38**

Travail sol

26 - Vds cover crop 24 disques en V autoporté conception lourde BE 2300e Scrapeur niveleur 2M
✆ **06 68 98 15 58**

89 - VENDS Kverneland E 6100, 5 socs, non stop, varilarge, 9 000 €. (2413)
✆ **06 12 13 79 00**

Récolte

01 - Vds pirouette Kuhn traînée 4 toupies - 01 Treffort
✆ **04.74.30.54.33**

01 - Vds round baller Grenland an 2000 tbé ch. variable prix à débattre
✆ **06.77.74.29.63**

18 - Vends batteuse New Holland 1550, très bon état, coupe 4,50 m, de 1980, avec chariot, sans cabine.
✆ **09.75.59.77.72 le soir**

21 - VENDS MB New Holland 1540, coupe 3.66 m., 3016 H, MO, bon état. (2403)
✆ **03 80 39 40 59**

21 - VENDS NH TX 32, 1989, 3 107 H, coupe 4.57 m., chariot, broyeur, pneus neufs, revisé à neuf, prix: 28 000 euros. (2406)
✆ **06 17 49 08 63**

Mat Cichy
Agricole
Tél : 06.75.60.32.86

	Année
• CLAAS	
LEXION 570 MONTANA	06/07
LEXION 550	06/07
LEXION 450	1997
MEDION 310	2007
108 SL MAXI	1997
• JOHN DEERE	
STS 9560I	2007
CTS HM	2003
• CASE	
1680	1986
1660	1989
• DEUTZ FAHR	
4080 HTS BII 4RM	1997
A50	1985

CLAAS

Mat Cichy
Agricole
Tél : 03.86.35.92.64

	Année
• CLAAS	
BR VARIANT 280	04/05/07
BC RIV. CASALIS 8080	90/91

CLAAS

21 - VENDS 2 remorques NH 1006, - remorque basc. GB avec tas, griffe Calvet GB, - remorque plateau 10 T., - presse Welger D 4000 (240C)
✆ **06 03 59 50 56**

25 - CAUSE retraite vds faucheuse conditionneuse Krone 2,80 m année 2006, à faucher 150 ha.
✆ **03 81 56 00 52**

38 - Vds pièces détachées MB New Holland series TX et 1500 Braud 700.
✆ **04 74 58 26 59**

42 - Vds retourneur d'andains Dion 2003 tbe prix à débattre.
✆ **06.79.68.24.63**

58 - VENDS faucheuse 2.70 m. Class, - faneuse 6.30 m., - andaineur 4.20 m., - pailleuse Kuhn - plateau 12 T. (2309)
✆ **03 86 50 02 74**

58 - VENDS faucheuse Kuhn GMD 702, - faneuse Kuhn GF 7501, - andaineur GA 4521, - presse BR JD 582, - pick up 2.20 m., - presse MD Someca 6600, - autochargeuse Kemper BE 125. (230C)
✆ **03 86 84 91 63**

58 - VENDS presse Welger SP502 spéciale, année 2003, TBE. (2311)
✆ **06 74 59 01 01**

58 - VENDS MB D Fahr 3630 C - 590, chariot, px TSOL, coupe latérale belle (240A)
✆ **03 86 26 99 81**

58 - VENDS presse balles rondes très bon état, peu servi, 1,30 m., de marque Agram, prix: 4 200 euros. (2412)
✆ **03 86 50 30 92**

58 - VENDS MB Soméca M 112, coupe 3.60 m. (24VB1)
✆ **06 35 29 89 65 - 03 86 30 84 97**

69 - Vds remorque Leboulch 7T basculante 4 R Boggie TBE
✆ **04 78 90 58 71 après 20h**

89 - VENDS à démonter cellules 6 tôles 330 qx, 4 tôles 250 qx, 150 € les 2. (2411)
✆ **03 86 73 76 79**

Epandage

21 - VENDS épandeur fumier Mouzon 12 T., tapis hydro. 1995, TBE. (2408)
✆ **06 61 28 40 06**

Irrigation

07 - Vds électro pompe Rovatti 25CV 45m3 à 8,5kg 30m3 à 14kg complète aspi 100 armoire de commande avec sécurités + 900m PE diam 75 10BA + enrouleur 75 250 à turbine
✆ **06 77 61 08 88**

26 - VDS 4HA environ couverture intégrale Alu avec remorque
✆ **06 98 99 12 16**

Forestier

07 - Vends tracteur RLT hydro + épareuse Rousseau 500 SL 9000 euros HT à déb
✆ **04 75 64 44 22 HR ou 06 71 30 84 90**

Manutention

21 - VENDS 1 pince Bugnot fixation faucheux, - 1 pince Bugnot fixation télescopique JD. (2404)
✆ **03 80 64 61 90**

Agri. divers

01 - Vds Fendt 365 porte outils 4RM relevage avant tbé ; herse rot. Eraboli entreprise M30-36 bé dents neuves
✆ **06.08.25.74.92 hr**

07 - Vds remorque benne Devès 3T
✆ **04 75 65 82 64**

18 - Vends crop Razol RGH, 36 disques X, 2007, Rolpack; tracteur Same Laser 130, 1997, 3.500 h, TBE, pneus neufs.
✆ **02.48.72.90.80 ou 06.30.10.25.98**

21 - Pour restauration d'un Ferguson TEA20 (petit gris). Recherche pneus avants (4x19), phare avant, volant, attelage, barre à trous... Petit prix. Faire offre.
✆ **06 77 22 50 28**

21 - En vu réalisation d'une fendeuse, débarrasse contre petit prix, matériels hydrauliques (pompe, cardan, raccord, vérins, distributeurs...) ainsi que ferraille (IPN).Faire offre.
✆ **06 77 22 50 28**

21 - VENDS 2 bennes Boggie 14 T. et 15 T., BE, - télescopique TH 62 Caterpilar, 5 500 h., an. 2000. (230D)
✆ **06 86 66 06 28**

21 - VENDS plateau avec citerne plastique 2 000 l., 170 €. (2410)
✆ **03 86 73 76 79**

38 - Vds broyeur Agram 320, charrue Naud 4 c, jumelage Molcon 9-5-48, chaîne alimentation avicole, calibreuse à œufs, trieur à blé.
✆ **04 74 59 87 17 HR**

38 - Vds occasion tracteur IH323, rateau faneur, chaudière cochon 125 l complète, 1 lot de tôle, 1 lot de serre joints de maçon, 1 paire de pneus 14/9/28, enclume.
✆ **04 76 36 74 31 04 76 38 30 40 demander Maurice**

38 - Vds tank à lait Prominox RFT 800 l n°) 95j00017 ; Vds Cornadis LPS réglable fiabilix 5 m 8 pl réf 868205 anti bruit.
✆ **04 74 59 03 47**

38 - Vds moteur Fiat 4 cyl. 65 cv 8041-1 070 175 moteur om 6 cyl 321 712 28409 90/9.
✆ **06 75 04 60 70**

42 - Vds planteuse salade Regero tuyaux arrosage 6 m chambre froide + groupe matériel bon état.
✆ **06.88.38.03.06**

42 - Cherche cellule à grains
✆ **04.77.65.30.26**

55 - Vds cause cessation MB NH TX 68 7,30 m, Manitou MLT 632, Tracteur Fiat 115.90, Tracteur Renault 180.94, Presse Claas 2200 Tandem, Andaineur Claas 12,50 m, Andaineur Claas 3,50 m, Remorque plateau 12 m, Herse Morin 8 m, Broyeur Pierres Kirpy 1,80 m. MUAUX Michel.
✆ **03 29 89 63 85 HR**

58 - VENDS remorque, - faucheuse, - semoir, - tailleuse de haies. (23VB1)
✆ **03 86 29 64 54**

58 - VENDS benne 3 points état neuf, - surélévateur faucheux, pic arrière, bottes rondes, - auges 080 - 6 m., - cornadis. (2302)
✆ **03 86 26 42 87 06 07 62 12 96**

58 - Cause cessation VENDS faucheuse Kuhn GMD 6 disques, - andaineur Kuhn GA 402 N, - faneuse Fella 5.40 m., - distributeur engrais Amazone ZAU 1801n - tracteur IH 2 RM, 624 avec surélévateur Berry, - vis à grain, diam. 100, 10 m. (2308)
✆ **06 16 16 60 38 - 03 86 78 16 16**

69 - Vds semoir Ribouleau Maraicher 4 R avec Micro TBE Peseuse P de Terre 5 à 25 kg Skals TBE 2002
✆ **04 78 90 58 71 après 20 HR**

70 - Vds S/Soleur 2 dts et 4m 6dts + roul, Roul hydr 6m Gourdin, Benne Brimont 8T Elévatrice et 12T, Chariot de coupe Cochet, Dilo S/Pieds 120 Qx, Séparateur et Trieur à Grains 50 et 100 Qx, Vis s/chariot et portative, Cellules, Gaines de ventilation, Ventilateur, Remorq 4R 8m 14T, Bétaillère, Rigoleuse, Semoir maïs Nodet 6rgs PN2 Micro et Ferti.
✆ **03 84 70 12 38 HR**

70 - URGENT achète MB 186-187-307 MF 4cyl. LAVERDA 3350 Soméca M100-M112 presse MD Soméca Classe JDRC MF - Semoir Mais b. plastique Monosem 2-3-4 rg fertilisateur.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - URGENT achète MB 186-187-307 MF 4cyl. LAVERDA 3350 Soméca M100-M112 presse MD Soméca Classe JDRC MF - Semoir Mais b. plastique Monosem 2-3-4 rg fertilisateur.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - URGENT Achète presse BR-CLASSE 34-44-42-45-46-62-66 WELGER RP 12-RP200-RP202 CARRARO-KRONE KR 110-125-130-JD-550-545 AROBALE DEUTZ-FAHR GP2.30 -2.20.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Vds S/Soleur 2 dts et 4m 6dts + roul, Roul hydr 6m Gourdin, Benne Brimont 8T Elévatrice et 12T, Chariot de coupe Cochet, Dilo S/Pieds 120 Qx, Séparateur et Trieur à Grains 50 et 100 Qx, Vis s/chariot et portative, Cellules, Gaines de ventilation, Ventilateur, Remorq 4R 8m 14T, Bétaillère, Rigoleuse, Semoir maÔs Nodet 6rgs PN2 Micro et Ferti.
✆ **03 84 70 12 38 HR**

70 - Vds Cover Crop 28-32 et 60 disques, Presse JD 224.
✆ **03 84 70 02 77**

71 - Vds, cse cess. d'activité, faucheuse pendulaire 3 m et faneuse 6 m Agram comme neuve, travail de qualité et robuste.
✆ **06 07 56 28 69**

71 - Vends bennes monocoques 14 T et 17 T Simonneau, boggie et tandem.
✆ **03 85 25 37 23 ou 06 81 66 79 62**

84 - 84-Vds MF364V 1800 h, 2 RM, TBE - An 94, motopompe LOMBARDINI 2 cylindres pour aspersion - 2 autochargeuses OMAS 170 et 136 bottes
✆ **06 14 22 34 59 ou 06 08 55 90 83**

89 - Vends bennes 10 T 5 et 10 T, séparateurs 50 qx, 100 qx, élévateur 100 qx Denis 8 m, B.E., cellules 500 qx, cover crop 20, 22 et 28 disques, vis Ø 100, 8 m, livraison possible.
✆ **03 86 75 44 75**

Elevage

01 - Vds tank à lait 1500 L Serap 2001 lavage auto 2500 euros
✆ **04.79.81.20.83 ou 06.14.25.75.61**



Véhicule

Utilitaire

71 - Vds camion bétaillère Mercédès 809, excellent état, contrôle technique OK, 8000E.
✆ **06 85 20 01 16**

Tourisme

84 - Vds Mercedes GLK ttes options + accessoires 20/11/09 - 6000 km, neuf valeur 52000 euros CD 44000 euros - poss. reprise LOA
✆ **06 22 80 79 73**

Achat-Vente

Récolte

03 - Mélange triticale - pois bio - grd épeautre bio - pois et féverolles c2 bio.
✆ **06 21 43 22 87**

Fourrage

21 - ACHETE paille d'orge et blé sur chams en endain, 80 € l'ha ou 20 € la tonne. SARL Plançon Frères à Gevrey-Chambertin. (2113)
✆ **03 80 34 31 19 - 06 80 41 58 75**

21 - VENDS foin de trèfle sur pied 6 ha commune de St Martin du Mont. (2407)
✆ **06 17 06 24 93**

21 - VENDS enrubannage récolte année 2009. (2414)
✆ **06 22 18 10 57**

Bât. Pro.

18 - Recherche ferme sur 01, 25, 39, élevage viande, 60 à 80 ha, achat ou location.
✆ **Tél. 02.48.59.84.42.**

Propriété

26 - Sud Drome VDS Ferme bio 50ha Bat élevage hangars hab 150m2 Gîte voir site accueil paysan Ferme du Bachas Drome
✆ **04 75 53 35 80**

43 - ACHETER Velay Volcanique MAISON d'habitation avec dépendances
✆ **06 31 83 58 96**

84 - 84-Agriculteur rech. à louer bât. habit. + terre nue arrosage, 2 à 4 ha - Vaucluse/dépts voisins
✆ **06 20 14 54 31**

88 - Ferme dans les Vosges avec 3h64 terrain ferme auberge cham. d'hôtes à vendre nombreuses possibilités - prix à déb.
✆ **03 29 25 99 56**

Bâtiment

SARL REVERET
DEVIS sur plans
Nourrisseurs bovins - ovins
Pièces chaînes de curage toutes marques
• Ossature pour photovoltaïque
• Bardage tôle et bois traité
• Zinguerie - Portes
• Vente fers, tôles
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES KIT OU POSÉES
03400 GENNETINES (à 10 km de Moulins) - Tél. 04 70 42 10 89 - Fax 04 70 42 12 85 - E-mail : sarl.reveret@wanadoo.fr

Terrain

58 - VENDS terre agricole 41 ha Clamecy - Rix. (2307)
✆ **03 86 68 15 72 - 06 78 62 03 69**

Location

Autre

07 - Sud Ardèche loue gîte chez agri. Libre semaines 26, 29, 30, 35, 36, 38 à 43.
✆ **04 75 39 69 82 HR**

19 - LOUE Ussel Pl. Mille-vaches T1 équipé 2 pers, plain pied, calme, terrain, com. proximité, 150E/sem. mois 6 et 9, 230E/sem. mois 7.
✆ **05 55 72 24 36**

Offre

Emploi

21 - Ferme polyculture-élevage RECHERCHE stagiaire ou apprenti, possibilité d'hébergement. (2303)
✆ **03 80 47 78 56**

38 - URGENT Service de Remplacement Isère recherche agent de remplacement (H/F), expérience élevage et transfo fromagère souhaitée.
✆ **06 18 52 25 72**

71 - Dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité, recherche commercial(e) publicité. Suivre et développer une clientèle existante publicité d'une PME sur la Saône-et-Loire : suivi des programmes en cours ; préparation et remise des éléments pour fabrication de la publicité ; suivi de la fabrication et validation des bons à tirer auprès des clients ; facturation hebdomadaire et suivi des règlements ; suivi de la fabrication de dossiers annuels (Mémento, dossiers presse, numéros spéciaux...). Prospecter de nouveaux clients. Profil : H/F BTS action commerciale ou ingénieur agri-agro ; excellent sens commercial ; dynamique, organisé, motivé, esprit curieux ; notions commerciales, voire première expérience et connaissances en agriculture et/ou viticulture seront un plus appréciable ; maîtrise des logiciels Word, Excel. Permis B. CDD avec entrée mi-juillet 2010 dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité jusqu'au 15 février 2011 ; rémunération à définir.
Envoyer CV + LM et prétentions sous la référence 2384 à : L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire, Maison de l'Agriculture, BP 522, 71010 Mâcon cedex, qui transmettra.

38 - Cherche salarié polyvalent pour exploitation noix pépinieres. Poste evolutif si motivé. Pepinoix - 38210 POLIENAS
✆ **04 76 07 22 60 - 06 07 23 22 13**

58 - Exploitation polyculture élevage RECHERCHE salarié agricole 2 jours/semaine, exp. agricole exigée. (2206)
✆ **06 83 57 20 65**

RECHERCHE
SALARIÉ AGRICOLE
Station d'élevage bovins viandes à Migennes (89)
Conduite d'engins agricoles indispensable et qualité d'animalier.
CDD de 2 mois à pourvoir de suite.
Adresser lettre + CV à:
CIALYN
7, Rue Jules Rimet - 89400 Migennes

71 - Gaec 3 associés Mâcon lait 665.000 Holst. vigne 15 ha rech. nouvel associé, cause départ retraite.
✆ **06 84 54 62 66**

89 - CHERCHE JH dynamique pour travaux de moisson et déchaumage, logement indépendant. (2204)
✆ **03 86 47 89 19**

Demande

Emploi

71 - Homme cherche emploi en polyculture-élevage VALL, VL, sens des responsabilités, consciencieux, expériences, mobile. Possibilité trouver logement.
✆ **06 25 17 78 57**

Offre

Service

84 – «Services Intérim» propose tous travaux agricoles dont emballage, taille, ramassage et vendange - 06 98 81 08 04 ou
✆ **06 34 39 12 17**

E.T.A. disponible pour
Pressage haute densité (format : 120/90)
Tous fourrages
travail soigné
Tel. 06 88 34 92 43

84 - ADDOU Trav.Agri. propose ses services d'éclaircissage, ébourgeonnage, ramass. fr. et lég., taille arbres fruitiers
✆ **06 23 73 59 94 ou 04 90 20 25 46**

Achat-Vente

Divers

18 - Vends 2 bouteilles gaz propane, type P35 (vertes) pleines, sans limitateur, consigne gratuite, titre de propriété et factures à l'appui, 60 euros la bouteille.
✆ **Laisser message au 02.48.50.16.07**

18 - Mélange triticale - pois bio ; grand épeautre bio; pois et féverolles C2, bio .
✆ **06 21 43 22 87**

26 - VDS Plieuse tablier 2000x3 électrique 380V 3500e Poste souder Tirisaf 320 Arctig 480e
✆ **06 73 54 65 41**

38 - Vds 309 essence 120000 km bon état, arracheuse de pommes de terre, roues jumelées complètes 16-9-38.
✆ **04 74 54 30 95**

69 - Vends plants de betteraves jaune de Vauriac motte bottes 8 metres. Tél heures repas
✆ **04 77 52 53 81**

71 - A l'occasion de la Fête des pères, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire, 60 ans d'engagement au service d'un département». L'ouvrage est indispensable pour mieux comprendre ce qui a permis aux hommes de la terre de relever tous les défis qui leur ont été soumis. Un précieux ouvrage de 416 pages qui recèle près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions du département. Un vibrant hommage aux agriculteurs de la Saône-et-Loire. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

84 - Formation culture du safran 7 et 8 juillet 2010 - prise en charge à 100% par VIVEA dans Vaucluse
✆ **06 81 30 84 13**

Alimentation

CABINET D'EXPERTISE EN RATION MÉLANGÉE
Nutritionniste Indépendant
Stéphane BAILLE
Tél. 06 48 10 37 33
• Suivi Nutrition troupeau
• Analyses de lait mensuelles (TP, TB, cellules, urée)
• Rentabilité atelier
www.nutritionniste-ruminant.fr

Animaux

Bovin

18 - Vends bonnes vaches suitées, charolaises, HBC ; génisses pleines. EARL Pacquet Laurent, 58240 Langeron.
✆ **03.86.37.44.65 ou 06.80.05.84.11**

21 - Cause cessation VEND lot de génisses Prim'Holstein laitières à terme septembre 2010. El. Contrôle Laitier et ins. artificielle. (24VB4)
✆ **06 37 08 38 02 - 03 80 93 76 43**

23 - Vds vaches limousines suitées ou à vêler de suite.
✆ **06 81 33 16 11**

38 - Vds génisses Limousines pleines d'insémination «néophin» TGS + vds cuve fioul 400 l + tuyau irrigation perrot : 108 m diam. 75 + 144 m diam. 50 avec asperseurs.
✆ **06 78 81 84 74**

42 - Vds vaches ou génisses Limousines pleines terme Aout à Nov. vaches suitées.
✆ **06.81.31.07.42**

43 - BORNETTE HOLSTEIN vds TAUREAUX prêts à saillir Tb origine livraison possible
✆ **06 82 21 33 75**

58 - VENDS bon veau reproducteur HBC, ind. IBR. Gresle - Inty - Challement. (2111)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS taureaux Limousins 2 ans, type viande et élevage, vêlage facile, TGS. (2207)
✆ **03 86 22 43 27**

58 - GAEC BORDET VENDS repro. charolais 18 mois HBC, TBGS, origine ins. type mixte. (2304)
✆ **06 36 66 09 01**

58 - Elevage limousin VEND génisses de 1 à 2 ans, - génisses de 18 à 30 mois pleines et mâles reproducteurs. (24VB2)
✆ **03 86 29 03 39 - 06 81 04 68 24**

58 - VENDS veaux reproducteurs 9 mois, type viande pour croissement ou autre super. (240D)
✆ **06 16 59 59 48**

71 - Vds T. B. taureaux charolais, 2 ans, hivernés au pré, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées.
✆ **03 85 24 24 96 ou 06 07 57 55 40**

71 - Vds génisses charolaises 2 ans, garanties pleines (IA), (vêl. décembre), vaches suitées, TBO, TGS.
✆ **06 83 14 15 78**

71 - Vends belles génisses 14 à 17 mois, élevage non HBC, IBR A dont 3 issues IA. EARL Emorine à Ballore.
✆ **03 85 24 43 47 HR**

71 - Vds 30 vaches charolaises suitées, IBR A, FCO 1 et 8.
✆ **06 28 28 75 47 ou 03 85 24 80 54**

71 - Vends taureau charolais 5 ans, HBC, IBR A, vêlage facile, cause consanguinité.
✆ **06 31 97 53 47**

71 - Vds, cause cessation, 30 génisses, vêlage 2011 et 3 taureaux adultes, élevage HBC, TGS.
✆ **03 85 88 31 05**

71 - GIE Monts du Charolais propose en permanence reproducteurs M et F. Vente aux enchères taureaux 18 mois le 24/09/2010.
✆ **06 16 18 61 05 - 06 09 33 42 14**

71 - Vds, cause retraite, cheptel HBC, TGS. M. Emorine Yves, Saint-André-le-Désert.
✆ **06 86 83 57 71**

88 - Vends Expl. AOC - Vends F Montb 15 jours à 12 mois - M,le Montb 15 jours à 12 mois - Vaches lait.
✆ **06 37 52 06 12**

88 - Vends jeunes vaches Blonde d'Aquitaine suitées, garantie sanitaire, paratub, livraison.
✆ **06 12 85 67 49**

88 - Vends 2 broutardes Blonde d'Aquitaine + 1 taureau 3 ans calme, garantie sanitaire, paratub, livré.
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS génisses PM, bon niveau génétique, toutes garanties sanitaires, terme août, septembre, octobre. (2409)
✆ **03 86 74 99 13**

Caprin

18 - Vends boucs, IA ; chèvres pleines, mise bas septembre; chevrettes à naître, septembre, élevage Bréard +1.000 l, TP 34, CL gênes +25 ans.
✆ **02.48.60.74.11f**

26 - Urgent cause santé rech machine à traire ou chariot pour chèvre-Vds 2 boucs 1an+bélier
✆ **06 69 00 17 67**

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

55 - Vds jument ardennaise Alzane, gentille, papier, prix 1.100 euros.
✆ **03 29 87 54 84 ou 03 29 87 50 58**

Chien

03 - Vd 5 chiots bouviers bernois pucés vacc mère 250269602175264 non LOF nés 1304.
✆ **04 70 67 58 52**

03 - Vd 5 chiots bouviers bernois pucés vacc mère 250269602175264 non LOF nés 1304.
✆ **04 70 67 58 52**

21 - VENDS chiots Border Collie mère n° 25026900130662. (2405)
✆ **06 71 00 90 15**

71 - Vds chiots Berger allemand, nés le 20/02, n° mère 250269602211809.
✆ **06 83 13 82 29**

Divers

l'amour est dans le pré
CHERCHE pour la saison 6 agriculteurs et agricultrices à la recherche de l'âme sœur
Contactez nous au 01 46 62 38 45
aliette.rossell@fremantlemedia.com

Pensez aux
PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
Terres de Bourgogne

Les offres d'emploi de l'APECITA

AK005121 - HAUT-RHIN
RESPONSABLE DE MAGASIN H/F
Accompagnera l'essor du réseau de distribution. Agira en véritable professionnel de la vente de proximité et managera une équipe de 2 à 3 collaborateurs pour une qualité d'accueil irréprochable, un conseil client adapté et une prestation de service optimale. BAC+2 en commerce/distribution. Exp. similaire dans le secteur alimentaire, restauration ou magasin spécialisé. Aisance relationnel. Sens du service.

AK005159 - YONNE
CHARGE D'ETUDES POUR ANALYSE DES BESOINS DES ELEVEURS LAITIERS H/F
Pour OPA. Poursuivre une étude sur le devenir du bassin laitier regroupant 3 dépts, pour exploiter les données collectées auprès de 600 éleveurs : -Analyser les données saisies avec le logiciel SPHYNX. -Formaliser les axes prioritaires d'actions. -Préparer la communication des résultats. -Participer à l'élaboration d'actions auprès des éleveurs. BAC+5. CDD 3 mois mini. 2000€ brut/mois selon profil.

AK005135 - SAONE ET LOIRE
BERGER H/F
Pour exploit d'un ets agricole. Missions : Conduite de l'atelier ovin. Conduite techniq. Gest. du programme sanitaire, des reproduct., de l'alimentat. et des surfaces fourragères. Maintenance, entretien des installat. BTS PA/Bac Pro CGEA/BTA/format. ovine. Exp ds le secteur ovin souh. Motivat. pour la product. ovine. Organisat. et d'anticipat. Maîtrise de l'informatique. CDI. Entrée fin juin.

AK005244 - COTE D'OR
CONSEILLER ENVIRONNEMENT EN GRANDES CULTURES H/F
Pour OPA. Missions : Mettre en place des act. préventives sur les Bassins d'Alimentat. de Captages prioritaires. Informer et mobiliser les agri sur la protect. de la ressource en eau. Suivi adm et animat. de la cellule. Ing ou équi. Connaissances en agri et réglementat. environnementale. Animat. Ecoute. Synthèse. Qlités relationnelles. Rigueur. Maîtrise outils informatiques. CDD 2 ans.

AK005165 - MOSELLE
CONDITIONNEUR (H/F)
P/un abattoir. Au sein de l'équipe de désossage, travaillera en fin de ligne de production et sera affecté à diverses tâches (pesée/emballage/réalisation des enregistrements/contrôles sur le produit et le process, alerte en cas d'écart ou de dysfonctionnement). Sera placé sous les ordres du responsable d'atelier, dans le respect des règles d'hygiène/de bonnes pratiques. Capacité à travailler au froid. CDD (durée à déterminer).

AK005200 - BAS RHIN
ASSISTANT D'EXPERIMENTATION H/F
Pour prestataire de service expert dans le secteur de la protection des plantes. Mission : Participer à la réalisation d'essais au champ pour évaluer les produits phytopharmaceutiques en cours de développement. DUT/BTSA en Protection des Plantes. Débutant accepté. Anglais souhaité. Dynamique, attentif et ayant le goût pour le travail d'équipe. Entrée juillet 2010. CDD 3 mois.

AK005072 - SAONE ET LOIRE ET LE SUD DE LA NIÈVRE
DISTRIBUTEUR INDEPENDANT OU AGENT COMMERCIAL H/F
Société spécialisée en nutrition animale pour les bovins. Suivre et développer une clientèle existante en bovins allaitants sur la Saône et Loire et le sud de la Nièvre. Secteur actuel de 300 000 euros de chiffre d'affaire avec commissions motivantes. Formation aux produits, suivi et animation commerciale, assurés. Connaissance en alimentation des bovins nécessaire et première expérience commerciale souhaitée. Autonome, organisé, avec un bon sens du contact.

AK005079 - BOURGOGNE
ANIMATEUR ASSOCIATIF H/F
Pour asso. qui met en place des actions visant à faciliter accès au foncier, pour permettre création et maintien de projets agri. et ruraux. Mission : Animer et développer l'asso., accompagner et suivre porteurs projet, organ. formations, coord. dossiers... BAC+3 et/ou exp. en milieu agricole, milieu associatif ou développement local. Entrée 02/08/2010. CDI temps plein. Salaire 1900€ brut négociable.

AK005082 - SAONE ET LOIRE - RHONE ALPES
CHARGE D'ETUDE VAL DE SAONE RHONE-ALPIN H/F
P/établ. public. Sera chargé de l'élaboration d'une nle procédure contractuelle : conduite études préalables, rédact. dossiers, construct. programme d'actions, accompagnt maîtres ouvrage, coord., animat. et concertat. acteurs/partenaires. Ing/Bac+5 gestion milieux aquatiques/ressource en eau. Solides conn hydrauliques, hydrogéologiques et naturalistes. Entrée 01/09. CDD 2/3 ans. 16/20 K€ net/mois.

AK005156 - SAONE ET LOIRE
DIRECTEUR H/F
Pour établissement de formation privé. Mission : Animation du conseil d'administration. Gestion financière de l'établissement. Animation de l'équipe pédagogique et de services. Développement de projet de formation. Ingénieur agricole ou équivalent. Expérience souhaitée. Capacité au management et à la gestion budgétaire. Entrée début août 2010. CDI.

AK005241 - COTE D'OR
CONSEILLER AMENAGEMENT FONCIER H/F
Pour OPA. Missions : Accompagner les agri et communes engagés dans le programme d'aménagement foncier. Détecter et préparer les communes, accompagner les groupes d'exploit. Veille sur les opportunités de restructurat. foncière. Animat. des opé. Ing ou équi. Connaissances en agri/foncier agri/procédures aménagement foncier. Capacité d'écoute et d'animat. Qlités relationnelles. Maîtrise info/SIG. CDD 1an.

AK005235 - SAONE ET LOIRE
PILOTE D'INSTALLATION AGROALIMENTAIRE H/F
Pour sté agoalimentaire spécialisée en jus de fruits. Missons : Conduite des systèmes automatisés en respectant les règles HSE. Démarrage, arrêt et nettoyage des installat. en suivant instruct./procédures. Alimenter les installat. en consommables. Contrôles qualité. Coordonner et optimiser le fonctionnement des installat. de pasteurisat. et de conditionnement en respectant les critères de qualité (norme IFS et de la méthode HACCP). Interpréter les résultats des contrôles qualité et modifier en conséquence les paramètres machine. Anticiper et effectuer les modificat° nécessaires aux changements parfums/formats. Participer au diagnostic des pannes afin de minimiser le tps d'arrêt de la ligne. Renseigner ds le système informatique les informat° relatives au fonctionnement de la ligne. Rendre compte du fonctionnement de installat. BAC PRO mini ou BTS IAA. Exp en milieu industriel indispensable, idéalement ds le secteur agroalimentaire. CDD 3 à 6 mois. Entrée dès accord. Format° assurée. 3x8.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

fns
SARL au capital de 3000 €
Siège social:
41 rue berbisey, 21000 Dijon
500 328 596 RCS Dijon
L'assemblée générale du 01/05/2010 a décidé de :
- Modifier l'objet de la société en ajoutant les activités suivantes : Achat et revente d'alcool, liqueurs et spiritueux par internet et à domicile.
Modification au RCS de Dijon

AL21242193

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux
Mr Jean-Paul, André Armand Poli, retraité né à Dijon (21000), le 4 septembre 1945 et Mme Simone, Marguerite Bouchard, retraitée, née à Fontaine les Dijon (21121), le 21 septembre 1942.
Demeurant à Fontaine les Dijon (21121) 9 rue Saint Ambrosinien.
Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Fontaine les Dijon (21121), le 20 juillet 1966.
Information concernant la modification du régime matrimonial
Adoption du régime de la communauté universelle avec apport des biens propres à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en ces de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.
Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Me Hugues Misserey notaire à Dijon, le 14 juin 2010.
Informations concernant l'opposition
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Misserey.
Pour avis et mention
Me Misserey notaire

AL21242197

«Suivant acte reçu par Maître Pierre-Marie Anglada notaire associé à Chinon (Indre et Loire) Place de la Gare, le 06 mai 2010, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant par:
Monsieur Zenon, Lucien, Richard Ulas et madame Danielle, Raymonde Caruso, son épouse, demeurant ensemble à Flavignerot (21160) 2 Chemin de la Forée. Mariés à la mairie de Giberville le 28 août 1967.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier, à Maître Pierre-Marie Anglada, notaire à Chinon.
Me Pierre-Marie Anglada

AL21242194

AVIS DE CONSTITUTION

S.C.P. Jean-Louis Lamour
Gilles Séraphin
Notaires Associés
18 Place Carnot
21200 Beaune

Dénomination: SCI du Maconnais
Objet social: L'acquisition par voie d'achat, d'apport ou d'opération de crédit-bail, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Siège: Meursault (21190) 7 Route de Monthélie
Durée: 99 années
Capital: 5 000 Euros constitué d'apports en numéraire
Cessions: Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit du ou des conjoints d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérant: Monsieur Vincent Sauvestre, demeurant à Bligny-les-Beaune, 1 Rue Goujard.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Statuts: Acte de Maître Séraphin du 8 juin 2010.
Pour avis,
Le notaire

AL21242190

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Villebichot (21) du 07/06/10, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: Leclanche
Siège: Grande Rue, 21700 Villebichot
Objet: commerce, réparation et location de matériel agricole. Serrurerie, chaudronnerie, métallerie. Entreprise de moissonnage, battage. Mécanique générale, réparation automobile.
Commerce de tout article de motoculture, outillage divers, pièces détachées.
Durée: 99 ans
Capital: 12 000 €
Gérance: Mr Sébastien Leclanche, demeurant 2 rue du Moulin - 21700 Villebichot.
Immatriculation de la société au R.C.S. de Dijon.
La gérance

AL21242191

CLAIRE THIERRY - FIDACT

Avocat en Droit des Sociétés
et Droit Fiscal
13, Rue des Tonneliers - BP 48
71700 Tournus
Tel. 03 85 51 75 08

Suivant acte SSP en date du 01.06.2010 à Dijon (21000), il a été constitué la société «SDSA», SCI au capital de 1 500 €, divisé en 100 parts sociales de 15 € chacune - **Siège**: 23, Rue de Beauregard - 21000 Dijon - **Objet**: Acquisition et gestion de patrimoine immobilier - **Durée**: 99 ans - **Gérant**: Monsieur Alain Benoit demeurant à Saint Victor sur Ouche (21410) L'Orée de la Bussière - Toute cession de parts sociales doit être soumise à l'agrément de l'AGE.
Dépôt légal RCS Dijon.

AL21242194

RECTIFICATIF

Dans l'avis de dissolution de la **SAS VERT 21** paru le 19 mars 2010 dans le numéro 1053 modifié par un avis paru le 23 avril 2010, **il fallait lire : « SAS »** et non « SARL».
Pour avis

AL21242189

CONVOCATION

CUMA DE LA COQUILLE

Mairie
21510 Aignay le Duc
Agréée sous le n° 21 340

Convocation Assemblée Générale Ordinaire
Les associés coopérateurs de la Cuma de la Coquille sont convoqués, en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 18 juin 2010 à 10 heures à Meulson, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:
- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 29 juin 2010
- Rapport du conseil d'administration
- Rapport financier
- Rapports du commissaire aux comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Affectation des résultats
- Election du tiers sortant des administrateurs
- Constatation de la variation du capital social
- Fixation de l'allocation globale du Conseil (article 27)
- Questions diverses
Les Conseil d'Administration

AL21242196

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL PAUPERT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 700.00 €
Route de Beaune, Relais de la Cote
21 160 Marsannay La Côte
RCS Dijon B 490 039 484

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 mai 2010, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société et sa liquidation amiable suivant le régime conventionnel à compter du 30 avril 2010 (fin du contrat de location gérance).
Monsieur Pierre-Benoît Paupert, demeurant 62 d2 Avenue du Drapeau à Dijon (21000), agira en qualité de liquidateur.
Il disposera des pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance ainsi que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés au domicile du liquidateur.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du centre de formalité des entreprises de Dijon.
Le liquidateur.

AL21242188

NOMINATION

MEIRS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 37 500 €
Siège social: Route de Semur
21500 Crépand
RCS B Dijon 337 626 113

Aux termes d'une décision en date du 18/05/2010, l'associé unique a nommé en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de madame Sylvie Bedert-Mollier, démissionnaire.
Monsieur Bernard Nonciaux
Cour du Vieux Château
21190 Puligny Montrachet
pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'assemblée générale devant se tenir dans l'année 2014 pour délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

AL21242176

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ATOL GROUP

SNC au capital de 10000 €
Siège social:
27 rue Buffon, 21200 Beaune
510064181 RCS Dijon

L'AGE du 16/05/2010 a nommé en qualité de gérant M. Eric Plat demeurant 2 chemin Gaston
33400 Talence en remplacement de M. Gérard Coulon, à compter du 16/05/2010.
Modification au RCS de Dijon

AL21242199

CESSION

SCP Nourissat Misserey Striffling
Notaires associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

Acte de Me Nourissat du 01/06/2010, enregistré à la S.I.E Dijon Nord le 09/06/2010 bordereau n° 2010/804 Case n°2, contenant cession par Monsieur et Madame Nour Boutchacha, demeurant ensemble à Quetigny (21800), 22 rue Victor Schoelcher au profit de Monsieur et Madame Jean Pierre Rolland demeurant ensemble à Saint Marcel (71380), 1 rue de breuil, d'un fonds de commerce de Tabac Presse, auquel est attaché une concession de loto, des activités de jeux de la Française des Jeux, journaux, vente d'articles du fumeurs et d'écoliers, papeterie, librairie, bimbeloterie et une gérance de débit de tabac sis et exploité à Dijon (21000), 16 rue Chevreul pour lequel le cédant est immatriculé Siren 445 317 118 RCS Dijon.
Prix 230.000 euros s'appliquant:
- 206.000 euros pour les éléments incorporels,
- 24.000 euros pour les éléments corporels.
Entrée en jouissance au 1er juin 2010
Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C

AL21242200

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

FIDAL **Société d'avocats**
41, bd du Pré Plantin - 58000 Nevers

SCI ESCOUFFIER

Société civile au capital de 1 000 €
Siège social: 7, Av. Louis Fouchère
58640 Varennes Vauzelles
512 392 119 RCS Nevers

Il résulte d'un acte SSP en date du 25 mai 2010, les mentions ci-après à publier:
Dénomination
Ancienne mention: SCI Escouffier Schuszler
Nouvelle mention: SCI Escouffier
Gérance
Ancienne mention
- M. David Schuszler, dt «Champ Chevigny» - Le Bourg - 58240 Langeron
- Mme Emmanuelle Escouffier, dt 28, boulevard Boigues - 58600 Fourchambault
Nouvelle mention
- Mme Emmanuelle Escouffier, dt 28, boulevard Boigues - 58600 Fourchambault
Pour avis,
La gérance, Mme E. Escouffier

AL58242467

Transformation du Gaec en Earl

GAEC DE CHASSY

Société civile au capital
de 110.700 euros
Siège social : Chassy- 58130 Ourouer
RCS Nevers : 315 655 050

Par effet d'un procés verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er juin 2010, a été prise la résolution suivante, transformation du GAEC en EARL, prenant effet le 1er juin 2010 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL de CHASSY
Siège social: Chassy - 58130 Ourouer
Associé Gérant : M. Vincent Bruno, demeurant à Chassy -
58130 Ourouer
Capital social : 110.700 euros divisé en 7.380 parts de 15
euros représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification
au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, La gérance

AL58242470

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Gauthier-Clerget,
Notaires associés
La Charité-sur-Loire (58400)
37 ter, Avenue Maréchal Leclerc

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par:
Monsieur Hugues Alain Sahuc, et madame Agnès Martine Jeanne Trican, son épouse, demeurant ensemble à Toury Lurcy (58300) France, 2 Chemin des Petits Coquats.
Modification opérée: adoption du régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du code civil
Notaire rédacteur de l'acte: Maître Joël Gauthier, notaire à La Charité sur Loire (58402) 37 ter, Avenue Maréchal Leclerc B.P. 47.
Date de l'acte: 11 juin 2010
Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis,
Joël Gauthier

AL58242466

AVIS DE CONSTITUTION

FIDAL **- Société d'Avocats**
41, bd du Pré Plantin - 58000 Nevers

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, dénommée Plasnet, au capital de 15 000 €, ayant pour objet tous travaux de terrassement paysagé et d'aménagement. Le siège est situé 10, rue de la Vallée Boudot «Chevigny» 58320 Germigny sur Loire. Le gérant est M. Denis Dupont, dt 10, rue de la Vallée Boudot «Chevigny» 58320 Germigny sur Loire.
Pour avis

AL58242472

Au terme d'un acte sous seing privé, en date du 01 juin 2010, il a été constitué une Société à responsabilité limité dont la dénomination est: A L'ADRIATIC sous la forme d'une Société à responsabilité limitée dont le siège social est fixé 37 Bis rue de la Bagatelle à Challuy (58000).
L'objet est : l'exploitation d'un fonds de commerce restaurant, café, la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance , Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
La durée est de 99 année à compter de l'immatriculation.. le capital social est de 10000.00 euros, divisé en 100 parts de 100 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.
Les gérants sont : Madame Courdavault Biljana et Monsieur Courdavault Franck demeurant 37bis rue de la Bagatelle à Challuy 58000).
L'immatriculation sera faite : au RCS de la ville de Nevers.

AL58242450

Novo Conseils
Société d'Avocats
15 rue Adam Bilault
58000 Nevers

Acte sous seing privé du 21 mai 2010
Dénomination sociale: Liberty Immobilier
Forme: Société civile immobilière
Capital: 1 000 euros
Siège social: Varennes-Vauzelles (Nièvre) 8, Impasse Ampère
Objet: La société a pour objet en France et en tous pays:
- l'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaires ou avoir la disposition à un titre quelconque.
Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérants: Monsieur Olivier Roitel demeurant 8, impasse Ampère - 58640 Varennes-Vauzelles
Madame Sandra Saillard, demeurant 8, impasse Ampère - 58640 Varennes-Vauzelles
Cessions de parts sociales: Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés exprimé à la majorité des deux tiers des associés.

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de La Roche-en-Brenil:
82 a 45 ca - Champs fumier: ZB-13 - Champs seigneurs: F-192
Cmne de Thoste:
46 a 70 ca - La comme aux barbets: ZB-29
Corgoloin: Terre à vigne, AOC Côtes de Nuits
28 a 03 ca - Le fourneau: AH-252(A)-252(B)-253-254
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 05/07/2010 à Safer de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21242198

sarl SIMONNET 58000 Saint Eloi
• Terrassement de stabulation
• Plate-forme
• Fosse à lisier
• Broyage avec pelle équipée
• Chemin d'accès
• Assainissement
• Vente et livraison cailloux concassés
Tel. 06 82 85 40 55
Mail: terrassement-centre@orange.fr

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Cervon (AA 10/049)
Terres-Prés-Bois-Sols : bâtiments habitation et exploitation:
55 ha 61 a 94 ca
- Champ de la chaume: ZR-29(A)-29(B)-29(C) - Champ derriere: ZV-24 - Hates du poirier moussu: F-110 - La chaume: ZV-23-38-39-40-41-42 - La garenne: ZV-33-34 - Les crots: ZV-2(J)-2(K)-2(L) - Les diots: ZV-32 - Les trois bouts de dessous: F-405 ZT-9(A)-9(B) - Precy la chaume: AL-278(J)-278(K)
Cmne de Chalaux (AA 10/058)
Prés:
1 ha 61 a 10 ca
- Les chaumelottes: C-155(J)-155(K)-156
Cmne de Corbigny (AA 10/057)
Terres-Prés:
2 ha 07 a 90 ca
- Sauclaine: YA-7-8
Et, par extension, Cmne de Chitry les Mines:
38 a 90 ca
- Sauclaine: ZB-32-33
Cmne de Magny Cours(AA 10/050)
Terres-Prés-Sols: bâtiments d'exploitation:
44 ha 87 a 80 ca
- Champ de chevenon: C-49 - Champ moulan: C-50 - La beurriere: C-380[65]-753[68] - La terre douce: C-63-370[64] - Prairie de cours: C-72 - Pre de magny: C-786[71]-843[71] - Pre michan: C-62 - Pre vert: C-69-70
Biens loués en totalité
Cmne de Marigny-l'église(AA 10/059)
Terres-Prés:
5 ha 07 a 44 ca
- Champ des fourches: Y-77(A)-77(B) - La comme: Y-44
Cmne de Saxi Bourdon (AP 10/042)
Terres:
2 ha 42 a 26 ca
- Bois de fourcherenne: ZM-25-26
Cmne de Varennes Vauzelles(AA 10/041)
Terres:
8 ha 77 a 12 ca
- Les noues: ZL-5 - Les rompees: AI-275
Cmne de Sainte Colombe Des Bois (AA 10 /040)
Bois:
64 ha 01 a 20 ca
- Le taillis henry: B-3(AJ)-3(AK)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 05/07/2010 à Safer de Bourgogne, 6, rue du Ravelin, 58000 Nevers, Tél: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58242471

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis et insertion,
La gérance

AL58242458

RABOTAGE ET PROFILAGE DE CLAMECY

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 Euros
Siège social
Moulot 58500 Clamecy

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Clamecy du 2 juin 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société par actions simplifiée
Sigle: R.P.C
Dénomination: Rabotage et Profilage de Clamecy
Siège social: Moulot, 58500 Clamecy
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Capital: 100 000 euros
Objet: Toute activité pour la transformation de sciages de bois, notamment les activités de corroyage, rabotage et profilage, ainsi que la mise en place et le développement de processus de séchage se rapportant au matériau bois.
- Exercice du droit de vote: Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour précédent la décision collective à zéro heure, heure de Paris. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- Agrément: Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
- Président: Arc Bois 58, société par actions simplifiée, dont le siège social est Route de Moulot, 58500 Clamecy, dont le représentant permanent est monsieur Olivier Moiroud demeurant 3 rue de la Fontaine de Sceneilly à Censy (89310).
-Commissaires aux comptes:
* titulaire: Mondial Audit Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 1 000 000 € dont le siège social est 1 boulevard Aristide Briand (77000) Melun, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Melun sous le numéro B 328 731 385,
* suppléant: Monsieur Christian Lopez de Rodas demeurant 19 boulevard Maréchal Lyautey - 91490 Milly la Forêt.
- L'immatriculation de la société demandée au R.C.S. de Nevers.
Pour avis,
La présidente

AL58242459

SOFIRAL
12 Rue Lamartine, 58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à Magny Cours du 26/05/2010: constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: N7 Transports
Siège social: 14 Rue du Vieux Magny, 58470 Magny Cours
Objet social: Transports routiers de marchandises pour le compte d'autrui, de tous services s'y rapportant; location de véhicules avec ou sans chauffeur; location de matériel de bâtiment et de travaux publics
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS
Capital social: 8 000 euros
Gérance: M. Fabrice Charronnat demeurant 15 Av. Corneille, 91420 Morangis
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance

AL58242462

BAIL

Etude de Me Paul Jourdan
Notaire à Luzy (Nièvre)

Suivant acte reçu par Me Jourdan, notaire à Luzy (Nièvre) le 4 juin 2010, enregistré à Nevers (Nièvre) le 9 juin 2010 bord. n°2010/733, case n°1, ext. 1626.
Mr Jacques Thomas, artisan, époux Bouley, demeurant à Luzy (58), 19 Rue de la Croix, propriétaire, à donné à bail à titre de location gérance à Mr Donius Blanche Marville, cuisinier, célibataire majeur, demeurant à Marly sous Issy (71) «Le Bourg».
Un fonds de commerce de café débit de boissons, crêperie, brasserie, connu sous le nom de «Café de l'Hôtel de Ville» exploité dans un immeuble sis à Luzy Rue Lamartine et Rue Jean Jacques pour une année à compter du 18 juin 2010 pour se terminer le 17 mai 2011, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.
Pour insertion,
Le notaire

AL58242461

MODIFICATION DE CAPITAL

SCP Hubert Adenot et Sophie Kowal, notaires associés titulaire d'un office notarial à Corbigny (58800)

Acte reçu par Me H. Adenot, notaire à Corbigny, le 04 juin 2010, enregistré à Nevers, le 10 juin 2010, bordereau 2010/737, case 1, extrait 1649, contenant: Augmentation de capital à 52 500,00 € de la société Civile Immobilière Ambre, société civile immobilière, dont le siège social est à Corbigny (58800) 17 rue des Forges, identifiée sous le n°Siren 398 724 690 RCS Nevers.
Pour unique insertion
Le notaire

AL58242469

TRANSFERT DE SIÈGE

MM HOTELLERIE

SARL au capital de 10 000 euros
6 rue du Champ de Magny
58470 Magny Cours
RCS Nevers: B 514085489

L'AGE du 15 mai 2010 a décidé de transférer le siège social de Magny Cours 58470, 6 rue du Champ de Magny, à Nevers 58000, 14 rue Claude Tillier à compter du 1er juin 2010 et de modifier l'article 5 des statuts.
La gérante

AL58242460

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SOFIRAL
12, Rue Lamartine, 58000 Nevers

A.I.D.A. NEVERS

Sarl au capital de 8 000 €
Siège social: 4, Rue Saint Arigle
58000 Nevers
RCS Nevers 441 123 924

Aux termes d'une délibération en date du 01.06.2010, la collectivité des associés a pris acte de la démission, au 31.05.2010, de M. Ghislain Plouviez et a nommé en qualité de nouveau gérant Mme Brigitte Plouviez, demeurant 7, Square de la Mairie, 18320 Jouet sur l'Aubois pour une durée illimitée et ce à compter du 01. 06.2010.
Pour avis

AL58242468

LCM NEVERS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 51, Boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers
499 600 585 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2010, il résulte les modifications des mentions publiées antérieurement :
Gérance:
Ancienne mention :
Mme Céleste Desdier
18, Place Bellecour
69002 Lyon
Nouvelle mention:
M. Michel Vieira
Impasse des Gouttes-Servy
69210 Fleurieux Sur Arbresle
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis.

AL58242465

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Appoigny du 7 juin 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée
Dénomination : GEBAT DEVELOPPEMENT
Siège social: Route Nationale 6, La Maisonnière, 89380 Appoigny
Objet : La prise d'intérêts ou de participation dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, commerciales, agricoles, financières ou immobilières cotées ou non cotées, par voie de création de société ou entreprises nouvelles, française ou étrangères, d'apport, de souscriptions, d'achat de titres, de droit sociaux, fusions, associations en participation, toutes opérations financières quelconques, ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet social ou avec tout objet similaire ou connexe,
La gestion pour son propre compte de portefeuilles de valeurs mobilières,
L'animation des sociétés dans lesquelles elle détient une participation et notamment la participation à l'élaboration de la politique commerciale et de développement du groupe ainsi que le contrôle des sociétés filiales,
La réalisation de toutes prestations de services notamment administratifs et de conseil dans les domaines financier, commercial et de marketing au profit de ses filiales ou de tiers.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 802 000 euros - Apports : en nature
Président : M. Jorge Miranda Senra, demeurant, 2 Rue de Véron, Cuchot, 89210 Vénizy,
Commissaires aux comptes: Titulaire : SAS CEC, 3 Allée des Corvées, 21240 Talant.
Suppléant : M. Yves Mazo, 10 Rue Jean Giono, 21000 Dijon
Admission aux assemblées : chaque associé a droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par un mandataire
Exercice du droit de vote: chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent
Agrément : Les cessions d'actions sont libres entre associés et soumises à agrément du Président pour les tiers
Immatriculation : au RCS d'Auxerre
Pour avis,

AL89242333

Par acte sous seing privé en date du 4 juin 2010, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SENS ENVIRONNEMENT PALETTES
Capital : 10 000 €, divisé en 1 000 parts de 10 €.
Siège social : Chemin des Grèves, ZI des Vauguillettes 89100 Malay-le-Grand
Objet : Vente, récupération et réparation de palettes et emballage en bois ; emballage, caisserie et conditionnement.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Sébastien Henri demeurant 18 rue Calmette à Cuy (89140)
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89242336

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

B ET C INVESTISSEMENTS

Société à Responsabilité Limitée
Capital de 7 622,45 €uros
Siège social
4, rue du Général Leclerc
91100 ,Äì Corbeil Essonnes
347 595 464 RCS Evry

Suivant AGM du 03/05/2010, les associés ont décidé de transférer le siège social à 89520 Sainpuits, La Grande Breuille, Ils ont pris acte de la démission de M. Bernard Moscatelli de ses fonctions de gérant et ont désigné M. Xavier Parent, La Grande Breuille, 89520 Sainpuits. La société sera désormais immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL89242332

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Léon Brocardi, Notaire à Joigny (Yonne), 48 avenue Gambetta, le 9 juin 2010, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté universelle par:
Monsieur Christian Lucien Dussault, Commerçant, et Madame Yannick Alberte Renée Quarton, Commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Joigny (89300), 2 rue du Clos Muscadet, mariés à la Mairie de Saint-Martin-sur-Ouanne (89120), le 18 décembre 1976.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
le Notaire.

AL89242337

DISSOLUTION LIQUIDATION

CARHEN SARL

au capital de 100 euros
Siège social : 8 rue des Préaux,
89140 Serbonnes
RCS Sens 451170104

Aux termes de l'assemblée générale en date du 9 mars 2010, les associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de liquidation ;
- déchargé Mme Hénin Carole de son mandat de liquidateur ;
- donné à cette dernière quitus de sa gestion ;
- ont constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
La société sera radiée du registre du com-

Pour qu'agriculture et couple fassent bon ménage !

Chambre des notaires de l'Yonne

La participation du conjoint à l'exploitation est une réalité sociologique ancienne. Pendant longtemps cependant, les épouses d'agriculteurs n'ont eu aucun statut social. Ce n'est qu'en 1980 que le législateur a pris conscience de leur précarité. Depuis, il a nettement amélioré la situation du conjoint participant à l'exploitation.
En plus du statut de salarié, le Code rural lui permet de choisir entre deux statuts : la co-exploitation ou la collaboration. Avec la co-exploitation, chacun des époux est traité comme un exploitant à part entière. Son principal inconvénient est d'obliger chacun des époux à cotiser en qualité de chef d'exploitation. La collaboration évite cette difficulté et permet d'associer directement le conjoint collaborateur aux décisions les plus importantes, tout en lui conservant le bénéfice de la plupart des droits sociaux reconnus aux salariés. Dans les deux cas, le conjoint est autorisé par la loi à assurer la gestion courante de l'exploitation. Son époux ne peut pas non plus, sans son accord, renoncer au bail rural.
Les statuts de co-exploitant et de collaborateur sont, depuis 2006, ouverts aux pacsés et aux concubins. Le droit rural est ainsi le premier à avoir affirmé le principe de l'égalité des couples.
Celle-ci n'est toutefois pas encore totale. Les pacsés et concubins ne peuvent pas assurer la gestion courante de l'exploitation, ni n'ont à être associés à la décision de l'exploitant de rompre le bail conclu à son nom. Surtout, ils seront moins bien protégés que le conjoint en cas de séparation ou dans la succession de l'exploitant : la loi ne prévoit aucune indemnisation de leur travail. Quant à la transmission du bail rural, elle n'est prévue qu'au profit du conjoint et du pacsé, pas au profit du concubin.
Il est toujours possible d'aménager ou d'améliorer la protection prévue par la loi. Les membres du couple peuvent avoir intérêt à s'associer au sein d'une société agricole (de préférence à responsabilité limitée), à conclure le bail rural à leur deux noms, etc.
Toutes ces questions peuvent être envisagées dans la convention de couple (contrat de mariage, de pacs ou de concubinage). Ici, la liberté des époux est plus grande que celle des pacsés ou des concubins. Ils peuvent ainsi choisir un régime matrimonial adapté à leur situation, et même prévoir une clause l'autorisant à se faire attribuer, prioritairement, les biens nécessaires à la poursuite de l'exploitation.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ VOTRE NOTAIRE OU RENDEZ-VOUS SUR
www.chambre-yonne.notaires.fr POUR CONNAÎTRE LE NOTAIRE LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
Appoigny- terre et bois
1 ha 04 a 13 ca - Beaulieu: BP-120-341 - Bois rond: BV-541 - Courpensiere: BS-240 - Devant gurgy: AX-25 - La couarde: BV-10-717 - Le bas des epinieres: BN-73 - Les brueres: BO-180 - Les siaux sud: BX-159
Gurgy - terre et étang
40 a 25 ca - Bas de la justice: AR-84 - Les sept arpents: ZH-79
Moneteau - terre et bois
4 ha 13 a 53 ca - Le bas des perrieres: AS-283 - Les cailloux: AS-167 - Les grandes vignes: AS-189 - Les perrieres: AS-308-309-317 - La longuillonne: A-691 - Les grandes guenelles: A-168-249 - Les sables: A-603-1132
Précy le sec- terre
8 ha 78 a 56 ca - Champs des pierres: ZD-45 - La lieue doutain: ZB-81-83 - Sur chatillon: ZH-70
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le 5 juillet 2010 à SAFER de BOURGOGNE - 18 rue Guynemer ,Äì 89000 Auxerre Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89242341

merce et des sociétés de Sens(89).
Pour avis et mention,
Mme Hénin Carole, liquidateur.

AL89242338

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL AHF 89

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social
30 Avenue Vauban, 89100 Sens
R.C.S. Sens 453 504 847

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 01/06/2010, il a été décidé de transférer à compter de cette date, le siège social de la société de 30 avenue Vauban, 89100 Sens à 7 Boulevard du Pont Neuf, ZI Les Sablons, 89100 Sens.
L'article 4 des statuts relatif au siège social a été modifié en conséquence.
Pour avis

AL89242330

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Suivant acte reçu par Maître Alain Dumaire, notaire à Thorigny sur Oreuse (Yonne), le 4 juin 2010 enregistré à Sens (Yonne), le 7 juin 2010, bord. 2010/474, case 1, extrait 1558, aux droits de 25 €.
La SARL RAYO, au capital de 7 622,45 € ayant son siège social à Thorigny sur Oreuse, 12 rue de la Division Leclerc identifiée au RCS Sens 390 294 882.
A confié à:
La SARL au TANDéMETS, au capital de 5 000,00 € ayant son siège social à Thorigny-sur-Oreuse, 12 rue de la Division Leclerc en cours d'immatriculation au RCS Sens constituée aux termes de ses statuts établis suivant acte SSP en date à Sens du 28 mai 2010, enregistré à Sens le 31 mai 2010, bordereau 2010/451 case 6, représentée par ses deux associés: Monsieur Farid Ali Benregreg, conseiller, et Madame Sandrine Françoise Loutrel.
L'exploitation à titre de location gérance de: Un fonds de commerce de café - hôtel - restaurant situé et exploité à Thorigny sur Oreuse 12 rue de la Division Leclerc connu sous l'enseigne «Le Thorigny».
Pour une durée de une année à compter du 1er juin 2010 renouvelable ensuite d'année en année, par tacite reconduction, sauf dénonciation.
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds seront achetées et payées par le gérant et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation du fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.
Pour avis unique

AL89242331

FUSION

Le projet de fusion des Cuma de Saint-Privé et Cumactive, établi le 19/04/2010, a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre le 14/06/2010.
Cuma de Saint-Privé, société coopérative agricole à capital variable, agréée n° 89-0395, immatriculée au RCS d'Auxerre, SIRET 322 434 622 00021, siège social au bâtiment de la Cuma, Route de la Maison Haute 89200 Saint-Privé, capital social : 132 540 €, parts de 10 €.
Cuma Cumactive, société coopérative agricole à capital variable, agréée n° 89-0491, immatriculée au RCS d'Auxerre, SIRET 401 963 624 00028, siège social au bâtiment de la Cuma, Route de la Maison Haute 89200 Saint-Privé, capital social : 73 980 €, parts de 10 €.
Résultera de cette fusion la Cuma de Saint-Privé, au capital social de 206 520 €.
Les parts sociales, toutes de valeur nominale 10 €, seront échangées « une pour une » entre la Cuma absorbée et la Cuma absorbante.

AL89242324

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS



Terres de Bourgogne

legales@terres-de-bourgogne.net

Devis établi plus rapidement...

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA
03 80 78 90 42

Bon gestes

Prévenir les accidents et les mauvaises postures au travail

Les accidents et les troubles musculo-squelettiques sont encore nombreux dans le monde du travail agricole. Voici quelques éléments de prévention.

Les travailleurs agricoles ne sont pas à l'abri des troubles musculo-squelettiques (TMS), première maladie professionnelle en France. La pénibilité de certaines tâches oblige les travailleurs agricoles à prendre des risques pour leur santé. Ces troubles sont liés à une mauvaise posture et à la répétition des gestes. Ils peuvent devenir très handicapants.
«Les trois principaux problèmes que je rencontre en agriculture sont apparentés aux gestes et postures liés à la manutention, à la protection contre les bruits et à la gestion des phytosanitaires. Un accident sur trois est lié à la manutention manuelle», commente Christophe Cosmes, conseiller prévention à la MSA d'Eure-et-Loir.



Asavpa

Mise en situation lors d'une journée de formation : Porter sans forcer sur le dos

Trois volets d'intervention

«Pour diminuer les risques de troubles musculo-squelettiques, les services prévention de la MSA organisent avec des partenaires, des journées d'informations et de prévention afin de limiter les accidents du travail», explique Christophe Cosmes. *«On distingue de nombreuses causes à ces troubles : la manutention, le port de charges, les positions inconfortables, les mouvements répétitifs, les pressions des mains, les vibrations…»*, explique le conseiller.
Pour pallier aux risques d'accidents et de troubles, les conseillers prévention de la MSA interviennent sur trois volets : l'outil, le process et la personne. En ce qui concerne l'outil, on veille à ce qu'il soit tenu en état, à sa modernisation si nécessaire et surtout à ce que son utilisation soit conforme à sa destination. Le second volet, *«process»* se rapporte à tout ce qui fait référence à l'organisation du travail, à la réalisation de bons gestes et d'un process conforme adapté et maîtrisé. Le dernier volet considère la personne en elle-même. Elle doit être sensibilisée, formée et bien équipée individuellement pour réaliser son travail.

Evaluer les risques pour intervenir

«Pour prévenir efficacement les accidents et troubles, il convient d'abord d'identifier les facteurs de risques sur le lieu de travail. Nous réalisons donc un diagnostic à la demande des personnes afin de les accompagner sur les trois volets d'intervention. Nous évaluons ensuite leurs besoins avec eux avant de prendre des mesures pratiques pour prévenir ou réduire ces risques. Dans le cas de prises de mesures, une aide financière peut-être envisagée», commente Christophe Cosmes.
Pour trouver une solution appropriée aux problèmes des troubles musculo-squelettiques, il importe d'observer soigneusement la situation réelle telle qu'elle se présente sur le lieu de travail, dans la mesure où les facteurs sont très variables et où les lieux de travail sont différents les uns des autres. *«Par exemple, selon qu'il s'agit de quelqu'un changeant une roue du tracteur ou de quelqu'un nettoyant une cellule de stockage, on se trouve dans deux situations distinctes. Nous devons alors leur donner la capacité d'analyser les risques en fonction du poste de travail»*, conclut-il.

Exemples de formation

«La pénibilité de certaines tâches oblige les salariés agricoles à prendre des risques pour leur santé. C'est pourquoi, avec la collaboration de la MSA, l'Asavpa (association des salariés agricoles) propose aux salariés agricoles des journées de prévention sur les bons gestes au travail avec pour objectif d'apporter des éléments d'information afin d'éviter les accidents du travail. Sur une journée, on forme les participants sur les gestes et postures à adopter pour éviter le mal de dos, ainsi que les attitudes à proscrire. On explique par exemple comment soulever un sac de ciment, démonter une roue sans aucun risque ni effort musculaire. Nous proposons aussi d'autres formations comme par exemple sur l'utilisation des tronçonneuses à bois, la prévention des risques d'incendie à la ferme, ou encore sur les risques liés aux produits phytosanitaires», explique Daniel Lazier, animateur Asavpa d'Eure-et-Loir.

CYRIELLE DELISLE

En bref

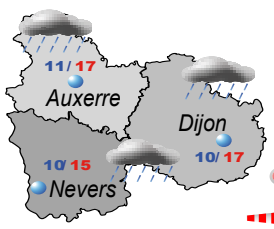
Exemples de gestes simples à adopter

Plier les jambes pour se baisser et attraper un objet lourd tout en gardant le dos bien droit tout le temps de l'effort.
Porter un casque de protection sur les oreilles pour les travaux bruyants (> 85 décibels).
Concevoir un atelier en fonction de sa taille. S'il est utilisé par plusieurs personnes, le rendre évolutif.
Pour plus de renseignements contacter le conseiller prévention de votre MSA.

▶Prévisions météo

du 18 au 27 juin 2010

Vendredi 18 Juin



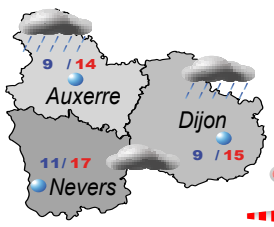
Pluvieux
Un temps couvert et pluvieux s'annonce pour ce vendredi. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 16 à 18 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

St Léonce
Soleil : 06:18 - 21:53
Lune : 13:24 - 01:15

Samedi 19 Juin



Perturbé
Le ciel restera couvert et quelques précipitations persisteront et les vents souffleront modérément.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 16 à 18 °C

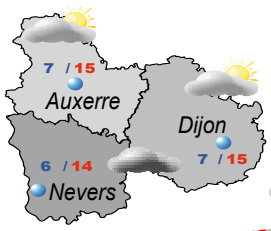
Vents : Nord-Ouest 20 km/h

St Romuald
Soleil : 06:19 - 21:53
Lune : 14:39 - 01:40

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 20 Juin



Nuageux
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en baisse et les vents resteront modérés.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 20 km/h

St Silvère
Soleil : 06:19 - 21:53
Lune : 15:52 - 02:04

Prévisions à 7 jours

Lundi 21 au Mercredi 23 Juin :

Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel.

Vents : Nord-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 5 à 9 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

Jeudi 24 au Dimanche 27 Juin :
De nombreuses précipitations en perspective pour ces prochains jours et parfois accompagnées d'orages.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 11 à 14 °C T° maxi. : 16 à 18 °C

Les moyennes sur Dijon en Juin sur 30 ans

Statistiques Météo Agricole

Les températures :
T° mini : 12°C
T° maxi : 22°C

Les précipitations :
Cumul : 62 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 4
Nombre de jours > 10 mm : 2

Les phénomènes :
Nombre de jours d'orage : 5
Nombre de jours de brouillard : 2
Nombre d'heure d'insolation : 235

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

		8	6		5	1		
5			8			3		
		6	4				7	
	1		7				2	
			5		3			
	2				1		5	
	9				4	5		
		3			9			4
		4	3		8	9		

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

6	5	4	9	2	1	3	8	7
7	9	1	6	3	8	4	5	2
2	3	8	7	5	4	9	1	6
1	4	9	3	7	2	8	6	5
5	8	7	1	4	6	2	9	3
3	2	6	5	8	9	1	7	4
4	7	3	8	1	5	6	2	9
9	1	2	4	6	7	5	3	8
8	6	5	2	9	3	7	4	1

▶Télévision Sélection du 19 au 25 juin 2010

Samedi 19

TF1
13.20 **Football** «Coupe du monde 2010 : Pays-Bas/Japon».
20.45 **Les experts Miami**. Série avec David Caruso ⓾.
23.10 **New York unité spéciale**. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
15.50 **Coupe du monde 2010** «Ghana/Australie».
20.20 **Coupe du monde 2010** «Cameroun/Danemark».
22.30 **On n'est pas couché**. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 **Les semailles et les moissons** ★★. Téléfilm d'après Henri Troyat, avec Sophie de La Rochefoucauld, Bernard Yerlès, Patrick Raynal (3h08). (voir Sélection)

ARTE
20.40 **L'aventure humaine** «La civilisation engloutie» ★★. *Prenant.*
21.35 **L'aventure humaine** «Persépolis : L'empire perse révélé» ★★★. *Superbe.*
22.25 **Longford** ★★. Téléfilm avec Jim Broadbent, Samantha Morton (1h28). *Passionnant.*
23.55 **Metropolis**.

M6
20.40 **Mercy's hospital** (4, 5 et 6/22) ★★. Série avec Taylor Schilling ⓾. *Pas mal.*
23.00 **Women's murderclub**. Série avec Angie Harmon ⓾.

CANAL +
20.30 **Coupe du monde 2010** «Cameroun/Danemark».

Dimanche 20

TF1
20.20 **Football** «Coupe du monde 2010 : Brésil/Côte d'Ivoire».
22.25 **Coupe du monde** «Le mag».
22.50 **Les experts**. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 **La vérité ou presque** ★★. Comédie dramatique (2006) de Sam Karmann, avec Karin Viard (1h30). *Pas mal, mais artificiel.*
22.10 **Faites entrer l'accusé** «La fille indigne et le récidiviste». Magazine de C. Hondelatte ⓬.

FRANCE 3
20.35 **Eh bien, valsez maintenant !** Divertissement avec l'Orchestre de la Garde Républicaine, en direct de la cour d'honneur des Invalides.
23.20 **Été 36, les premières vacances des Français**.
00.30 **Thé et sympathie** ★★. Drame (1956) de V. Minnelli, avec Deborah Kerr (2h05). *Pas mal, mais théâtral.*

ARTE
Kidnapping
20.40 **Missing** ★★. Drame (1982) de Costa-Gavras, avec Jack Lemmon, S. Spacek (2h02). *Poignant.*
22.40 **Mon ravisseur et moi** ★★. *Original et intéressant.*

M6
20.40 **Capital** «Déco, jardin, bricolage : Ils vous promettent du neuf dans votre maison». Magazine.
22.45 **Enquête exclusive** «Hawaii : Surf, sexe et drogue». Magazine.

CANAL +
20.40 **Lovers**. Drame (2008) de I. Coixet, avec Ben Kingsley (1h53).

Lundi 21

TF1
20.45 **Joséphine, ange gardien** «Sur les traces de Yen» ★★. Téléfilm avec Mimie Mathy. *Une histoire émouvante et bien ficelée.*
22.30 **New York section criminelle**. Série avec Vincent D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.35 **Tarata fête la musique**. Divertissement de Nagui, avec Benjamin Biolay, Cali, Camélia Jordana, Diam's, Charlotte Gainsbourg, David Guetta, etc. En direct des arènes de Carcassonne.

FRANCE 3
20.20 **Coupe du monde de football 2010** «Espagne/Honduras».
23.15 **Sens unique** ★★. Policier (1987) de Roger Donaldson, avec Kevin Costner (1h50) ⓾. *Excellent, mais les images sont peu discrètes.*

ARTE
20.35 **Landru** ★★. Drame (1963) de Claude Chabrol, avec Charles Denner, Michèle Morgan, Danielle Darrieux (1h55). (voir Sélection)
22.05 **Elektra**. Opéra de Richard Strauss, avec l'Orchestre Philharmonique de Munich, dirigé par Christian Thielemann, et avec Linda Watson, Jane Henschel (1h48).

M6
20.40 **L'amour est dans le pré**. Divertissement.
22.20 **Les Français, l'amour et le sexe**. Magazine ⓬.

CANAL +
20.30 **Coupe du monde 2010** «Espagne/Honduras».

Mardi 22

TF1
15.45 **Football** «Coupe du monde 2010 : France/Afrique du Sud».
20.45 **Dr. House** ★★★. ⓾ *Excellent.*
23.55 **Columbo**. Série avec P. Falk.
ou
20.20 **Football** «Nigéria/Corée du Sud ou Grèce/Argentine».
22.25 **Coupe du monde** «Le mag».
22.50 **Dr. House** ⓾. (voir ci-dessus)

FRANCE 2
20.35 **On a tout révisé**. Divertissement de Laurent Ruquier, avec Philippe Geluck, Pierre Benichou, etc.
22.40 **Rambo II, la mission** ★★. Aventures (1985) de G. P. Cosmatos, avec S. Stallone (1h36) ⓬. *Prenant.*
ou
20.20 **Coupe du monde** «Nigéria/Corée du Sud ou Grèce/Argentine».

FRANCE 3
20.35 **Louis la brocante** «Louis et le silence de plomb» ★★. Téléfilm avec Victor Lanoux (1h30). *Émouvant.*
22.50 **Paysans** «La vie sur un fil».

ARTE
Être jeune en Iran
20.35 **Iran 2009, l'insurrection verte**. Documentaire.
21.30 **Les couleurs de l'amour**.
22.25 **The killing** (11 et 12/20) ★★.

M6
20.40 **Pékin Express** «Demi finale».

CANAL +
20.30 **Je l'aimais** ★★. Drame de Zabou Breitman. *Bien fait.*
ou
20.30 **Coupe du monde 2010** «Grèce/Argentine».

Mercredi 23

TF1
20.45 **Esprits criminels**. Série ⓾.
23.55 **Lost** «Les disparus». Série ⓾.
ou
20.20 **Football** «Ghana/Allemagne ou Australie/Serbie».
22.25 **Coupe du monde** «Le mag».
22.50 **Esprits criminels**. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 **Les vérités assassines** ★★. Téléfilm avec Zabou Breitman, Michèle Bernier (3h) ⓬. (voir Sélection)
ou
20.20 **Coupe du monde** «Ghana/Allemagne ou Australie/Serbie».
22.10 **Panique dans l'oreillette**.

FRANCE 3
20.35 **La cuisine au féminin** ★★. Documentaire. (voir Sélection)
23.05 **Serpico** ★★. Policier (1973) de Sidney Lumet, avec Al Pacino (2h09). *Excellent, mais dur.*

ARTE
20.35 **Les mercredis de l'histoire** «Naples, ville ouverte 1943-1948» ★. *Assez décevant.*
21.45 **Mystères d'archives**.
22.15 **Le dessous des cartes**.
22.25 **Moolaadé** ★★. Comédie dramatique (2003) de S. Ousmane (2h) ⓾. *Poignant et salutaire.*

M6
20.40 **Un dîner presque parfait** «La France contre le reste du monde».

CANAL +
20.30 **Je l'aimais** ★★. Drame de Zabou Breitman. (voir au mardi)
ou
20.30 **Football** «Ghana/Allemagne».

Jeudi 24

TF1
20.45 **RIS police scientifique** ★★. Série avec Philippe Caroit. *Pas mal.*
23.35 **Les rivières pourpres** ★★. Policier (2000) de M. Kassovitz, avec J. Reno (1h45) ⓬. *Prenant et affreux.*
ou
20.20 **Football** «Danemark/Japon ou Cameroun/Pays-Bas».
22.50 **Les rivières pourpres** ★★. Policier ⓬. (voir ci-dessus)

FRANCE 2
20.35 **Envoyé spécial**. Magazine.
22.45 **Infrarouge**.
ou
20.20 **Coupe du monde** «Danemark/Japon ou Cameroun/Pays-Bas».

FRANCE 3
20.35 **Le jour le plus long** ★★★. Film de guerre en NB (1962) avec John Wayne (3h). *Superbe.*
ou
20.20 **Coupe du monde**.

ARTE
20.35 **Betty** ★★. Comédie dramatique (1992) de C. Chabrol, avec Marie Trintignant (1h43). *Pas mal.*
22.15 **1967, été de l'amour**.

M6
20.40 **Le mariage de mon meilleur ami** ★★. Comédie (1997) avec Julia Roberts (1h40). (voir Sélection)
22.35 **Ma meilleure ennemie** ★★. Drame (1998) de C. Columbus, avec Julia Roberts (2h). *Émouvant.*

CANAL +
20.30 **Je l'aimais** ★★. (voir au mardi)
ou
20.30 **Football** «Cameroun/Pays-Bas».

Vendredi 25

TF1
20.45 **Les experts Manhattan**. Série avec Gary Sinise ⓾.
23.20 **Spéciale Michael Jackson**.
ou
20.20 **Football** «Coupe du monde : Suisse/Honduras ou Chili/Espagne».
22.25 **Coupe du monde** «Le mag».
22.50 **Spéciale Michael Jackson**.

FRANCE 2
20.35 **Le tuteur** «Olivia disparue» ★★. Téléfilm avec Roland Magdane (1h26). *Prenant et émouvant.*
22.00 **Central nuit** : «La dérive», «En toute innocence» ★ ⓾. *Moyen.*
ou
20.20 **Coupe du monde 2010** «Suisse/Honduras ou Chili/Espagne».

FRANCE 3
20.35 **Thalassa** «Entre Australie et Marquises...». Magazine.
22.55 **Vie privée, vie publique, l'hebdo** «Jack Lang et Dave».

ARTE
20.35 **La dette** ★★. Téléfilm avec Gila Almagor (1h33). *Pas mal.*
22.10 **Un lac sous la glace**.
22.50 **Grand format** «Katanga, la guerre du cuivre».

M6
20.40 **NCIS, Los Angeles** «Frères de sang». Série avec C. O'Donnell ⓾.
21.25 **NCIS, enquêtes spéciales** avec Mark Harmon ⓾.

20.30 **Je l'aimais** ★★. Drame de Z. Breitman (1h50). (voir au mardi)
ou
20.30 **Football** «Chili/Espagne».

SÉLECTION


DR

Les semailles et les moissons - À la mort de sa mère, Amélie se résout à épouser un garçon qu'elle n'aime pas, afin de rester près de son père et de son petit frère. Mais ce dernier envoie secrètement un télégramme, signé de sa sœur, à Pierre, l'homme que la jeune fille aime en secret. Henri Troyat a tenu en haleine des générations de lecteurs avec sa belle saga romanesque, publiée entre 1953 et 1957. Les destins d'Amélie et de sa fille Élisabeth avaient bouleversé les hommes comme les femmes. Dans cette prestigieuse adaptation, Sophie de La Rochefoucauld donne finesse et force à son interprétation, et l'ensemble de la distribution est très homogène. Il est dommage que le début soit un peu lent et qu'il y manque ce souffle de passion, qui est la marque des grandes œuvres romanesques. Car cette belle histoire d'amour conjugal ne manque pas de charme. Quelques images peu discrètes. ***Samedi 19, sur France 3, à 20h35.***

La cuisine au féminin - Le milieu de la cuisine gastronomique est très masculin. Aussi est-ce rare de faire la connaissance de trois femmes qui ont réussi à y faire leurs preuves. Meryem Cherkaoui est un chef talentueux. Chrystel Barnier est sommelière dans un grand restaurant parisien. Audrey Hellio est maître d'hôtel et se prépare pour le concours du MOF. Toutes trois parlent de leur métier avec passion. ***Mercredi 23, sur France 3, à 20h35.***

Landru - Claude Chabrol a toujours eu un certain goût pour l'humour noir, voire macabre. Il le prouve avec cette œuvre, certes un peu sèche et froide, dans laquelle il s'est laissé aller à mettre en scène le sinistre assassin (formidable Charles Denner !) sous un jour sympathique. C'est très bien fait et l'ensemble constitue une sorte de petit bijou d'humour noir. Heureusement qu'il y a ce ton satirique, car l'histoire est atroce. ***Lundi 21, sur Arte, à 20h35.***

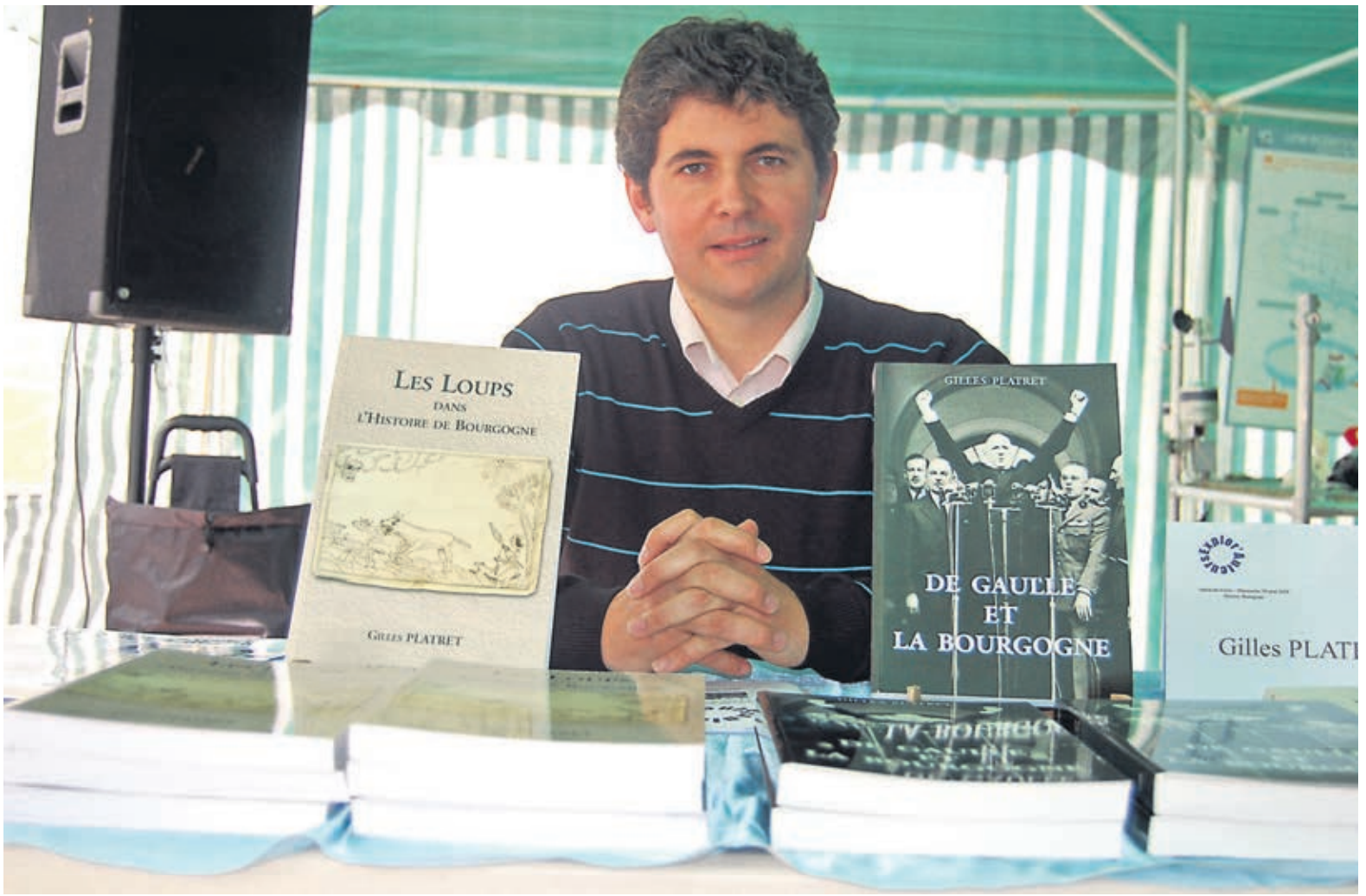
Les vérités assassines - En prison, une femme a pris en otage un bébé. Cette enquête sur la folie d'une femme est menée comme une intrigue policière et tient en haleine de bout en bout. Zabou Breitman incarne avec finesse un médecin désorienté par les délires de sa patiente, mais c'est la performance magistrale de Michèle Bernier qui retient l'attention. Cette sombre et bouleversante histoire est allégée par des notes d'humour. Une scène pénible. ***Mercredi 23, sur France 2, à 20h35.***

Le mariage de mon meilleur ami - Ayant vécu une folle passion, Julianne et Michael se sont juré qu'ils se marieraient ensemble. Voilà une comédie typiquement américaine, avec ce qu'il faut de péripéties amusantes, mais prévisibles, et de glamour pour séduire le public. L'interprétation est savoureuse, Julia Roberts est charmante dans son personnage de peste, et l'on passe un excellent moment en sa compagnie. ***Jeudi 24, sur M6, à 20h40.***

Salon du livre à Beurey-Bauguay (21)

Rencontre avec un écrivain bourguignon

Le village auxois de Beurey-Bauguay en Côte d'Or a organisé récemment un salon du livre. L'occasion de rencontrer un écrivain et de parler de ce métier bien particulier.



Gilles Platret est écrivain depuis plusieurs années. Ce Saône-et-loirien de 37 ans, présent au dernier salon du livre de Beurey-Bauguay, a la particularité d'éditer ses propres livres. Rencontre.

Comment êtes-vous devenu écrivain?
«J'ai commencé avec le journalisme. J'ai ensuite conjugué cette activité avec celle d'auteur. Il y a trois ans, j'ai créé une entreprise de recherche et de publication historique. Je suis donc l'éditeur de mes propres ouvrages».

Quelles sont les qualités requises pour être écrivain?
«Il faut surtout de la passion, aimer ce que l'on fait et avoir envie de partager. Pour un historien, la partie consacrée à la recherche est importante, il faut savoir y consacrer beaucoup de temps. Pour exemple, mon livre sur les loups en Bourgogne a nécessité cinq années de recherche avant sa publication».

Combien de temps faut-il pour écrire un livre?
«L'historien vous dira qu'il faut au moins deux années de travail. Tout dépend de la matière, du sujet choisi et de l'abondance des sources. Pour un romancier prolifique, un an peut suffire. Mais dans tous les cas, il ne faut pas se précipiter. Mieux vaut prendre son temps et aboutir à un très bon résultat».

Demain je veux faire un livre, que dois-je faire?
«Si vous optez pour un roman, il vous faut une intrigue. Si vous choisissez un livre d'histoire, des recherches seront nécessaires. Ensuite, il faut savoir si vous vous lancez seul dans l'aventure en vous auto-éditant, ou si vous faites appel à un éditeur. Dans ce second cas, l'éditeur va lire votre livre et vous dira s'il le «sent» ou pas. Si tel est le cas, il va assurer la totalité de l'opération et vous proposera un pourcentage sur les ventes. A l'opposé, si vous vous auto-éditez, vous devrez aller voir des imprimeurs puis fixer votre prix de vente en fonction de ce que vous a demandé l'imprimerie. Vous devrez assurer vous-même la diffusion en allant voir les libraires et divers diffuseurs. Le réseau commercial existe, mais vous aurez tout intérêt à faire de la promotion. Dans mon cas, je participe à une dizaine de salons du livre et à plus d'une centaine de conférences par an. C'est une aventure extraordinaire à vivre».



Peut-on vivre de ce métier?
«Quand l'on prend la décision d'aller à la rencontre du public et d'être son propre éditeur, on peut en vivre très décemment. Si le tirage se fait à 3000 ou 4000 exemplaires, ce qui déjà énorme pour un livre d'histoire régionale, le seuil de rentabilité va se situer vers 50%. Les tractations avec les imprimeurs ont leur importance, le prix de revient va évoluer en fonction de la quantité que vous demandez. Plus vous en faites faire, plus ce prix baisse. Le risque, quand vous êtes éditeur c'est de vous prendre l'intégralité de la gifle si le livre ne se vend pas ! Il y a une adéquation à trouver en fonction de chaque livre et chaque sujet. Enfin, lorsque les auteurs font appel à un éditeur, ils touchent forcément moins, généralement entre 5 et 10% du prix de vente. Mais dans ce cas, les auteurs n'ont pas les risques qu'encourt l'éditeur».

Internet a débarqué il y a plusieurs années et peut apparaître comme un concurrent. Le métier d'écrivain a-t-il un avenir?
«Oui, il a un avenir. Il est vrai qu'Internet est un outil extraordinaire, qui a la prétention de constituer le savoir universel. Je suis moi-même amené à travailler avec Internet. Mais Internet privera toujours ses lecteurs du plaisir de tenir le livre. Le contact physique est irremplaçable. Par conséquent, les écrivains ont encore de beaux jours devant eux».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST

Gilles Platret : *«Internet privera toujours ses lecteurs du plaisir de tenir le livre. Le contact physique est irremplaçable. Par conséquent, les écrivains ont encore de beaux jours devant eux».*

En bref

Les Loups dans l'histoire de Bourgogne
Un livre à découvrir....

Lors du salon du livre de Beurey-Bauguay, Gilles Platret a fait la promotion de son ouvrage intitulé *«Les Loups dans l'histoire de Bourgogne»*. Durant cinq ans, l'écrivain s'est intéressé sur la place qu'occupait le loup dans la société traditionnelle. Gilles Platret raconte : *«En Bourgogne, à la fin du 18ème siècle et au début du 19ème, il y a eu jusqu'à 4000 loups sur l'ensemble des quatre départements. Il était présent partout, avec une préférence pour les zones forestières et montagneuses. Sa forte présence générait un certain nombre de problèmes au sein des communautés villageoises. Cette coexistence avec l'homme était faite à la fois d'attraction, de fascination et de peur. L'homme a chassé cet animal puis l'a exterminé. Le dernier loup bourguignon a été tué en 1956 à Sombernon».*

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SOPRIM

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 €
Siège : 20 rue du Chasnot
25000 Besançon
413 151 085 RCS Besançon

Aux termes de l'AGE du 21/05/10, le siège social a été transféré de BESAN√áON (25000), 20 rue du Chasnot à Ruffey Les Echirey (21490), 9 Allée du Breuil, à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés corrélativement. Objet social : Acquisition de tous terrains, entreprise de tous travaux d'aménagement, modification, extension ou construction de tous immeubles. Mise en valeur, rénovation, aménagement de tous immeubles. Acquisition, mise en valeur, rénovation, vente en totalité ou par lots ainsi que l'échange de tous biens et droits immobiliers. Toute activité de promotion immobilière. Exercice de la profession de marchand de biens, achat pour revente, échange de tous immeubles et de tous droits relatifs à des immeubles, fonds de commerce, droit au bail, pas-de-porte et de tous droits incorporels. Gérance et administration de ces biens. Durée : 99 ans à compter du 29/07/1997.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis,

AL21252202

B.R.I.

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 euros
Siège social : 29, rue Docteur Edouard Laguesse
21 000 Dijon
511 466 724 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mai 2010, les associés ont décidé d'étendre l'objet social, à compter de ce jour, aux activités suivantes :
- l'achat, la vente et la commercialisation de tous produits alimentaires et de tous vins et spiritueux auprès des particuliers et des professionnels ;
- l'achat, la vente et la commercialisation de tous produits afférant à l'aménagement de l'habitat auprès des particuliers et des professionnels.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS de Dijon.

AL21252205

APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL A PROJET

Section 1 - Entité Publique
Département de la Côte d'Or
Point de contact : Service Marchés - 1 rue Joseph Tissot - B.P. 1601 - 21035 Dijon Cedex.
Téléphone : 03 80 63 62 63
Fax : 03 80 63 67 13
Un dossier peut être téléchargé et le projet déposé sur www.e-bourgogne.fr (réf. : 0610maillys) ou à l'adresse ci-dessus

Section 2 - Objet, Description Du Projet
Intitulé du projet :
Appel à projet exemplaire de développement durable « pour la valorisation de la Boucle des Maillys dans le cadre d'une opération de protection de la ressource en eau »
Description succincte :

-Valoriser temporairement la propriété non forestière du Département de la Côte-d'Or sur le site concerné dans l'attente de la mobilisation de la ressource en eau.
Mettre en œuvre le plan de gestion de la boucle des Maillys en particulier l'entretien des prairies - permettre la protection de la ressource en eau.
- Caractéristiques principales:
Occupation de 175 ha - prairies alluviales.
-Calendrier prévisionnel
Démarrage du projet début 2011.

Section 3-Conditions de participation
Critères de recevabilité des projets
-respecter les règles et législations en vigueur en particulier en matière d'urbanisme,
-intégrer les contraintes énoncées dans le présent appel à projet en particulier la nécessité d'une couverture de sol permanente,
-prendre en compte la précarité de la mise à disposition des terrains.

Le projet doit comprendre :
- une présentation du candidat et son organisation pour mettre en œuvre le projet,
- une présentation générale du projet,
- le détail des moyens prévus pour respecter le cahier des charges d'entretien du site,
- les éléments justifiant du fait que le projet est conciliable avec celui du Conseil Général de la Côte-d'Or sur le site, les aménagements et les suivis écologiques exercés par les services départementaux,
- une justification de la prise en compte des critères de développement durable,
- une notice d'impacts ainsi qu'une analyse prospective des effets escomptés,
- une liste d'indicateurs de suivi et des moyens que le candidat se propose de mettre en œuvre pour évaluer l'atteinte des objectifs,
- pour permettre de juger de la pérennité du projet, une analyse de ses coûts, un éventuel plan de financement et un plan d'amortissement dont découle une proposition de durée et d'indemnités pour la mise à disposition des terrains,
- un planning de mise en œuvre du projet prenant en compte les éventuelles autorisations administratives.
Plusieurs porteurs à projet peuvent s'associer afin de présenter un projet permettant de valoriser la totalité de la surface.

Critères d'évaluation des projets :
Les critères de classement des projets seront les suivants, par ordre de priorité décroissant :
- plus-value environnementale,
- incidences sociales ou économiques sur le « paysage » local,
- caractère innovant et reproductible du projet,
- insertion paysagère
- indemnités de mise à disposition des terrains.

Section 4 -Autres renseignements :
Date limite de remise des projets : 1er septembre 2010 à 17h00

Renseignements techniques :
Département de la Côte-d'Or \ Service de la Politique de l'eau
2 C Avenue Marbotte
Cité des Affaires Bâtiment C
21000 Dijon
Correspondant : Laure Malterre
Tel : 0380636592
Fax : 0380633280

AL21252206

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 juin 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI 16 Paquier du Varin
Forme : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Siège social : 1 rue de Malte 21110 Magny sur Tille
Objet : La société a pour objet l'acquisition, la constitution, la propriété de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel. Plus spécialement, la mise en valeur, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble ainsi acquis ou édifié dont elle aura la propriété et la jouissance. Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus décrit, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civile de la société
Durée : 99 ans
Capital : 2 000 euros
Gérance : Renaud Briand, associé, demeurant 1 rue de Malte 21110 Magny sur Tille,
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
La gérance

AL21252207

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Semur en Auxois du 11/06/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale: Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale: Au Coin bio
Siège social: 2 B, Rue du Bourg Voisin, 21140 Semur en Auxois
Objet social: l'exploitation d'un fonds de commerce d'achat et vente de produits alimentaires bio et non bio, produits de bien-être et d'entretien, objets de décoration et tous produits textiles
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social: 20 000 euros
Gérance: Madame Rousseau Marie-Luce, demeurant 14 rue Colin - 21150 Venarey les Laumes.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
La gérance

AL21252209

MODIFICATION DE CAPITAL

CBE

Société à responsabilité limitée
au capital de 692.752 euros
Siège social : 22, allée des Pigeonnier
21 490 Orgeux
378 894 232 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2010, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 15 008 euros en numéraire pour le porter à 707 760 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Ancienne mention : capital 692 752 euros.
Nouvelle mention : capital 707 760 euros.
Mention au RCS de Dijon

AL21252203

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL GBE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14, rue Pierre de Coubertin
Parc de Mirande
21000 Dijon
512 909 532 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2010, le siège social a été transféré 21 rue de la rente Logerot 21160 Marsannay-La-Côte à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : siège 14 rue Pierre de Coubertin Parc de Mirande 21 000 Dijon.
Nouvelle mention : siège 21 rue de la rente Logerot 21 160 Marsannay-La-Côte.
Mention au RCS de Dijon.

AL21252204

NOMINATION

E.C.E.EXPLOSIFS DU CENTRE EST

Société anonyme au capital de 77 000 euros
Siège : Zone d'activités du Breuil
21490 Ruffey Les Echirey
430 272 567 RCS Dijon

Aux termes des délibérations du Conseil du 08/06/10 : 1/ M. Henri Aller, demeurant à Curtil Saint Seine (21380), Le Village, a été nommé Président du conseil d'administration, en remplacement de M. Michel Rey, démissionnaire. 2/ M. Michel Rey, demeurant à Auxerre (89000), 42 rue Sousmurs, a été nommé Directeur général, en remplacement de M. Henri Aller, démissionnaire.
Pour avis,

AL21252201

POURSUITE D'ACTIVITÉ

ALTER & PLUS

Société à responsabilité limitée
de 1500 euros
Siège social: 79 rue Condorcet
21000 Dijon
492 012 505 RCS Dijon

Statuant en application des dispositions de l'article L223-42 du code du commerce, l'assemblée générale extraordinaire a décidé en date du 10 juin 2010, de ne pas dissoudre la société.
Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce en annexe au RCS.
Pour avis, la gérance

AL21252210

CESSION

Aux termes d'un acte ssp du 31/05/2010, enregistré le 17/06/2010 à la SIE de Dijon Nord (21), bord. n°2010/837, case n°9, Ext. 4071, la SARL BONSAI HOTEL JUNIOR, **au capital** de 162 528 € ayant son **siège social** 6, avenue Montaigne, immeuble Maille Nord 2-93160 Noisy le Grand (398 550 764 RCS Bobigny), a cédé à la société Hotel de Dijon 2009, SNC au capital de 1 000 € ayant son **siège social** 61, rue en Charmois - ZAC Acti Sud - 21160 Marsannay-la-Côte (519 579 296 RCS Dijon) un fonds de commerce d'Entreprise d'Hôtellerie sis 61, rue en Charmois - ZAC Acti Sud - 21160 Marsannay-la-Côte pour l'exploitation duquel la société cédante est immatriculée au RCS de Dijon sous le n°398 550 764.
Moyennant le prix principal de 20 000 €.
Entrée en jouissance fixée au 17/12/2009.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au fonds cédé pour la validité et chez Maître Didier Courtaux, mandataire judiciaire, 62 bd de Sébastopol - 75003 Paris pour la correspondance.

AL21252213

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

FIDAL
société d'avocats
41 Bd du Pré Plantin
58000 Nevers

DANIELSON EQUIPEMENT

SA au capital de 120 000 euros
Siège social : zone industrielle
5 rue du Champ de Magny
58470 Magny Cours
344 153 150 RCS Nevers

il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte et du conseil d'administration en date du 15 juin 2010, les mentions ci-après à publier :
Conseil d'administration :
Anciennes mentions :
M René Mercier-Tauveron
11 rue des Parsonniers
58470 Magny Cours
Président directeur général
M Etienne Levasseur
La Chaume aux pois
58240 Luthenay Uxeloup
Directeur général délégué
Mme Marie-Thérèse Jouannet
112 rue Henri Bouquillard
58640 Varennes Vauzelles
Nouvelles mentions :
M Etienne Levasseur
La Chaume aux pois
58240 Luthenay Uxeloup
Président directeur général
Mme Catherine Levasseur
La Chaume aux pois
58240 Luthenay Uxeloup
Mme Marie-Thérèse Jouannet
112 rue Henri Bouquillard
58640 Varennes Vauzelles
Pour avis, le conseil d'administration

AL58252487

Alciat-Juris
Siège Social : Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche
Cabinet Expertise Centre Agenda Pigoury

C.E.C.A.P

SARL au capital de 3 000 euros
Siège social : Rue Pierre Dubois
58700 Prémery
RCS Nevers 452 220 437

Modification objet social par adjonction
Il résulte des décisions de l'associé unique du 20/04/2010,
les modifications suivantes :
Objet Social :
Anciennes mentions :
Toutes activités de services aux entreprises et aux particuliers en matière immobilières, et expertises
diverses.
Nouvelles mentions :
Objet social étendu à :
Toutes transactions sur biens immobiliers propres tels que les appartements, les immeubles résidentiels ou non, les
terrains ; les transactions sur biens propres tels que fonds de commerce, droit au bail et pas de porte.
Pour insertion
Le gérant

AL58252488

les avocats
Legalys Conseils
Me Eric Massereau
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard
Modification du capital

LES TERRINES DU MORVAN

société à responsabilité limitée
Au capital de 120 600 euros
Siège social : Route du mont Beuvray
Les Gargottières
58 370 Onlay
R.C.S. Nevers 483 667 820

Suivant délibération de l'associé unique du 31 décembre 2009, il a été décidé de porter le capital de 120 600 euros à 150 000 euros par apports en numéraire.
Le capital social est fixé à 150 000 euros et divisé en 1.500 parts de 100 euros chacune.
L'inscription modificative sera requise au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis,
La Gérance.

AL58252489

S.A.R.L. « MAJ PUBLICITE »

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 7 622.45 €.
Siège Social : 1 Avenue du Général de Gaulle - Résidence Carnot 58000 - Nevers
R.C.S. Nevers 328 275 557 - 83 B 94

L'AGE du 15/06/2010 a décidé de :
- Transférer le siège social de la société au 16 Rue Jean Gautherin, 58000 Nevers, à compter du 15/06/2010 ;
- Nommer en qualité de gérant M. Bonodot Yves - Le Pressoir aux Anes - 58000 - Nevers, en remplacement de M. Marie Jean.
Mention au RCS de Nevers.

AL58252429

AVIS DE CONSTITUTION

Maître Philippe MENIGOZ
Notaire
70 Avenue de Paris - BP 26
58320 Pougues-les-Eaux

Suivant acte reçu par Me Philippe Menigoz, le 05 mai 2010, en cours d'enregistrement au S.I.E. de Nevers, il a été constitué la société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : ADREVIAL
Capital social : 1 000,00 €, constitué uniquement d'apports en numéraire, intégralement souscrits et libérés
Siège social : Chougny (58110) Chemin des Prés
Durée : périodes successives de 3 années, avec une durée maximale, à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers, de 60 années
Objet social : gestion immobilière; emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet; exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société; mise en valeur des immeubles acquis, notamment par l'édification de constructions pour toutes destinations, la transformation de toutes constructions; exploitation par bail, location ou autrement des immeubles propriété de la société; logement à titre gratuit des associés;
Gérante : Melle Virginie Monique Yvonne Vacheron, née à Nevers (Nièvre) le 26 janvier 1974, demeurant à Druy Parigny (58160), «Les Chaluères», nommée aux termes des statuts pour une durée indéterminée.
Clauses d'agrément : Cessions libres entre associés; soumises à agrément dans les autres cas.
Pour avis et mention, Me Philippe Menigoz

AL58252482

SCI LE PARC DES HIRONDELLES

Au capital de 1 000 Euros
Siège social: 22, Rue Combeau
58600 Fourchambault

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Fourchambault, du 21 juin 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI Le Parc des Hirondelles
Siège social : 22, Rue Combeau - 58600 Fourchambault
Objet : La société a pour objet
- l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location au autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation;
- la prise de participation dans toute sociétés civiles immobilières
- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Apports : 1 000 € en numéraire
Capital social : 1 000 €
Gérance : Monsieur Stéphane Delzaive - 22, Rue Combeau - 58600 Fourchambault
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL58252485

Office Notarial «Joël Gauthier-Emmanuel Clerget»
58400 La Charité Sur Loire

Aux termes d'un acte reçu le 18 juin 2010 par Me Marie CHERAMY-FEUCHERE, Notaire au sein de la SCP «Joël GAUTHIER-Emmanuel CLERGET», à La Charité sur Loire (58400), 37 ter av. Maréchal Leclerc, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière

Dénomination sociale : «FTVN»
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Capital social : Mille euros (1 000 Euros)
Apport en numéraire : Mille euros (1 000 Euros)
Siège social : Tronsanges (58400), les Champs Failly
Durée : quatre vingt dix neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCS.
Gérants : Monsieur Claude Vacheron demeurant à Tronsanges (58400), les Champs Failly - Monsieur Arnaud Fontaine, demeurant à Tronsanges (58400), les Champs Failly, pour une durée illimitée.
Parts sociales - Clauses d'agrément : Agrément par la collectivité des Associés des cessions de parts aux tiers. Libre cessibilité entre associés.
Pour avis et mention
Marie Cheramy-Feuchere

AL58252484

Legalys Conseils
Me Eric Massererau
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

Avis est donné de la Constitution, suivant acte SSP en date du 1er juin 2010, pour 99 ans, de la SAS OPR, au capital de 15 000 euros, dont le siège social est au Dirol (Nièvre), 8 route de Marigny.
Objet :
- la prise de participation de quelque manière que ce soit dans toutes entreprises ou toutes personnes morales quelle que soit la forme ou l'objet, et notamment dans toutes entreprises ou personnes morales exploitant une activité de commerce du bois, de scierie, de transformation du bois sous toutes ses formes, de négoce du bois, grumes, bois d'œuvre, d'industrie et de chauffage et, en général, tout ce qui se rapporte au bois ;
- toutes activités de direction, de tutelle et de représentation liées à la possession ou au contrôle du capital social, et toutes activités auxiliaires de gestion courante ;
- la gestion centralisée de la trésorerie du Groupe auquel elle appartient ;
- toutes prestations de services et conseils utiles au développement de ces entreprises ou personnes morales, et en particulier, en matière de relations publiques et de communication interne ou externe, de commercialisation, en matière de recherche, développement et conception de nouveaux produits ou procédés, de marketing, et en matière
de portage de marques, ainsi que l'arbitrage et la conciliation entre direction et salariés ;
Président :
- Monsieur Didier Petitrenaud, demeurant à Dirol (58190).
Commissaires aux comptes :
- titulaire : SARL ETC Audit, sise à Saint Georges sur Baulches(89000), Place de l'Europe
- suppléant : SA ETC, sis à Saint Georges sur Baulches
(89000), Place de l'Europe
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.
Transmission des actions :
La cession d'actions, même entre associés, doit, pour devenir définitive, être autorisée par la Société.
Immatriculation au RCS de Nevers.
pour avis, le Président.

AL58252490

SCP J.P Jacob et C.Théveny
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours Sur Loire

Suivant acte reçu par Me J.P Jacob, Notaire Associé à Cosne Cours Sur Loire, le 9 juin 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
-Forme : Société Civile immobilière
-Dénomination : SCI ABM ALGRET-BESIN-MONNOT
-Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la mise en valeur, de tous biens et droits immobiliers, et généralement toute opération civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptible d'en favoriser le développement.
-Siège social : Donzy (58) 8 et 10 Faubourg de Bouhy
-Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
-Apports : Immobiliers : Il a été apporté à ladite société, divers biens immobiliers situés à Donzy (Nièvre), et Châteauneuf Val De Bargis (Nièvre), le tout d'une valeur de 111.200 euros.
-Capital social : 111.200 euros divisé en 1124 parts de 100 euros chacune, numérotées de 1 à 1112 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
-Gérance : sont nommés comme cogérantes de ladite société pour une durée illimitée : Mme Algret Marie-Odile épouse de Mr Besin Pascal, dt à Savigny Le Temple (77176) 19 rue Guadalquivir, et Mme Algret Evelyne, épouse de Mr Monnot Dominique, dt à Donzy (Nièvre) 10 Faubourg de Bouhy, Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour Avis
Me Jacob, Notaire.

AL58252477

SCP J.P Jacob et C.Théveny
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Me Jacob, Notaire associé à Cosne Cours Sur Loire le 9/6/2010,
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
-Forme : Société en nom collectif
-Dénomination : SNC des NOIRATS
-Siège social : à Donzy (Nièvre) 8 et 10 faubourg de Bouhy
-Objet : En France et à l'Etranger : l'exploitation de carrières, taille et sciage de pierres, marbrerie, maçonnerie, monuments funéraires, et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.
-Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS.
-Apports immobiliers : Les Associés apportent divers biens situés sur Donzy (Nièvre), évalués à la somme de 115 000 Euros, ainsi qu'un fonds de commerce, d'exploitation de carrières, taille et sciage de pierres, marbrerie, maçonnerie, monuments funéraires, situé à Donzy (Nièvre) Blanc Gâteau, immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 343 385 084, évalué à 35 000 Euros.
-Capital social : 150 000 Euros divisé en 1 500 parts de 100 euros chacune, entièrement souscrites et libérées numérotées de 1 à 1500 attribuées savoir : - Mme Besin Marie-Odile à concurrence de 750 parts portant les n°s 1 à 750, en rémunération de son apport en nature. - Mme Monnot Evelyne, à concurrence de 750 parts portant les n°s 751 à 1500 en rémunération de son apport en nature.
-Gérance : sont nommés comme cogérants pour une durée illimitée : Mme Algret Marie-Odile, épouse de Mr Besin Pascal, dt à Savigny Le Temple (77) 19 rue Guadalquivir, et Mme Algret Evelyne, épouse de Mr Monnot Dominique, dt à Donzy (Nièvre) 10 Faubourg de Bouhy.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour Avis
Me Jacob, Notaire.

AL58252478

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

BRUNO FEUILLETTE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège : Route de Saint Verain
Les Anges
58310 Arquian
RCS Nevers 327666103

L'Assemblée Générale réunie le 10 mai 2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bruno Feuillette de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL58252480

BONSAI STORE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 4 avenue Colbert
58000 Nevers
R.C.S 482 338 266

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 03 juin 2010, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé 14 rue Marcel Turpin, 58640 Varennes Vauzelles.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Dang Jacky demeurant 14 rue Marcel Turpin, 58640 Varennes Vauzelles lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve, de ceux exlusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.
Le dépot des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au registre du commerce et des sociétés.

AL58252457

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

« S.C.I. ACTION IMMO »

Société Civile Immobilière
au Capital de 100 Euros
Siège Social : 19 Rue Hélène Boucher
58000 Nevers
RCS Nevers 482 677 325 - 2005 D 136

Les Associés réunis en A.G.E. le 28/05/10 ont décidé de transférer le siège social du 19 Rue Hélène Boucher - 58000 Nevers à Le Pressoir aux Anes 58000 - Nevers à compter du 01/06/2010.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis, la Gérance.

AL58252474

S.C.I POTTIER

Société civile immobilière
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 71 avenue Louis Coudant
58340 Cercy La Tour
R.C.S 434 250 387 RCS Nevers

Aux termes des délibérations de l'Assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2010, le siège social a été transféré de 71 avenue Louis Coudant 58340 Cercy la Tour à 37 bis avenue Louis Coudant 58340 Cercy la Tour, à compter du même jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL58252476

➜ NOMINATION

FIDAL
société d'avocats
41 bd du Pré Plantin
58000 Nevers

TRANSPORTS RESSAT

SAS au capital de 189 000 euros
Siège social : Lieudit «Maison rouge»
58240 Langeron
482 066 487 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2010 a désigné M Alain Ressat dt 8 route du Circuit, 58490 Saint Parize Le Châtel, en qualité de président de la société en remplacement de M Gérard Héritier, dt lotissement «Buisson Merle», 58160 Chevenon.
Pour avis, le président

AL58252486

TRANSPORTS ALAIN CASSIER

Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social
Z.A. de la Guette
58340 Cercy la Tour
338 339 146 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 4 juin 2010, l'assemblée générale ordinaire des associés a nommé en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, la SARL ETC AUDIT ayant siège à 89000 Saint Georges sur Baulche - Place de l'Europe, en remplacement du Cabinet ETC - Expertise et Technique Comptables, Commissaire aux comptes titulaire dont le mandat est arrivé à expiration.
Le président

AL58252475

➜ CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Nevers (58) du 9 juin 2010, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 11 juin 2010, bordereau n° 2010/739, case n° 5, la société l'INSOLITE, SARL au capital de 8 500 € ayant son siège social à Nevers (58) - 21, rue Ferdinand Gambon, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 451 282 313, a cédé à la SARL Declerc, SARL au capital de 8 000 € ayant son siège social à Nevers (58) - 21, rue Ferdinand Gambon, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 521 680 264, un fonds de commerce de débit de boissons, café, bar, brasserie connu sous l'enseigne «L'INSOLITE» sis et exploité à Nevers (58) - 21, rue Ferdinand Gambon, moyennant le prix de 85 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 9 juin 2010.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales par la société d'avocats Novo Conseils sise à Nevers (58) - 15, rue Adam Billault où il a été fait, à cette fin, élection de domicile.

AL58252473

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SOFIRAL
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

SARL DES SAULES

SARL au capital de 15 244,90€
Siège social: Chavance
58110 Châtillon-en-Bazois
RCS Nevers 384 829 354

Délibération en date du 23/04/2010: la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mlle Fabienne Alibeu ce jour et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Gabriel Robin, demeurant La Bourg, 58190 Neuffontaines pour une durée illimitée à compter de la même date.
La gérance

AL58252483

Administration,
Avocats,
Chefs d'Entreprises,
Experts-Comptables,
Mairies, Officiers
Ministériels, Tribunaux...
N'hésitez pas à nous confier vos publications légales
Pour tout renseignement :
PATRICIA
Tél. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net
Fax. 03 80 70 08 02

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 16/06/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
ANGEL, MARTIN MENUISERIE (SARL)
23, boulevard Saint Exupéry - 58000 Nevers.
RCS: 483 046 967
Le greffier

AL58252481

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.



YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

ENTREPRISE FAYAT

S.A.R.L. au capital de 7 500 €
22 rue Jean Cousin
89100 Soucy
RCS Sens 480 594 407

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 14 juin 2010:
- l'objet social est étendu aux travaux d'installation d'équipements sanitaires, de chauffage et de climatisation fonctionnant à l'aide d'énergies renouvelables et notamment d'énergie solaire, aux travaux d'électricité générale, aux travaux d'étanchéification de bâtiments, aux activités de ramonage ainsi qu'à l'aménagement de cuisines et salles de bains et à la vente d'appareils électroménagers.
- la dénomination sociale devient: «Fayat Pascal».
La gérance

AL89252344

CHANGEMENT DE NOM

MIle Ménager (Tifanie, Edwige, Renée) née le 25 juillet 1983 à Melun (Seine et Marne) demeurant 4 rue des Alouettes, appartement n°51 à Sens (Yonne) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de: Durand.

AL89252478

M. de Sousa Ferreira (Victor, Manuel) né le 7 novembre 1966 à Alfena Valongo (Portugal) demeurant 20 rue de l'Ocrerie à Auxerre (Yonne) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de: Ferreira

AL89252479

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Avis de changement de régime matrimonial
(Art. 1397 al 3 c.civ.)
Suivant acte reçu par Me Michel Le Chau, notaire à Joigny (Yonne) le 10 juin 2010, M. Pierre, Marcel, Marie Coudyser né à Orléans (Loiret) le 5 août 1945 et Mme Yolaine, Josette Escourrou, née à Tiaret (Algérie) le 8 août 1947, demeurant à Joigny (89300) 49 rue Montant au Palais, soumis régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à Orléans (Loiret) le 7 septembre 1968, ont déclaré vouloir changer de régime matrimonial et adopter le régime de la communauté universelle.
Conformément à l'article 1397 al 3 du Code Civil, les créanciers disposent d'un délai de trois mois à compter de la présente insertion pour faire opposition au changement de régime.
Pour toute opposition élection de domicile est faite en l'étude de Me Michel Le Chau notaire 28 bis Quai du Général Leclerc BP 54 (89300) Joigny.
Pour avis

AL89252475

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Seignelay du 17 juin 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale: Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale: Design-Deco-Passion
Siège social: 4, Route de Beaumont, 89250 Seignelay
Objet social: - La prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales, la gestion de tous portefeuilles-titre.
- Les prestations de services dans les domaines du management, du secrétariat, de la comptabilité, de l'informatique, du conseil technique, de l'ingénierie.
- La vente par tout moyen de distribution de mobilier, objet de décoration, accessoires et généralement tout élément d'aménagement et d'amélioration de l'habitat intérieur et extérieur.
- La vente par tout moyen de distribution de store et produits et matériel pour l'aménagement et la décoration de vérandas et de terrasses.
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés
Capital social: 1 000 euros
Gérance: Monsieur Sébastien Genies, demeurant 4 route de Beaumont - 89250 Seignelay.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La gérance

AL89252480

Par un acte SSP du 17/06/2010, il a été constitué pour une durée de 99 ans une SCI au capital de 500 euros dénommée La Chapelle dont le siège social est «3 rue de la Chapelle 89700 Molosmes» qui sera immatriculée au RCS d'Auxerre Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers.
Gérant: M. Gaulard Philippe demeurant 3 rue de la Chapelle 89700 Molosmes

AL89252481

MD CARRELAGES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à St Sérotin du 15/06/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Sarl,
Dénomination : MD Carrelages,
Siège : 12 rue du Château 89140 St Sérotin,
Objet : Tous travaux de revêtement pour sols et murs, notamment la pose de carrelages et faïences,
Durée : 99 ans, Capital : 6 000 euros,
Gérance : M David Marty 12 rue du Château 89140 St Sérotin, RCS : Sens.

AL89252482

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : NET CONSEIL
Forme : Société Anonyme Simplifiée
Capital : 1000 euros
Siège social: 34B boulevard du 11 novembre - 89000 Auxerre
Objet : Conseils en informatique
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Président : Hauguenois Jean-Marcel demeurant à Auxerre (89000) 34B boulevard du 11 novembre
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

AL89252343

Société civile immobilière Nuts
Capital social: 320,00 € apporté en numéraire.
Siège social: 2 rue du moulin d'en bas Cezy (Yonne)
Objet social: achat et administration d'immeubles.
Durée: 99 ans
Gérant: Monsieur Hervé Fatus demeurant 2 rue du moulin d'en bas à Cezy (Yonne).
Les cessions de parts sociales à des tiers non associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
La gérance

AL89252345

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée ART CONCEPT BATIMENT, au capital de 4.000 €, ayant son siège social à Villefargeau (89) 3 A, rue du Petit Bois, ayant pour objet le bureau d'étude en bâtiment ; la maîtrise d'œuvre, la conception et la commercialisation de maisons individuelles, la transformation et la réalisation de projets immobiliers, le négoce de matériaux. Le gérant est M. André Charpy demeurant à Villefargeau (89) 3 A, rue du Petit Bois. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
La gérance

AL89252346

Par ASSP du 7/6/10, il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination La FARANDOLE DES PAINS, une SAS au capital de 40 000 €, ayant son siège social à Cheny (89) 4, rue de la Mairie, ayant pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, viennoiserie, salon de thé, traiteur, plats à emporter, sandwicherie, chocolaterie, confiserie, épicerie, avec tournées et marchés. Par acte du même jour, il a été procédé à la nomination du Président.
Accès aux assemblées - vote : Tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Cession d'actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés.
En outre, il a été procédé aux nominations suivantes :
Président : M. Jacky Ortu 4, rue de Champvallon 89300 Chamvres
La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre.

AL89252339

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une société civile dénommée SC JO&CO au capital de 2 000 €, dont le siège social est à Chamvres (89) 4, rue de Champvallon, ayant notamment pour objet, en France et dans tous pays, l'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant que bailleresse que comme preneuse, à court ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque ; l'acquisition, la détention, la gestion, la rétrocession, l'échange, la cession en tout ou en partie, de tous instruments financiers dans toutes sociétés, quelque soit leur objet, leur forme et leur nationalité tels que les actions, parts sociales, valeurs mobilières et autres titres donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, au capital ou aux droits de vote, les titres de créance qui représentent chacun un droit de créance sur la personne morale qui les émet, transmissibles par inscription en compte ou tradition, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisses, les parts ou actions de placements collectifs . M. Jacky Ortu et Madame Christine Ortu née Gay demeurant à Chamvres (89) 4, rue de Champvallon ont été nommés gérants. Les cessions de parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement des associés donné par une décision collective extraordinaire. Immatriculation au RCS de Sens.

AL89252340

MODIFICATION DE CAPITAL

FM CONSEILS

SARL au capital de 1 000 €
Siège Social : 1, rue de Faronville
89380 Appoigny
495 218 174 RCS AUXERRE

L'associé unique a été décidé, le 9 juin 2010, d'augmenter le capital social de 7 200 € par création de 720 nouvelles parts émises au pair au prix de 10 € la part, pour le porter de 1 000 € à 8 200 €.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

AL89252477

PHARMACIE BRISSAUD

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 80 000 € porté à 81 500 €
Siège social
11, place de la République
89500 Villeneuve sur Yonne
491 191 623 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 9 juin 2010 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 6 000 € par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes:
Article 7 - Capital social
Ancienne mention:
Le capital social est fixé à quatre vingt mille euros (80 000 €)
Nouvelle mention:
Le capital social est fixé à quatre vingt un mille cinq cents euros (81 500 €).
La gérance

AL89252342

TRANSFERT DE SIÈGE

TRANSPORT LOGISTIC PROFESSIONNEL

SARL au capital de 35 000 Euros
Siège social:
30 avenue Vauban
89100 Sens.
501 516 850 R.C.S. Sens

L'assemblée générale du 25/05/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 8 avenue Barbès, 93420 Villepinte, à compter du 01/06/2010
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Bobigny

AL89252347

SCI LES CHAUMES
Fleury-la-Vallée(Yonne), 25 Grande Rue, RCS SENS 394 539 399
Suivant Assemblée Générale Extraordinaire en date à Fleury la Vallée du 7 juin 2010, de la SCI LES CHAUMES, Société Civile Immobilière au capital de 3 048 euros, dont le siège social est à Fleury la Vallée(Yonne), 25 Grande Rue, constitué suivant des statuts reçus par Maître Alsac, notaire à Migennes, en date du 19 mars 1994, pour une durée de 99 ans, ayant pour objet notamment l'acquisition, l'administration de tous immeubles situés en France et dont les cogérants sont Madame Lucette Monfort et Monsieur Patrick Monfort,
il a été décidé de transférer le siège de Fleury la Vallée(Yonne), 25 Grande Rue à Saint Aygulf (Var), 93 Avenue Stendhal.
En conséquence de cette modification, la société qui dépendait du ressort du Tribunal de Commerce de Sens, dépendra désormais du ressort du Tribunal de Commerce de Fréjus.
Pour avis et mention
La gérance

AL89252335

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIDAL
société d'avocats
41 Bd du Pré Plantin
58000 Nevers

LUNETTES ET VUES

SARL au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 25 rue du Général Leclerc
Centre commercial
89200 Avallon
402 591 283 RCS Auxerre

L'assemblée générale mixte du 29 mai 2010 a désigné en qualité de nouveau gérant, M Emmanuel Barbira, dt 34 rue du Professeur Calmette 58000 Nevers en remplacement de M Patrice Barthomé, dt 112 boulevard Malesherbes 75017 Paris.
Pour avis

AL89252487

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS



Terres de Bourgogne

legales@terres-de-bourgogne.net

Devis établi plus rapidement...

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

Abonnement Terres de Bourgogne

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne - Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne 95 €
et son supplément Direct Affaires
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne 185 €
et son supplément Direct Affaires
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ Melle ☐ Mme ☐ M.Nom:.....Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@
Signature
☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
ABO2010-1061
Tél. 03 80 78 90 40 - mail:abonnement@terres-de-bourgogne.net

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
S.A.S. BAILLY
B.P. N°2, 18240 SAVIGNY-EN-SANCERRE
Tél. 02 48 72 12 93 - Fax. 02 48 72 10 02
www.baillysa.fr E-mail: mail@baillysa.fr
Études et devis gratuits
HANGARS AGRICOLES ET BÂTIMENTS ÉLEVAGE
Bâtiments industriels et artisanaux